MAI 1950 Esso NUMÉRO 31

REVUE

PUBLICATION MENSUELLE
RESERVEE AU PERSONNEL



STANDARD FRANÇAISE DES PÉTROLES



Le mois passé, dans les dernières lignes de mon message à propos des augmentations de salaires, je souhaitais en conclusion que le cœur et la raison puissent se mettre d'accord.

Peu après, la prime d'assiduité pour les Raffineries était portée de 8 à 10 %. La mesure va être étendue à l'ensemble du personnel bénéficiant de cette prime.

Ainsi, de part et d'autre, on a fait preuve de beaucoup de bonne volonté et d'un sincère désir d'éviter tout arrêt de travail préjudiciable à l'Economie française en général, et à notre Société en particulier.

Nul ne saurait s'en réjouir plus que moi.

C'est ma conviction profonde — acquise au cours des 25 années que j'ai passées au milieu de vous — que notre Société est, non seulement une « affaire », mais aussi une « équipe ». Il convient dans l'intérêt même de l'affaire, que cette équipe soit satisfaite en même temps qu'optimiste et, pour cela, il faut que celui qui dirige l'affaire fasse largement confiance à l'équipe.

Confiance... bien sûr... car la « traite sur l'avenir », dont je vous parlais, sera lourde à provisionner chaque mois ; c'est pourquoi vous devez m'aider à la payer, en augmentant encore — et vous le pouvez — non votre temps de travail, mais votre productivité.

Les efforts de tous doivent faire naître de nouveaux profits, grâce auxquels nous pourrons, non seulement supporter les récentes augmentations, mais continuer, le temps aidant, à combler l'écart entre vos salaires et le coût de la vie, tout en assurant la juste rémunération des capitaux de nos actionnaires.

Allons, en chasse... chasse aux abus, aux erreurs, aux pertes de temps et de matières, aux routines, au gaspillage sous toutes ses formes.

Vous, et vous seuls, pouvez me donner raison.

S. SCHEER PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

◀ *Une intervention chirurgicale à l'hôpital de la Tropical Oil Cº en Colombie (Ph. J. Collier).*

MAI 1950 NUMÉRO 31



REVUE

REVUE MENSUELLE
RÉSERVÉE AU PERSONNEL DE LA
STANDARD FRANÇAISE DES PÉTROLES

Rédacteur en Chef-Gérant : P. MOREL

Rédaction : 82, CHAMPS-ÉLYSÉES (8e)
TÉL. BALZAC 46-24 - POSTES 321 ET 241

MEMBRE DE L'UNION DES JOURNAUX
D'ENTREPRISE DE FRANCE

SOMMAIRE

Photographies

Collection ESSO (MORRIS - COLLIER - VACHON) p. 3 à 5 (BEZAULT) p. 6, 7, 13, 25, 29 (MOREL) p. 33.

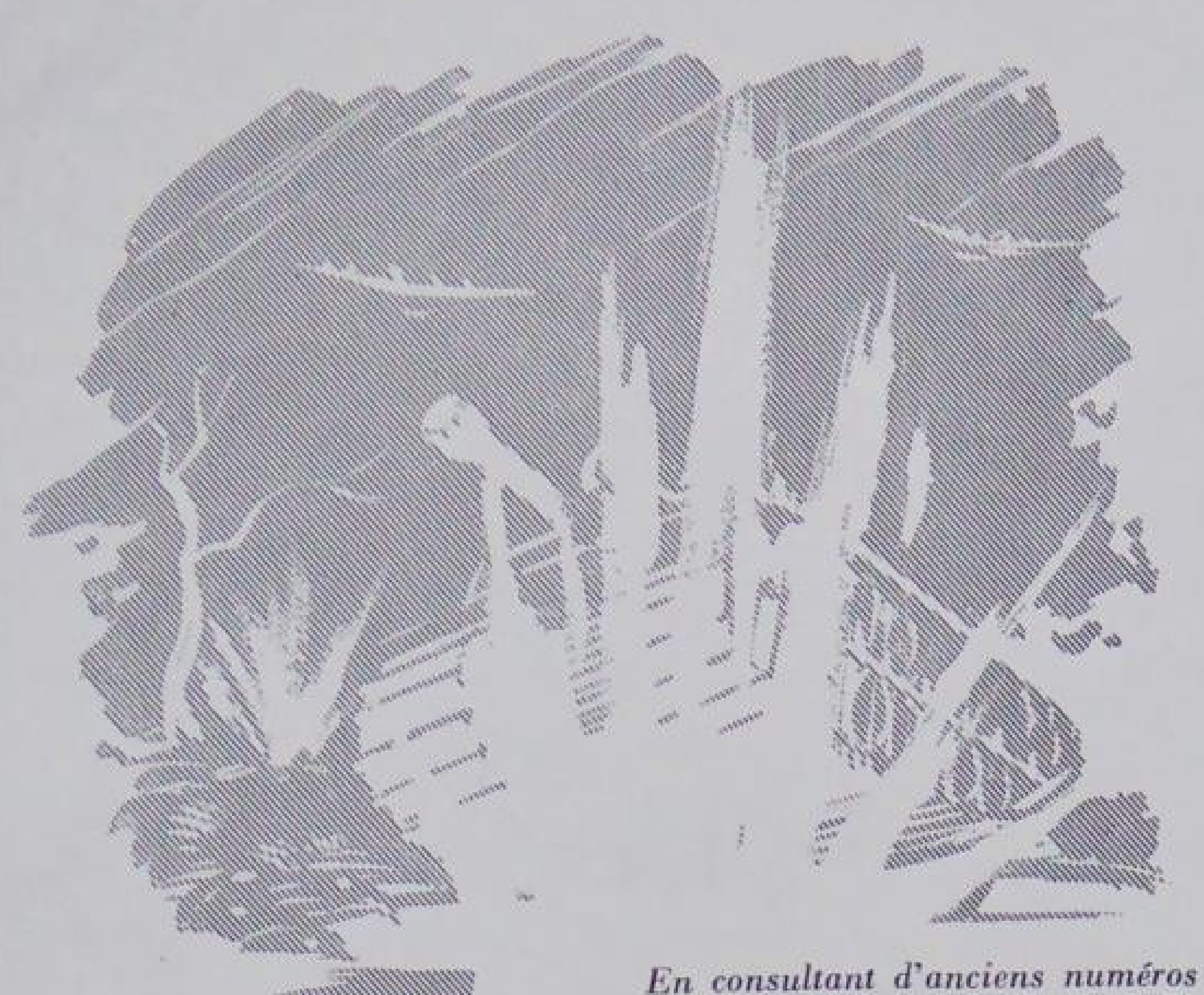
Illustrations

J. MATGÉ, p. 2, 6, 7 - VUILLEMIN, p. 8 - P. FORNAIRON et J. MATGÉ, p. 9 à 12 - S.E.S., p. 13 - S.E.S., et R. MELISSENT, p. 16 à 21 - S.E.S., p. 28, 29 - J. MATGÉ, p. 32.

Mise en page : A.-B. FERREY



COUVERTURE : *Au soleil couchant, la raffinerie de Baltimore. (Collection Esso - Photo Badger)*



Dix ans déjà...

*En consultant d'anciens numéros de l'*Esso-Revue*, qui se nommait alors* Revue Standard, *nous nous sommes arrêtés sur un article daté de mars-avril 1940, signé de M. H. Ortolo, rédacteur en chef de la Revue, alors aux Armées. Mars-avril 1940 : la « drôle de guerre »... Inconsciente, semble-t-il, du danger qui pesait sur elle, la France ne se résignait pas à oublier le doux climat de l'avant-guerre... Un mois plus tard, la machine de guerre allemande devait se mettre en marche et rompre, en quelques jours, les articulations d'un système militaire désuet, qui traduisait, sur le plan stratégique, l'état d'esprit purement « défensif » de la nation française toute entière. Cet amollissement de nos énergies, si explicable pour chaque homme de chez nous, du seul fait qu'il est né dans le « jardin de l'Europe », cette insouciance de la puissante et fanatique menace qui pesait sur nous, nous les avons payés ; nous les avons même payés cher ! Il convient certainement aujourd'hui de ne pas oublier cette fraîche leçon de l'histoire. Vous méditerez, comme nous-mêmes, sur ces lignes, pleines d'une prophétique inquiétude :*

Car, il y a la guerre... »

« On pourrait l'oublier... En première ligne, par de belles journées de décembre, la nature semblait si sereine sous « son manteau de neige, le « no man's land » si calme qu'on venait à se demander pourquoi tant de précautions afin « d'éviter d'être vu, pourquoi casque et masque. Mais, le soir, mitrailleuses, minenwerfer et canons se chargeaient de « rappeler la dure réalité. Loin du front, dans le cantonnement de repos, dans les villes de l'intérieur, rien qui décèle les « hostilités. Un moment troublée, la vie a repris avec tout ce qu'elle comporte de mesquin, d'égoïste et de routinier. Et, « pourtant, la menace subsiste comme par le passé. Il faut le dire pour réagir contre les imprudences qui pourraient être « commises et seraient, sans doute, payées très cher. Les Allemands, a-t-on souvent répété, veulent une guerre brusque, « totale et rapide. On a attendu l'attaque et l'on a cherché à y parer par toutes les mesures de défense active et passive. « Puis, peu à peu, la vigilance s'est relâchée. On s'est habitué à vivre dangereusement jusqu'à méconnaître et défier même « le danger. Et l'on peut se demander si l'effet de surprise ne serait pas obtenu, maintenant, plus facilement qu'il y a « quelques mois !... Mais réaliser pleinement qu'il y a la guerre, paraît aussi nécessaire pour vivre et gagner la présente « guerre. Le Français admet d'être dérangé dans ses habitudes quand le péril est menaçant. Tous les sacrifices peuvent, « alors, lui être demandés. Et le sursaut d'énergie, dont il est capable, a souvent étonné le Monde. Mais obtenir de lui qu'il « soutienne longtemps son effort est certes plus difficile, surtout si le danger semble s'éloigner. A la mobilisation, personne « n'a discuté le devoir qui s'imposait. Chacun était prêt à sacrifier vie et biens pour le salut du pays. Jusqu'à présent, « nous n'avons pas eu à supporter de très gros sacrifices. Nous devrions nous en réjouir et, pourtant, ne considérons-nous « pas, parfois, comme pénible la vie militaire qui, le plus souvent, se passe dans de confortables cantonnements ? Non, le « danger n'a pas disparu. Il demeure tout aussi brutal et l'on voudrait que ces mots « Souviens-toi que nous sommes en « guerre » fussent partout inscrits pour rappeler, à tout moment, de façon d'ailleurs fort inoffensive, une réalité que « beaucoup semblent ignorer. On voudrait que cette maxime fut suivie de celle « Souviens-toi que tu fais la guerre ». « Nous faisons la guerre et voulons la victoire. Elle ne sera acquise que si, au prix d'un inlassable effort, nous affirmons « et maintenons, avec nos alliés, une incontestable supériorité dans tous les domaines. La lutte, qui est engagée, implique « une continuité et une persévérance dans l'effort et dans l'action. Il faut produire, intensifier la production des industries « de guerre. Mais il faut, en même temps, constamment améliorer et perfectionner cette formidable machine de guerre « qu'est l'Armée actuelle, mise sur pied à la mobilisation. Il faut accroître sans cesse notre potentiel de guerre en évitant « toute dégradation ou toute perte d'énergie qui feraient le jeu de l'ennemi. Réagissons donc, aussi vigoureuseemnt que « possible, contre la lassitude et l'engourdissement qui pourraient s'emparer de nous après la tension que nous avons connue « pendant de longs mois. Surtout, ne nous cachons pas la vérité. Quel que soit le poste que nous occupons, nous devons « nous demander « Si nous sommes vraiment prêts » et après avoir impartialement considéré ce que l'on attend de nous, « nous reconnaîtrons sans doute, qu'il nous reste encore beaucoup à faire. Et c'est tant mieux : car, seul, un travail « énergiquement conduit peut nous aider à surmonter les défaillances morales que nous pourrions connaître, tout en « augmentant et portant au plus haut degré les chances de succès que nous devons mettre de notre côté pour le jour où « les cartes seront définitivement abattues sur la table et où la partie sera jouée. »

Quelques semaines plus tard, le 5 juin, à Berny-en-Santerre, dans la Somme, le capitaine Henri Ortolo, qui commandait la 6e Batterie du 10e R.A.D., était tué en plein combat contre les chars ennemis, auprès d'un de ses 75, d'un éclat d'obus dans la tête et d'un éclat dans la poitrine. Sa division, ancrée dans les tranchées hâtivement creusées dans la plaine du Santerre, avait reçu l'ordre de résister jusqu'au bout, et de se faire tuer sur place, sans esprit de retraite. Henri Ortolo, avec ses camarades et ses hommes, a tenu, du 25 mai au 5 juin, où il devait tomber, à 15 h. 30, sous un déluge de fer et de feu, après avoir détruit un groupe de dix-sept chars ennemis qui s'était avancé à moins de 600 mètres de ses pièces. Sur sa poitrine, il portait l'insigne de son régiment, avec cette simple devise : « Prêt » !

Pierre Morel.
*Rédacteur en chef de l'*Esso-Revue.

MÉDECINE ET Pétrole

Examen d'une petite fille de 3 ans à l'hôpital Lago — Raffinerie d'Aruba (Lago Oil and Transport C°).

à travers le monde...

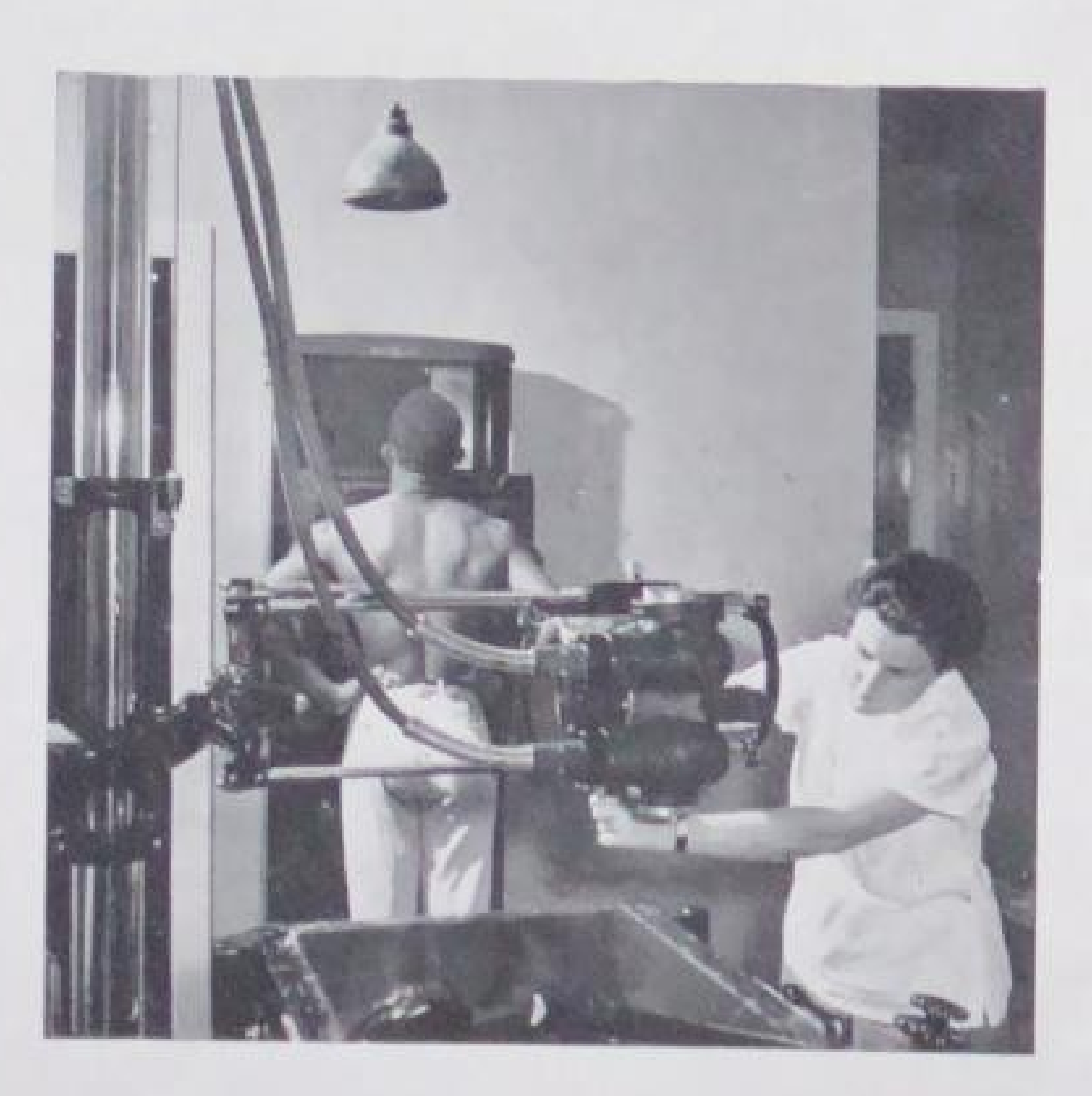


les grandes compagnies pétrolières, chaque fois qu'elles se sont trouvées devant des problèmes d'utilisation de main-d'œuvre dans les pays où l'assistance publique et les services médicaux sociaux étaient peu développés, ont dû prendre en mains, voire créer de toutes pièces les organisations médicales ou para médicales nécessaires. Les très belles photos que nous avons sélectionnées pour nos lecteurs, nous montrent les créations dans ce domaine de quelques Sociétés.

Clinique dentaire d'El Centro (Colombie). Tropical Oil Company.



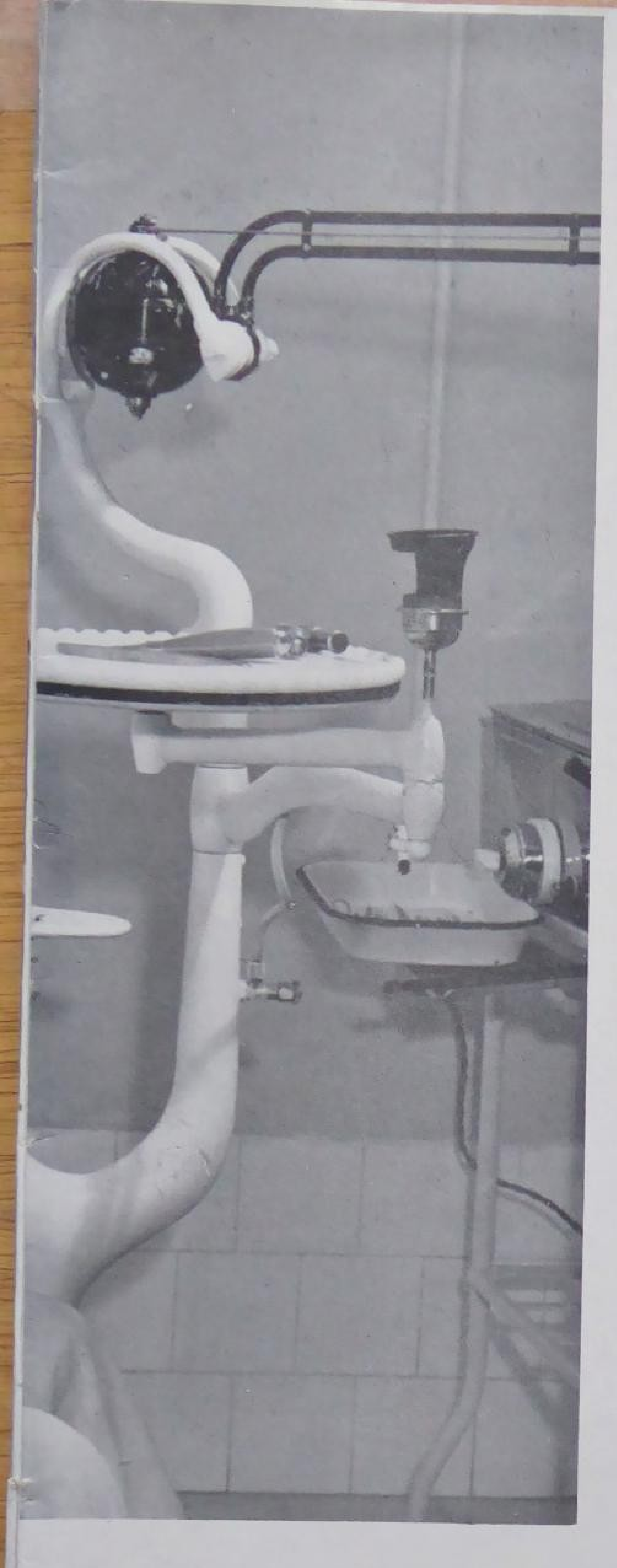
Transport d'un blessé grave à Mamonal Colombie.



Examen radioscopique à l'hôpital Lago-Raffinerie d'Aruba Lago Oil and Transport Cº.



Visite du docteur dans une crèche en Colombie — Tropical Oil Company.





Salle d'opérations de l'hôpital Lago — Raffinerie d'Aruba — Lago Oil and Transport Co.

Certes, on peut penser qu'il s'agissait à l'origine, d'obtenir du personnel un rendement maximum, en contrôlant son état sanitaire au moment de l'embauche et en le maintenant en bonne santé ; dans certains cas particuliers, il convenait même, par des campagnes sanitaires de grande envergure, d'implanter des entreprises en des régions malsaines où le travail eût été impossible sans ces précautions préliminaires. Il n'en resta pas moins que la population de ces contrées, et nous pensons particulièrement aux pays tropicaux, a largement profité des services sanitaires et des installations médicales, chirurgicales et dentaires des sociétés pétrolières. Avant l'arrivée de celles-ci, le médecin était rare ou inconnu dans ces régions et la médecine du travail a dû y ajouter à son programme des activités qu'elle ne connaît pas dans nos pays, où son rôle est strictement défini. Elle ne se contente plus de donner les premiers secours aux malades et aux blessés : le patronat se repose sur elle de veiller au bien-être du personnel et d'améliorer les conditions de salubrité locales. Le programme, on le voit, est vaste ! Des hôpitaux, des dispensaires, des maternités ont été construits en Argentine, au Pérou, au Venezuela, en Colombie, aux Antilles, aux Indes Néerlandaises et dans le Moyen-Orient. Sans doute, ces services ont-ils été fondés pour les employés des compagnies et pour leur famille, mais aucune personne malade ou blessée, même étrangère au personnel, n'a jamais fait appel, en vain, à l'hôpital ou aux dispensaires. De plus, en collaborant avec les administrations locales, les médecins de l'industrie pétrolière ont permis d'abaisser considérablement le taux de la mortalité infantile et d'améliorer l'hygiène et, partant, l'état de santé des populations. C'est ainsi qu'à Talara, au Pérou, pays où le taux de mortalité infantile pose un grave problème, l'industrie pétrolière s'est plus particulièrement préoccupée des soins à donner à l'enfance : en un an, plus de 800 enfants y ont été soignés et les médecins de la compagnie ont traité 1.500 cas d'obstétrique. Quant au Venezuela, d'immenses régions ont été littéralement purgées de la fièvre jaune et du paludisme qui y sévissaient à l'état endémique ; ce fut là le premier travail des sociétés pétrolières, avant même que de commencer leurs travaux de prospection. Médecine « utilitaire » et « intéressée » ? Certes, au premier chef ; mais il est indéniable que son action contribue grandement au progrès humain ; dans l'exercice de sa profession, il n'est pas un médecin qui puisse consentir à limiter ses efforts, surtout dans ces conditions particulières.



Une salle des malades à l'hôpital de Cabimas, Venezuela.





Hep

« Les taxis ... ne sont jamai...
les chauffeurs s'en vont déjeuner, de dix-neuf à vingt-et-une heure, dîner...
notre direction, retournent au dépôt, n...







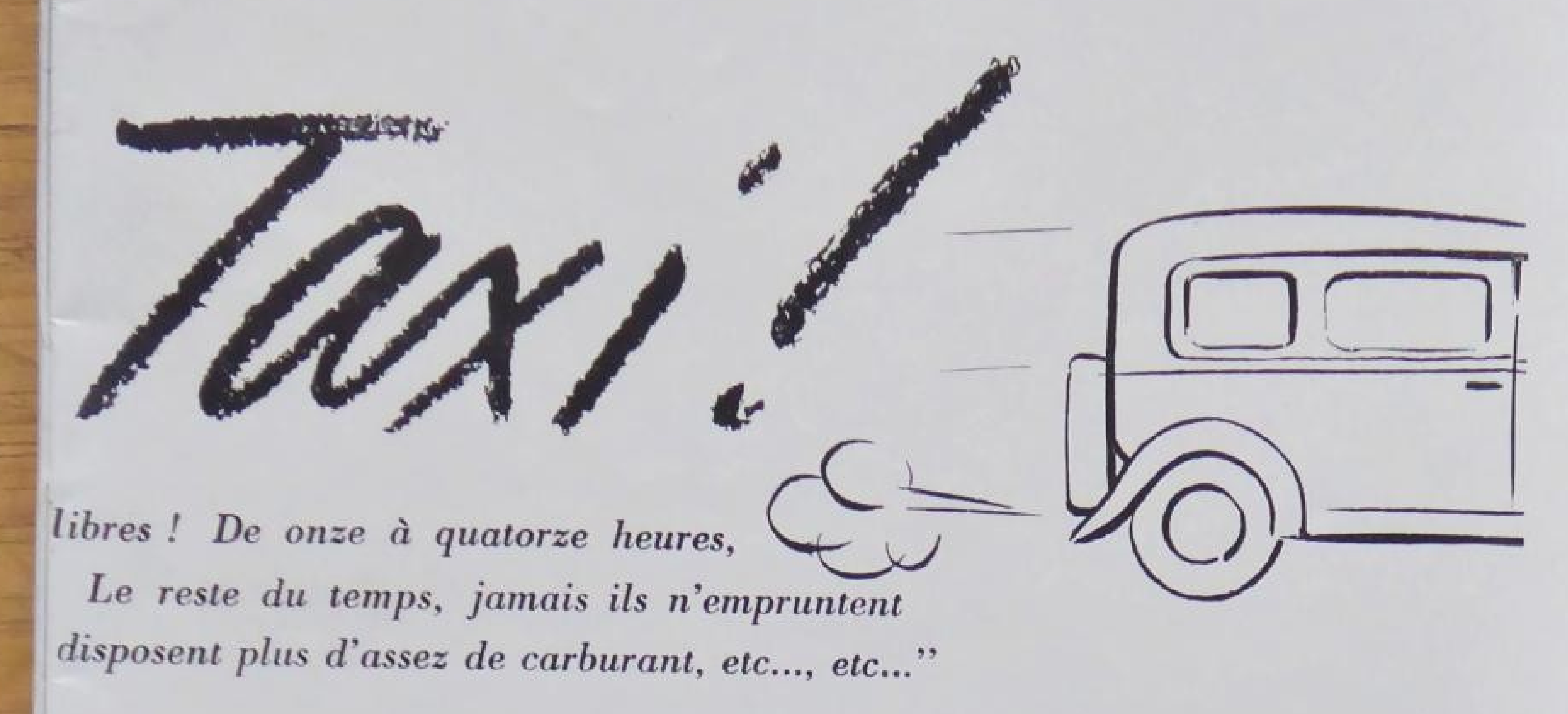
DE HAUT EN BAS.
La chasse au taxi sur les Champs-Elysées. Un taxi "Vedette". Le légendaire G-7. Un vétéran Citroën, place de l'Etoile.

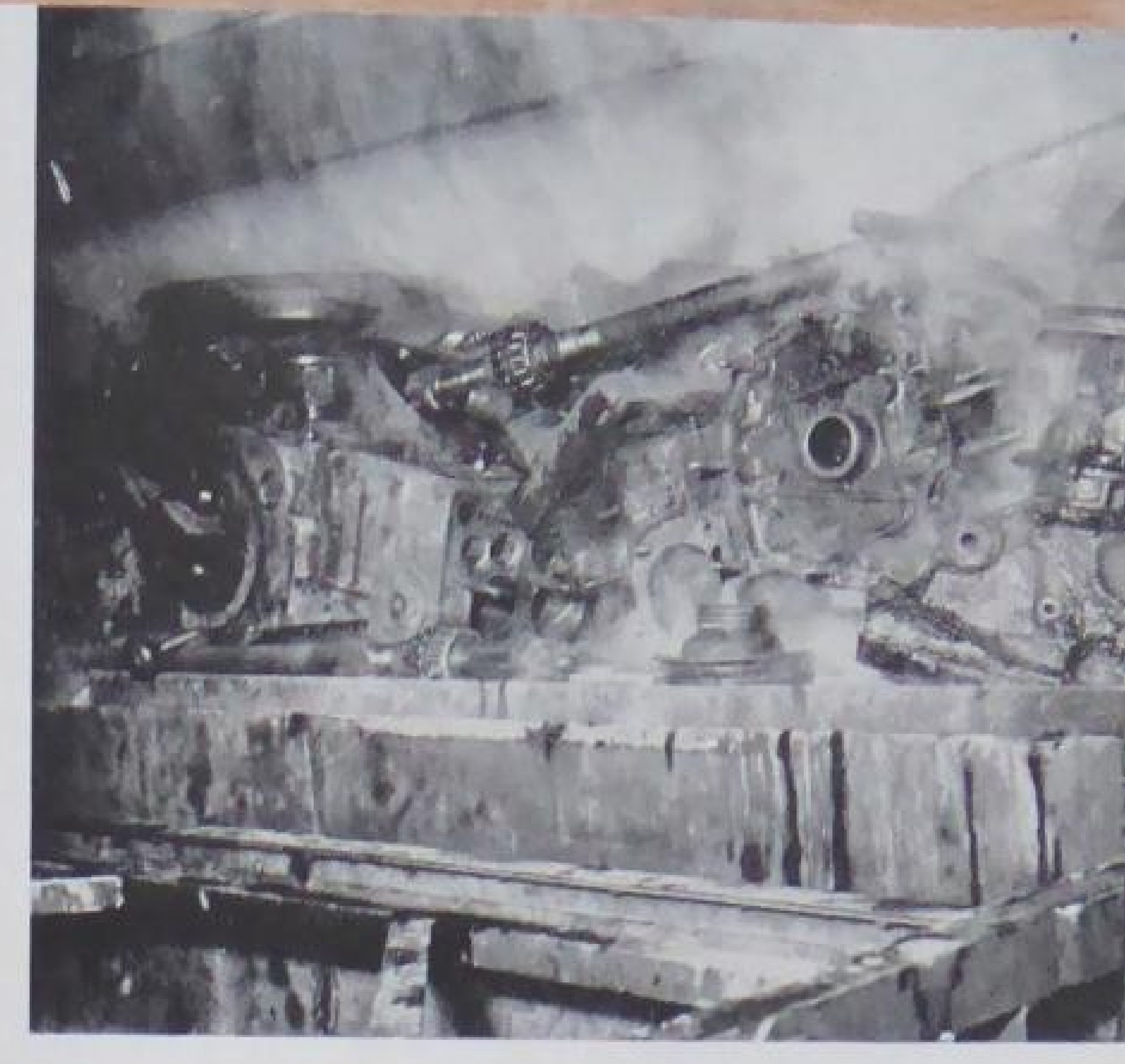
AVANT de maugréer, avons-nous pensé à leurs difficultés ?... Notre contrariété de ne pouvoir utiliser, sur l'instant, un de leurs véhicules engendre rapidement notre mauvaise humeur. Mais, il demeure un fait certain : ces taxis que nous croisons, stationnent, maraudent, travaillent depuis la première heure, sans discontinuer. A travers Paris et les embouteillages, par tous les temps, verglas ou pluie, sur le glissant pavé de bois, ils se faufilent du matin au soir, à notre disposition. Cette profession, en elle-même fatigante, se double, par ailleurs, d'importantes difficultés matérielles. A leur fatigue et leur énervement, les chauffeurs doivent ajouter, souvent, le souci d'une voiture dont le moteur et la caisse atteignent les limites de l'usure. Et le renouvellement constitue un fameux problème !

« — Taxi ! »

Quelle joie, n'est-ce pas, confortablement installé, de se laisser conduire, sans nul souci, de Vincennes à l'Etoile !... Les quais de la Seine, l'Ile Saint-Louis, les Tuileries, la Concorde et déjà, déjà, la perspective des Champs-Elysées où mille autos semblent jouer entre elles sur la chaussée. A cet instant, nous méprisons le métro, nous sourions aux files d'attente des autobus — le seul moyen agréable de circuler dans Paris est indiscutablement le taxi. Il pleut ? Taxi ! — Nous sommes pressés ? Taxi ! — Nous portons un paquet encombrant ? Taxi ! — L'automobile personnelle ? Mais, n'entendons-nous pas de toutes parts : garage, assurances, impôts ? Et nous revenons, à l'occasion, au taxi parisien joufflu, un peu démodé, mais tellement confortable ! Nous savons l'apprécier à sa juste valeur, lorsqu'il nous conduit à notre rendez-vous, nous évite la pluie et la bousculade du métro ; ne soyons donc pas ingrats. A l'interview suivante, prêtons une oreille attentive. M. X... (chauffeur) a placé dans son portefeuille les quelques billets de la course, et, se reculant sur son siège, nous expose son point de vue. Nous ne tardons pas à savoir que sa journée est de onze heures. La préfecture a fixé dix heures, exception faite des chauffeurs propriétaires d'une seule voiture. En cas d'arrêt de travail, maladie, grosses avaries, il peut obtenir l'autorisation de rouler douze heures par jour. « — Tout est prévu ! — Par les syndicats et la préfecture. Mais la question de l'essence reste à étudier !... » « — à 46 fr. 80 le litre d'essence, nous n'y arrivons plus ! Nous consommons 13 à 15 litres aux cent kilomètres, soit 450 à 500 litres par mois et par taxi. A Paris, nous sommes 10.000 contre 14.000 avant la guerre. Et c'est encore dans notre capitale que la circulation coûte le moins cher... » En déduisant les frais généraux qui incombent à une voiture sans cesse en mouvement, notre chauffeur nous apprend, sans détour, « qu'il se fait » de sept à huit cents francs par jour de bénéfice net, compte tenu des réparations bénignes dont il se charge lui-même. « — Je me suis mis à la mécanique, après les fiacres... » Pendant un court instant, nous faisons revivre, à travers les mains noueuses de notre ami, ses ongles cassés, usés, le cocher d'autrefois, dressé sur son siège, le fouet au vent, la mine fière sous son haut-de-forme. C'est un bruit de sabots ferrés... un peu de nostalgie... « La Belle Epoque ! »... La pluie a maintenant interrompu notre bavardage et réjoui notre interlocuteur. Les clients ne manquent pas par mauvais temps, et nous l'imaginons, ce soir, content de sa journée et brossant les housses de sa voiture. Nous savons que son épouse lui viendra en aide et que tous deux mettront à jour leur livre de comptes.

Cette conversation n'a pas été sans



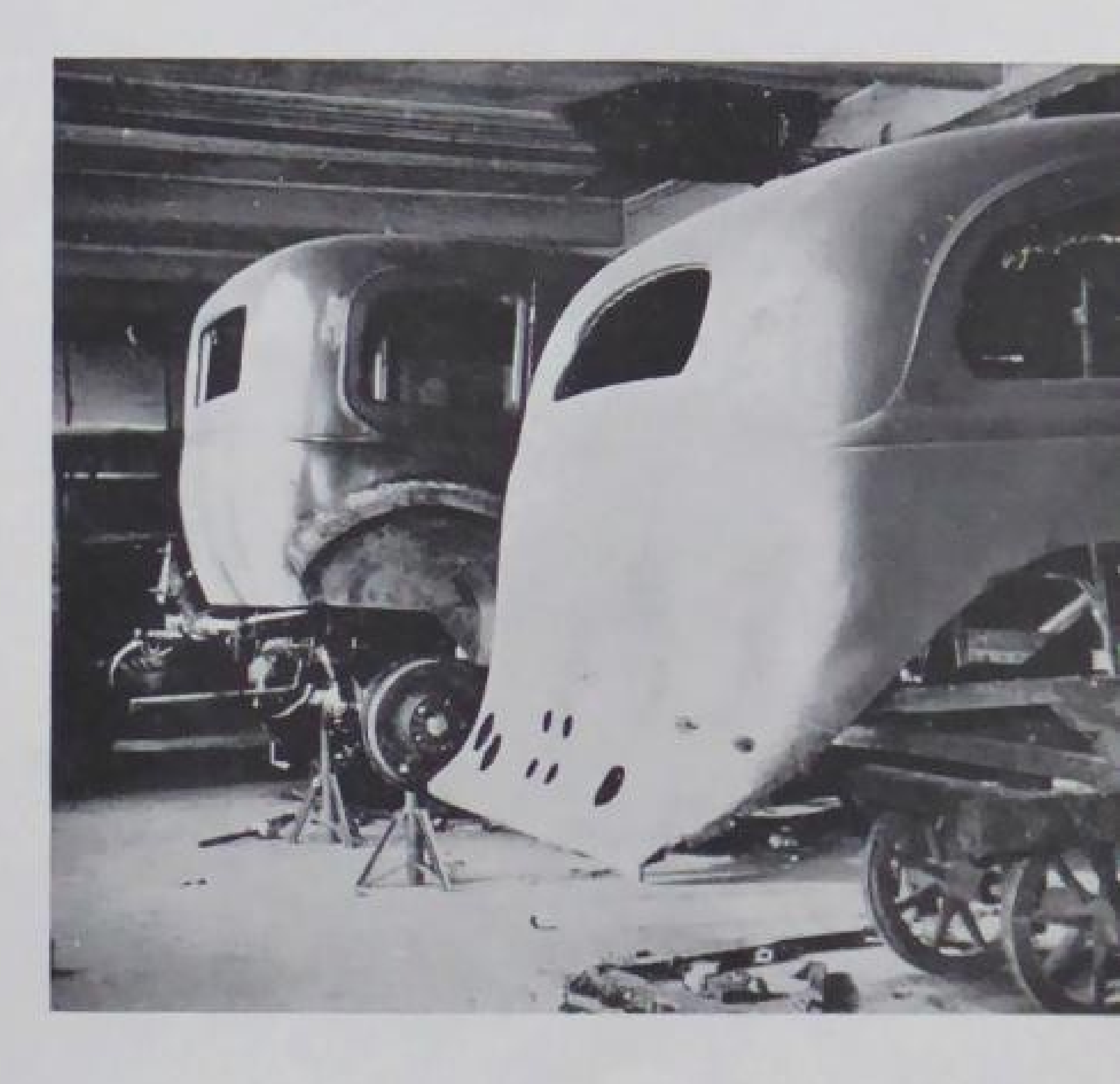


libres ! De onze à quatorze heures,
Le reste du temps, jamais ils n'empruntent
disposent plus d'assez de carburant, etc..., etc..."



nous fait réfléchir : 500 litres par mois × 12 = 60 hectolitres par an pour un véhicule, soit 600.000 hectolitres pour 10.000 !... Jamais nous n'avions imaginé une telle consommation de carburant. D'ailleurs, nous nous étions simplement contentés de nous laisser conduire et de maugréer suivant le cas, sans approfondir plus avant les difficultés de cette profession. Non seulement les difficultés matérielles et les fatigues, mais les dangers. Témoin ce chauffeur que trois bandits dévalisèrent sous la menace du revolver, pour s'enfuir après avoir mis le taxi hors de service. Comme consolation et dédommagement, il obtint 90.000 fr. et l'occasion de changer de voiture !... La majorité des chauffeurs de taxis exploitent leur véhicule depuis quinze ans — en moyenne — De cet état de choses découlent des réparations souvent graves ; les moteurs, au régime de la circulation de Paris, fatiguent considérablement. Il faut fréquemment changer des pièces que l'on ne trouve plus dans le commerce, les faire faire à des prix très élevés. Maints ennuis s'ajoutent : consommation plus forte d'huile et d'essence, insécurité du moteur, bruits de carrosserie, tous inconvénients portant préjudice au chauffeur du taxi. La solution est donc d'acquérir un véhicule neuf. C'est la solution, mais c'est aussi le problème. Pour obtenir les meilleures conditions de la part d'un constructeur, il ne suffit pas de se grouper et de former ainsi une grosse commande ; la première chose est de trouver un fournisseur. Les caractéristiques d'un taxi sont spéciales, différentes de celles d'une voiture touriste. La charge utile, le nombre de places, la consommation réduite au minimum, la sécurité et le confort sont les éléments indispensables. Nous pensons pouvoir écrire que Ford (Vedette) et Peugeot (203 commerciale) ont été pressenties à cet effet. Quant à la R.N.U.R., elle aurait, parait-il, l'intention de mettre prochainement sur le marché une voiture dont la caisse a été spécialement étudiée pour l'usage « taxi ». M. Georges Kermina, propriétaire et directeur de « La Métropole », souligne pour nous la valeur des taxis Renault que ses chauffeurs utilisent depuis de nombreuses années. Il est vrai que ces voitures sont entièrement remises à neuf, quand le besoin s'en fait sentir. Les carrosseries sont défaites de bout en bout (bois, tôle, fauteuils, peinture) et les moteurs, démontés jusqu'aux plus petites pièces, sont révisés et mis au point avec le plus grand soin. Le dépôt des taxis « La Métropole » est une véritable usine où cent ouvriers entretiennent les trois cents voitures de la Compagnie, qui couvrent, ensemble, un million de kilomètres par mois. Personne ne songe à se plaindre de ces modèles relativement anciens, mais d'un confort et d'une souplesse qui ont fait leurs preuves, et M. Kermina attend la sortie des nouveaux taxis de la R.N.U.R. pour renouveler son matériel. Nous aurons sans doute le privilège d'apprécier bientôt ces récents modèles, au même titre que la « Vedette » et la « 203 », mais ne soyons pas trop impatients, car ces voitures luxueuses, élégantes, rapides, sont d'un coût de cinq à six cents mille francs !... Une telle facture ne peut évidemment pas être réglée « cash » par nos chauffeurs de taxi et les crédits demeurent très longs (de 24 à 27 mois). Mais déjà, nous croisons dans les rues quelques « Vedette » et nous pouvons espérer, dans un proche avenir, rivaliser avec les puissants taxis américains de New-York, Oslo, Stockholm ou Bruxelles. Peut-être même aurons-nous à bord le téléphone (coût 300.000 fr.), en plus de la radio, de la télévision... Mais toujours, au Bois, le fiacre gagnera en pittoresque.

G. B.





DE HAUT EN BAS.
A " La Métropole ", la remise en état des voitures : nettoyage des pièces, travaux de carosserie et de mécanique.

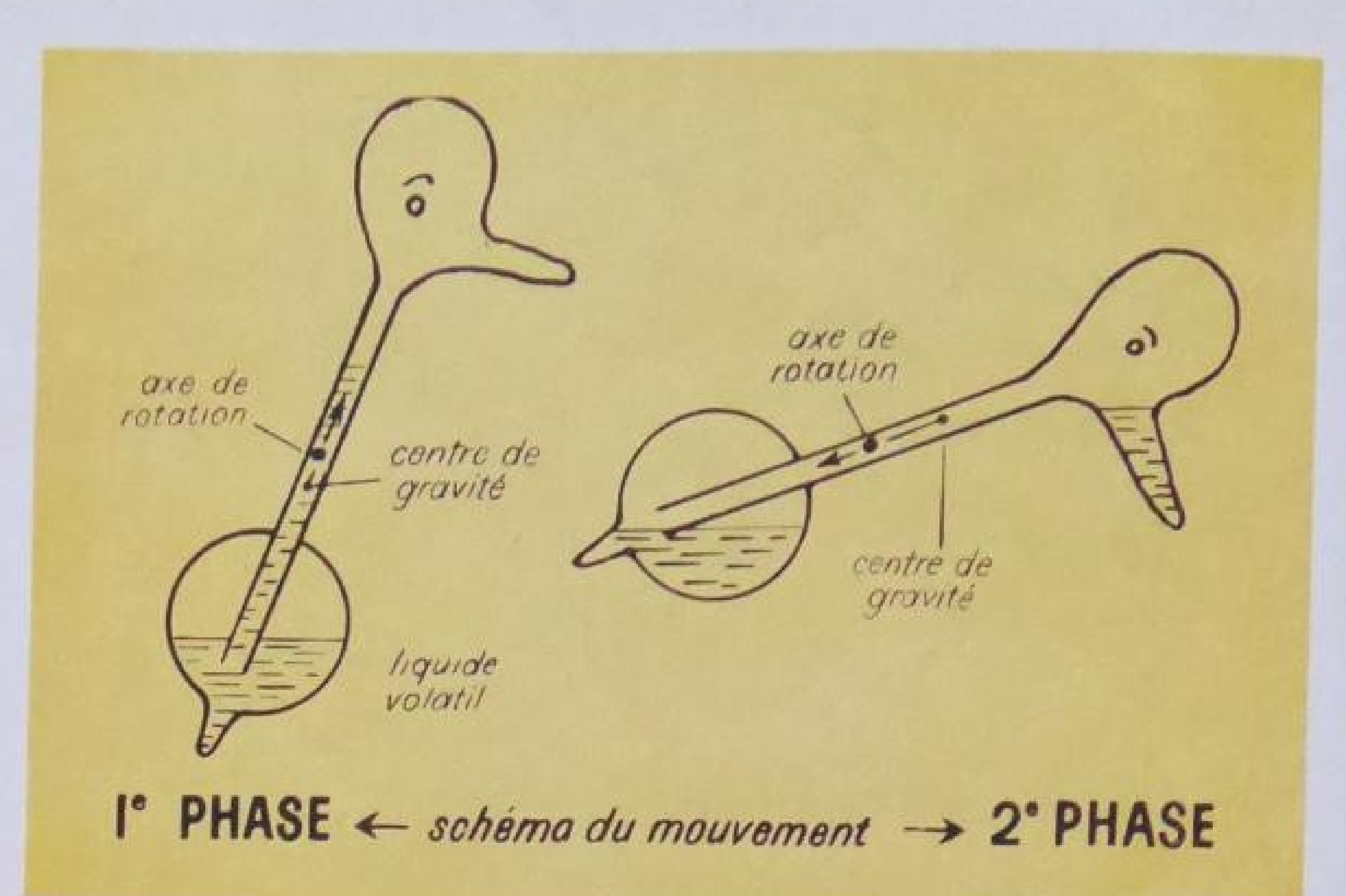
Petites

DÉCOUVERTES



Pour nous amuser :

L'OISEAU BUVEUR



Dans la vitrine de certains magasins de jouets, un oiseau de verre, garni de plumes, s'incline au-dessus d'un verre d'eau ; il se penche, son bec trempe dans le liquide, puis il oscille un instant, se redresse et recommence. Le fonctionnement de ce curieux « échassier », qui nous amuse et nous étonne, s'explique simplement. Deux boules de verre mince, reliées par un tube qui se prolonge dans la boule inférieure, constituent la tête et le corps dans lesquels circule un liquide volatil. La tête, recouverte d'une poudre spongieuse, s'imprègne d'humidité à chacun de ses contacts intermittents avec l'eau et se trouve refroidie par l'évaporation continuelle de cette eau. La vapeur qui s'est condensée sous l'influence de cette baisse de température entretient une pression presque nulle dans la boule supérieure, mais dans le reste de l'ensemble le liquide qui se volatilise entraîne une pression supérieure. Cette pression oblige le liquide à monter dans le tube. Le centre de gravité du système se déplace, passe au-dessus de l'axe de rotation et donne à l'oiseau son mouvement de bascule. Tel est le simple mystère de l'Oiseau Buveur !

Dans nos jardins :

PETITE MOTOCULTURE

Le bêchage, en fin de journée, est un des travaux les plus pénibles du jardinage ; désormais, la peine du jardinier sera allégée par l'emploi du motoculteur « 5 CV Camiot-Gravely », qui retourne un are de terrain léger en moins d'une heure et permet de nombreuses utilisations : charrue, herse. Suivant le cas, il est possible de lui adjoindre des socs à butter, une faucheuse, un pulvérisateur à pression, une remorque, etc...

La construction robuste de ce petit tracteur lui ouvre une brillante carrière dans nos jardins et nous espérons, dans un proche avenir, voir son usage se répandre.

(Photos et documentation « Notre Métier »)



Nous distinguons, entre les roues avant de l'appareil à l'arrêt, les pales de la charrue rotative.

Remarquons le jardinier qui ne semble faire aucun effort pour diriger le motoculteur en pleine action.



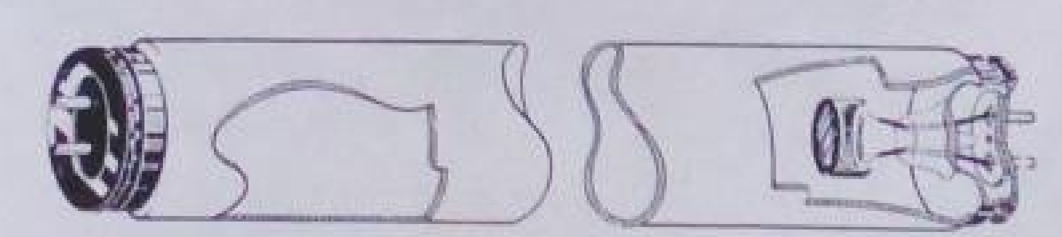
Le petit tracteur poursuit son travail. L'émiettage parfait de la terre nous donne une idée de sa valeur.

Dans l'éclairage :

LA LAMPE GERMICIDE

La lampe Germicide connaît un grand succès aux Etats-Unis, et les industriels français manifestent depuis quelque temps déjà, le désir de la voir apparaître sur le marché national. Ce désir sera bientôt satisfait, car les fabrications Mazda ont mis au point cette fameuse lampe Germicide, productrice de rayons ultra-violets abiotiques et dotés d'un effet bactéricide puissant. Elle pourra être utilisée pour la désinfection des usines et des locaux pharmaceutiques, dans les laboratoires biologiques, la stérilisation des usines de fabrication ou préparation de produits alimentaires, dans les installations sanitaires, la désinfection de matériels divers, dans les hôpitaux, chez le médecin et dans le cabinet du dentiste.

N'oublions pas, toutefois, que les rayons ultra-violets abiotiques constituent un danger pour la vue. Il est donc très important que les lampes Germicide soient placées hors du champ de vision direct et indirect, ce qui implique un choix judicieux des matériaux réfléchissants ou non réfléchissants.



La lampe Germicide Mazda TG 30 doit être utilisée avec précaution : emploi de réflecteurs spéciaux, de goulottes en aluminium, qui permettent un contrôle rationnel du rayonnement et une meilleure utilisation de la lampe dans ses multiples applications.



Si vous voulez élever des lapins...
OU LA NAISSANCE, LA VIE ET LA MORT D'UNE SOCIÉTÉ



1. Le Char Social s'est engagé sur la route de la prospérité. Il grimpe allègrement la pente douce, sans à-coups. Tout est si facile dans l'euphorie d'une période de prospérité !



2. Et le bercement régulier du Char aurait tôt fait de faire sombrer dans les délices de la béatitude l'équipe de direction et les actionnaires sur leur banquette arrière...
La « prospérité est un état précaire qui ne présage rien de bon »... Lorsque le char est sur le point d'atteindre le sommet et que, bientôt, s'offrira l'abîme vertigineux, est-ce bien le moment pour le chauffeur de faire un petit somme, comme un bon vieux cocher de diligence ? Que penser d'un tel chauffeur, que penser d'un Président qui, parce que tout va bien aujourd'hui, ne **prévoit** *pas les difficultés de demain ?*



3. Nos éleveurs, quant à eux, auraient les meilleures raisons de se montrer satisfaits : les lapins « prospèrent », se vendent bien et, en outre, ils tirent un bon prix de leurs peaux (ce sous-produit...!)
Et cependant, l'un d'eux a des soucis. Cette nuit n'a-t-il pas fait un songe ? « Six lapins maigres dévoraient six lapins gras ».



4. Inquiet, à juste titre, de cette explosion de rage carnassière chez un animal réputé débonnaire, il s'en va interroger le spécialiste engagé pour s'occuper des lapins.
Interpellé, ce brave homme se redresse, hoche la tête d'un air grave et, imitant un illustre prédécesseur, fait connaître le plus naturellement du monde la clef du songe.



5. « Vos six lapins gras, ce sont les six mois de la belle saison qui apporte avec elle trèfle et serpolet... Vos six lapins maigres sont les six mois de la morte saison, sans le moindre brin d'herbe. Si vous ne voulez pas que les lapins maigres dévorent les gras, faites, dès aujourd'hui, vos réserves de carottes et de foin... Chacun sait cela ! Et notre brave homme, que la vie champêtre ouvre aux symboles, d'ajouter : « Si vous ne voulez pas danser comme la cigale, amassez comme la fourmi ».



6. Cette remarque paraît judicieuse à notre éleveur qui admet rapidement le bien-fondé de la **constitution d'une provision** *destinée à franchir les mauvais pas. Chemin faisant, de nombreux exemples lui viennent à l'esprit :*



7. (a) Chaque jour l'écureuil entasse des noisettes pour l'hiver ;



(b) Son épouse fait une petite caisse pour les chaussures à remplacer... ;



(c) Lui-même, cotise chaque mois pour constituer sa retraite...



(d) ... et économise deux billets pour les impôts et pour les vacances.

Comment analyser ces opérations ? Toutes se caractérisent par :

(1) la prévision d'une dépense future, (2) un prélèvement sur le revenu présent (3) destiné à constituer une réserve, (4) pour faire face, à la dépense prévue le jour venu.



8. Au fond, cela revient, se dit-il, à répartir sur une longue période une dépense qui serait difficilement supportée avec la cueillette, les appointements, le salaire, ou le revenu du mois. Ainsi, les « coups durs » sont « étalés » dans le temps. Le principe de l'assurance est de partager un risque entre plusieurs personnes ; ici, le principe est de répartir un risque sur plusieurs mois ou plusieurs années.

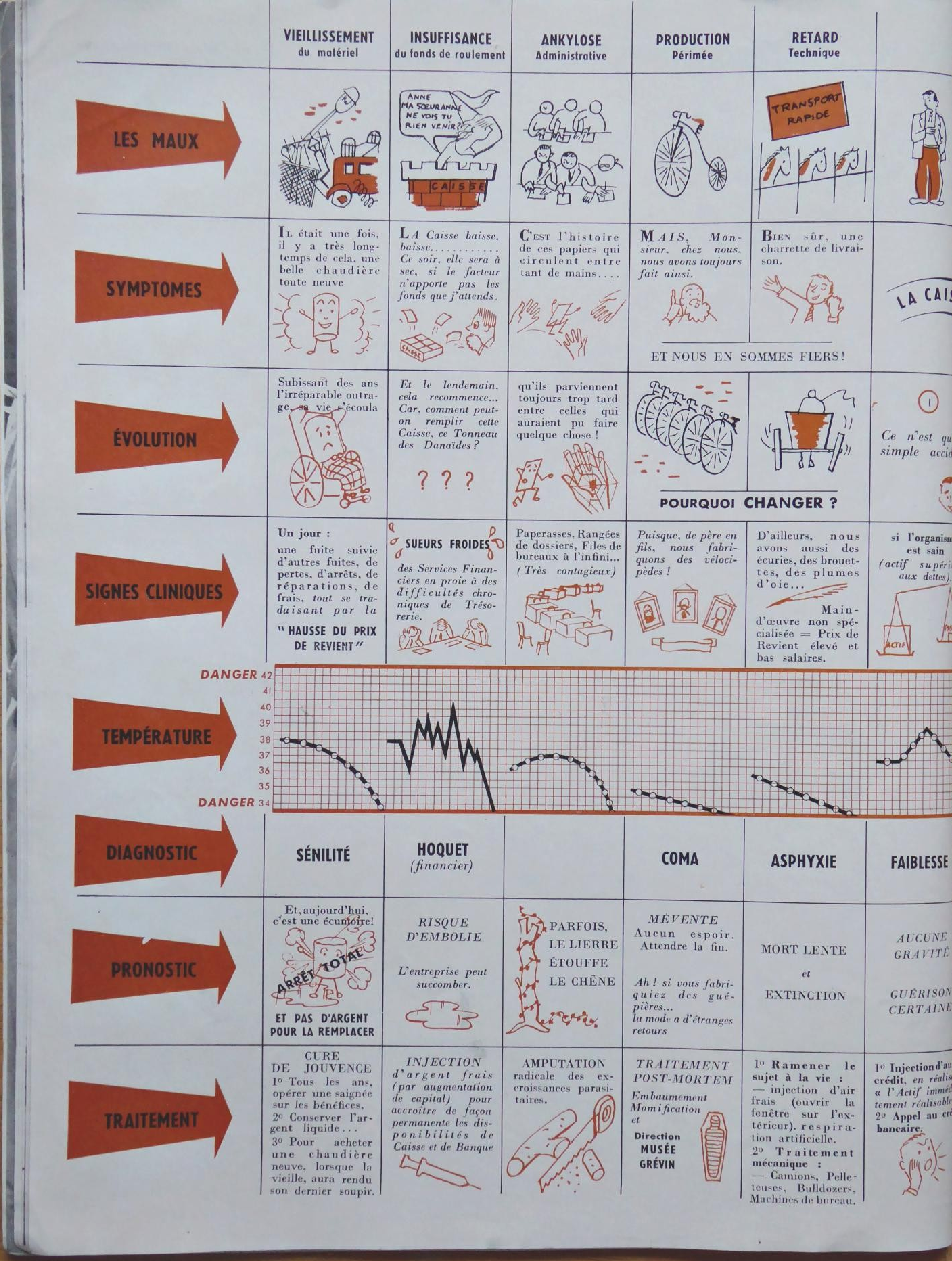


9. A quoi doivent s'attendre les imprévoyants qui ne constituent pas de réserve ? La famine guette l'écureuil. Des **difficultés de trésorerie** *s'abattront sur la ménagère obligée de remplacer les chaussures usées, sur le contribuable submergé par le papier à lettre aux couleurs tendres du percepteur, sur le congé payé contraint de renoncer aux bains de soleil sur la plage...*


10. Tout à coup, notre éleveur de lapins se demande si les sociétés sont, elles aussi, à la merci de l'imprévision. Dans son esprit horrifié se déroule le film des maux qui peuvent fondre sur une **société imprévoyante...**

(voir tableau)



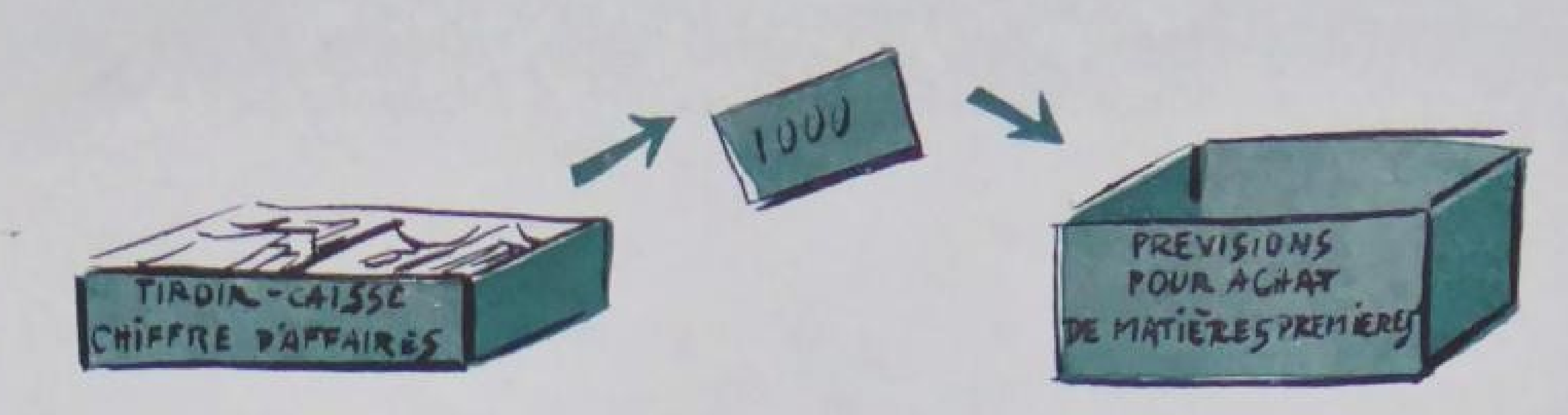
VIEILLISSEMENT du matériel
INSUFFISANCE du fonds de roulement
ANKYLOSE Administrative
PRODUCTION Périmée
RETARD Technique
LES MAUX
ANNE MA SŒUR ANNE NE VOIS TU RIEN VENIR?
CAISSE
TRANSPORT RAPIDE
SYMPTOMES
Il était une fois, il y a très longtemps de cela, une belle chaudière toute neuve
La Caisse baisse, baisse........... Ce soir, elle sera à sec, si le facteur n'apporte pas les fonds que j'attends.
CAISSE
C'est l'histoire de ces papiers qui circulent entre tant de mains....
Mais, Monsieur, chez nous, nous avons toujours fait ainsi.
Bien sûr, une charrette de livraison.
ET NOUS EN SOMMES FIERS!
LA CAIS
ÉVOLUTION
Subissant des ans l'irréparable outrage, sa vie s'écoula
Et le lendemain, cela recommence... Car, comment peut-on remplir cette Caisse, ce Tonneau des Danaïdes?
? ? ?
qu'ils parviennent toujours trop tard entre celles qui auraient pu faire quelque chose !
POURQUOI CHANGER ?
1
Ce n'est qu
simple accid
SIGNES CLINIQUES
Un jour : une fuite suivie d'autres fuites, de pertes, d'arrêts, de réparations, de frais, tout se traduisant par la "HAUSSE DU PRIX DE REVIENT"
SUEURS FROIDES des Services Financiers en proie à des difficultés chroniques de Trésorerie.
Paperasses, Rangées de dossiers, Files de bureaux à l'infini... (Très contagieux)
Puisque, de père en fils, nous fabriquons des vélocipèdes !
D'ailleurs, nous avons aussi des écuries, des brouettes, des plumes d'oie...
Main-d'œuvre non spécialisée = Prix de Revient élevé et bas salaires.
si l'organism
est sain
(actif supéri
aux dettes)
ACTIF
TEMPÉRATURE
DANGER 42
41
40
39
38
37
36
35
DANGER 34
DIAGNOSTIC
SÉNILITÉ
HOQUET (financier)
COMA
ASPHYXIE
FAIBLESSE
PRONOSTIC
Et, aujourd'hui, c'est une écumoire!
ARRÊT TOTAL
ET PAS D'ARGENT POUR LA REMPLACER
RISQUE D'EMBOLIE
L'entreprise peut succomber.
PARFOIS, LE LIERRE ÉTOUFFE LE CHÊNE
MÉVENTE Aucun espoir. Attendre la fin.
Ah ! si vous fabriquiez des guêpières... la mode a d'étranges retours
MORT LENTE et EXTINCTION
AUCUNE GRAVITÉ
GUÉRISON CERTAINE
TRAITEMENT
CURE DE JOUVENCE 1° Tous les ans, opérer une saignée sur les bénéfices, 2° Conserver l'argent liquide... 3° Pour acheter une chaudière neuve, lorsque la vieille, aura rendu son dernier soupir.
INJECTION d'argent frais (par augmentation de capital) pour accroître de façon permanente les disponibilités de Caisse et de Banque
AMPUTATION radicale des excroissances parasitaires.
TRAITEMENT POST-MORTEM Embaumement Momification et Direction MUSÉE GRÉVIN
1° Ramener le sujet à la vie : — injection d'air frais (ouvrir la fenêtre sur l'extérieur). respiration artificielle. 2° Traitement mécanique : — Camions, Pelleteuses, Bulldozers, Machines de bureau.
1° Injection d'au
crédit, en réalis
« l'Actif imméd
tement réalisable
2° Appel au cré
bancaire.



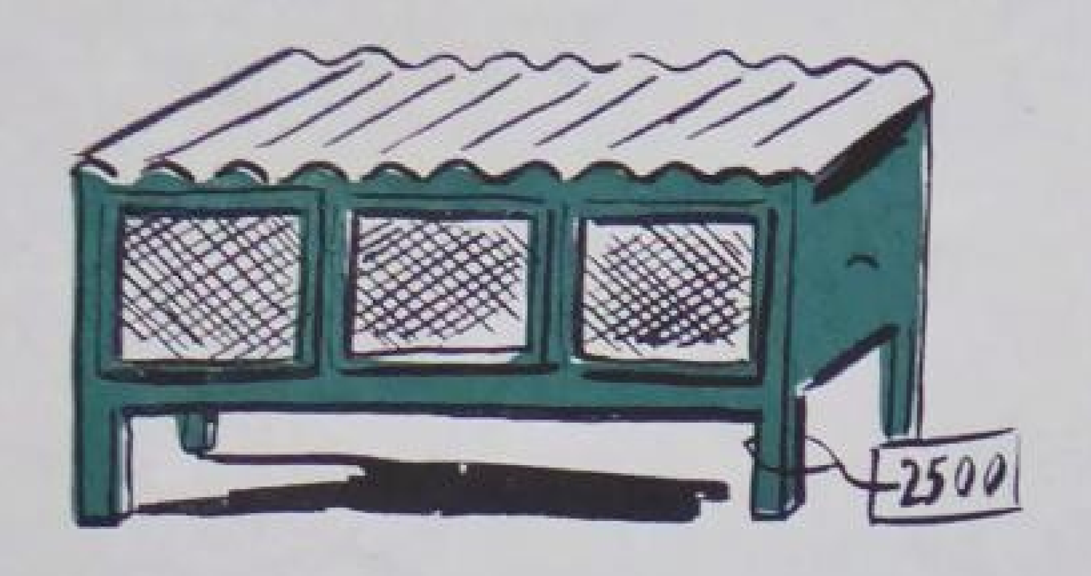
Manque d'Argent
Mauvaise Rotation du CAPITAL
EXAGÉRATION des Stocks
INSUFFISANCE des Stocks
DÉFICIENCE DU RENDEMENT
Un mal vieux comme le monde, hélas ! Le malade passe par quatre phases, parfois, il en réchappe...
EST VIDE
Les rayons de la boutique sont garnis à craquer. L'arrière-boutique est pleine..., on en a mis dans la cave, le grenier, et même dans la salle à manger...
BELLE OCCASION !
à la faveur d'une hausse, « faire la culbute » sur un article.
ACHAT 100fr. VENTE 200fr.
Le tas de charbon diminuait de jour en jour...
RRR
2
Le mal couve dangereusement
3
L'abcès éclate
4
Dénouement
Mais, le Client ne vient pas plus nombreux pour cela
RECLAME
Et depuis, quelle tentation !
de conjuguer à tous les temps : « Acheter, Stocker, Ne pas vendre ».
Puisque l'on a confiance dans la baisse qui ne saurait tarder », pourquoi donc reconstituer ce tas qui s'amenuise ?
Et tout tourne au ralenti : Fabrication, Transports, Comptabilité, Ventes...
Les débiteurs ne paient pas
Les Portefeuilles : « Effets à Recevoir » et « Créances Douteuses » GONFLENT
★ Les créanciers réclament :
Le poste « Effets à Payer » enfle.
★ Les créanciers passent à l'action :
LE BILAN EST DÉPOSÉ
Que d'argent avancé, quel capital immobilisé pour un volume de ventes identique
(Actif trop élevé pour le chiffre d'affaires.)
Cela s'appelle : SPÉCULATION
à la Hausse | à la Baisse
Jusqu'au jour où la baisse
étant venue
n'étant pas venue
Partout 2 hommes font le travail de 1... d'où Prix de Revient exagéré d'où
BAISSE DES VENTES
MANQUE A GAGNER
MANQUE A GAGNER
INANITION
DÉFICIENCE DE LA CIRCULATION
BOULIMIE
DÉNUTRITION
LYMPHATISME
SÉRIEUX
GUÉRISON POSSIBLE
TRÈS GRAVE
Liquidation judiciaire ou faillite en vue
LES JOURS SONT COMPTÉS :
Déclaration de Faillite ou de Liquidation judiciaire.
Paralysie volontaire d'une partie des forces actives
DÉCEPTION !
C'est l'expérience d'un autre genre de « culbute » : PERTES, peut-être FAILLITE, certainement DÉTÉRIORATION DES STOCKS
C'est la mise à bas des feux et pas d'argent pour reconstituer le tas de charbon et
L'ENTREPRISE FERME SES PORTES
Un pied est dans la tombe... La concurrence se chargera du coup d'épaule, faites-lui confiance.
RÉCUPÉRATION DES FORCES en n'accordant du crédit qu'à bon escient
la maison ne fait pas crédit
Seul, un rebouteux peut réussir un renflouement. Mais se garder de manœuvres frauduleuses pour avoir droit, le cas échéant, à la liquidation judiciaire.
AUCUN REMÈDE
Mort !
DOSER L'ALIMENTATION SUR LES BESOINS RÉELS
RATION
Se garder : de la suralimentation en matières premières ; de la rétention des ventes.
Accumuler des réserves en vue des mauvais jours, en prélevant sur les exercices courants.
TIRELIRE
Ranimer les membres engourdis de tous les organes de l'entreprise.
LE BIEN-ÊTRE GÉNÉRAL SUIVRA



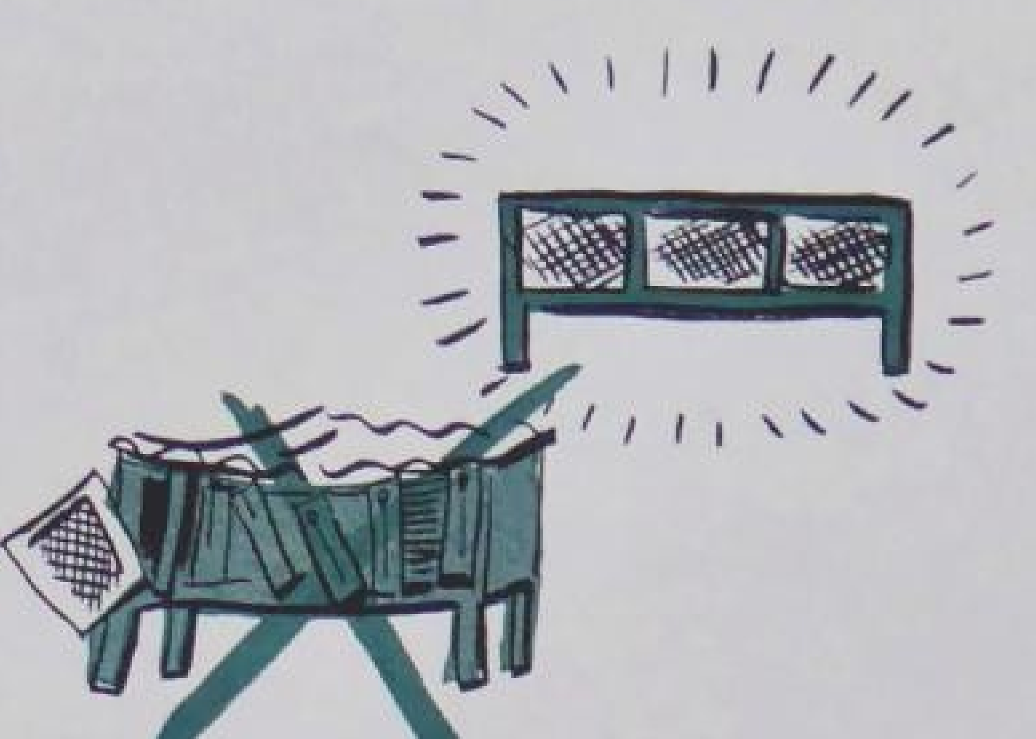
11. *Très impressionné par ces pénibles perspectives, notre éleveur va trouver son associé et lui expose les idées qui lui courent dans la tête : « Pourquoi ne pas étendre à notre Société d'élevage les bienfaits de la prévision ? Voyons ce que nous pouvons faire, soyons systématiques :*



12. (1°) *Ce brave homme m'a conseillé d'acheter, dès aujourd'hui, des carottes. Il n'a certes pas tort, mais nous ne pouvons pas acheter des primeurs ! Attendons la récolte de septembre pour acheter, mais, dès maintenant, prélevons sur nos ventes de chaque semaine 1.000 fr. pour cet achat futur. Versons-les dans une caisse sur laquelle nous collerons l'étiquette* « **Provision pour Achat de Matières Premières** » *et, en septembre, nous aurons de quoi acheter une tonne de carottes...*



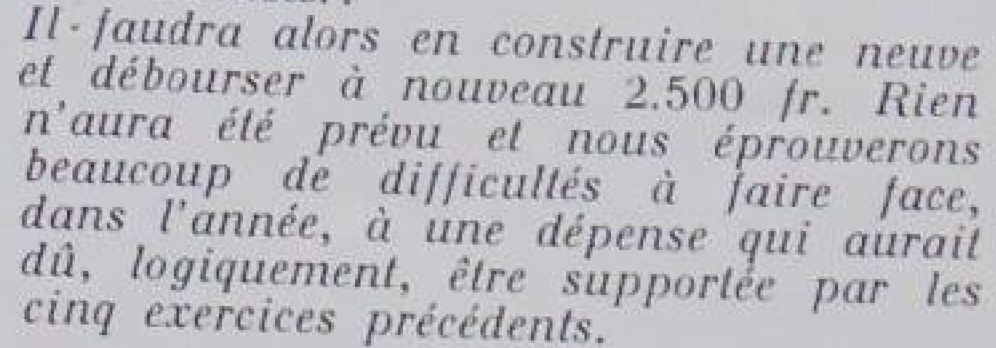
13. (2°) *Passons à la cabane... Elle est exposée aux intempéries, elle ne durera pas plus de cinq ans. Elle a coûté 2.500 fr. à la construction. Dans cinq ans, elle aura disparu : sa valeur se sera donc volatilisée à raison d'un cinquième (500 fr.) par année.*

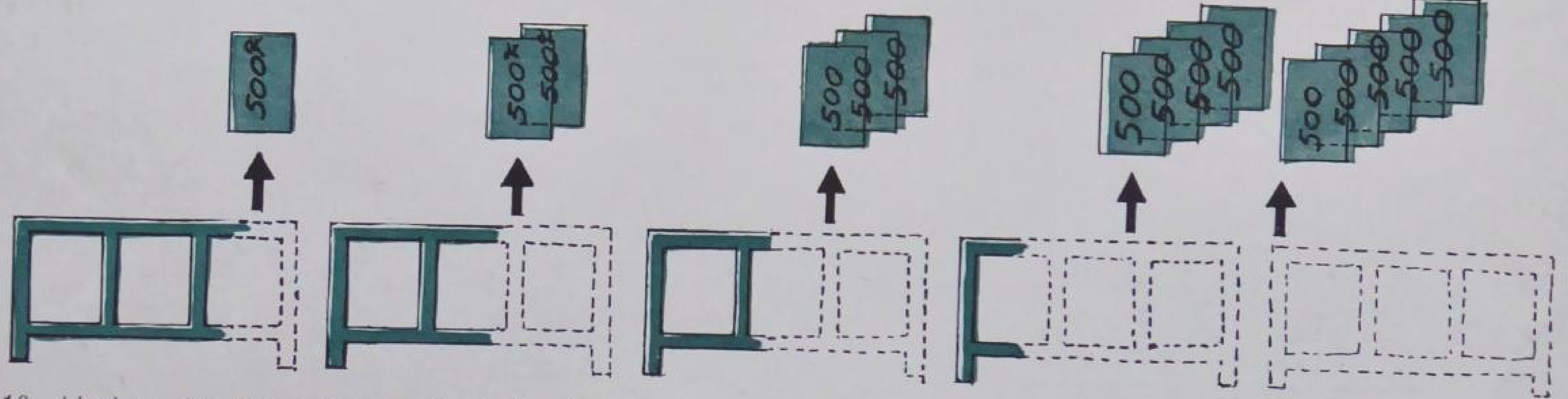


14. *Nous pouvons dire, qu'au cours de chaque année, le patrimoine social,* « **l'Actif** », *se trouve diminué de 500 fr. Dans cinq ans, nous pourrons rayer la cabane des Immobilisations : elle aura cessé d'exister.*
Il faudra alors en construire une neuve et débourser à nouveau 2.500 fr. Rien n'aura été prévu et nous éprouverons beaucoup de difficultés à faire face, dans l'année, à une dépense qui aurait dû, logiquement, être supportée par les cinq exercices précédents.

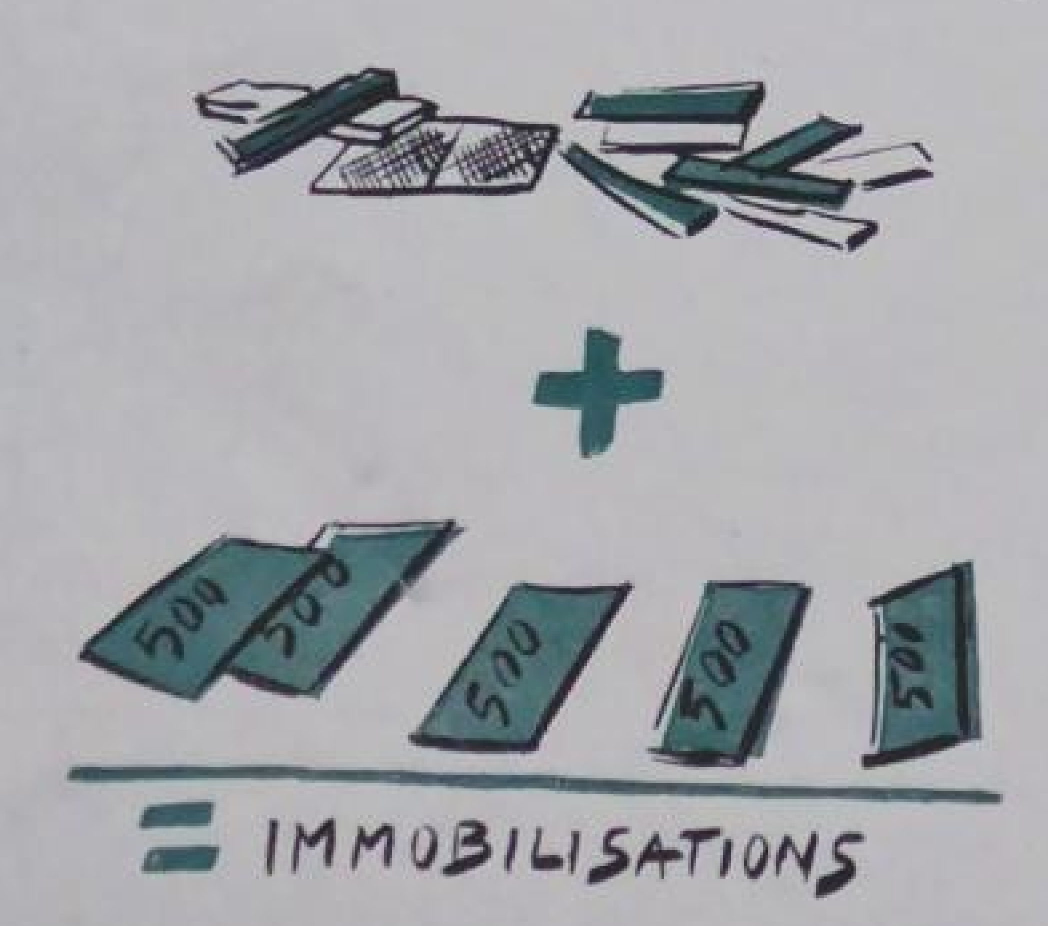


15. *Pour sortir de là, une seule solution :* **constater** *chaque année la dépréciation des Immobilisations, c'est-à-dire les 500 fr. de perte de valeur de la cabane et, en même temps,* **prélever** *sur nos bénéfices annuels un billet de 500 fr. que nous introduirons dans une tirelire étiquetée « Fonds de Renouvellement du Matériel ».*





16. *Ainsi, au fur et à mesure que la vieille cabane perdra de la valeur, grossira la réserve qui permettra la construction de la nouvelle. Conjointement, nous aurons donc réalisé l'***amortissement de la cabane** *en service et préparé la* **mise en service de sa remplaçante** *; de cette façon, dans cinq ans, nous n'éprouverons pas de difficultés de trésorerie.*



17. Nouvel avantage : *nous aurons conservé la valeur initiale des* **Immobilisations**, *représentée par la somme de la valeur résiduelle de la cabane et du montant du « Fonds de Renouvellement du Matériel ».*

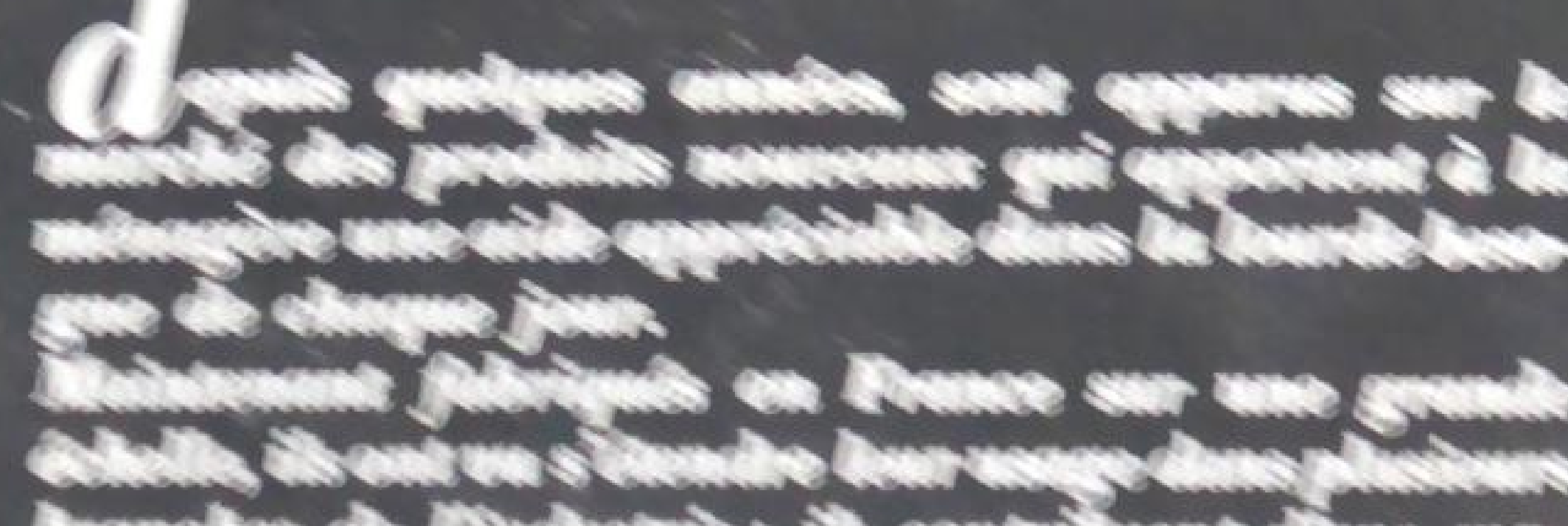


18. *Nous n'aurons donc pas mangé le capital, ce qui serait arrivé si nous avions laissé les Immobilisations se déprécier sans contre-partie. Et sans cabane, comment voudriez-vous élever des lapins, c'est-à-dire réaliser l'objet de notre Société qui n'aurait plus qu'à disparaître, qu'à être liquidée ? »*

Textes de R. Cuffel.

PÉTROLE

PROPRETÉ



depuis quelques années, sont apparus sur le marché des produits nouveaux qui apportent à la ménagère une aide appréciable dans la lourde besogne de chaque jour.
Maintenant fabriqués en France sur une grande échelle, ils ont vu s'étendre leur usage dans plusieurs branches de l'industrie; ils contribuent d'une manière non négligeable à la prospérité économique de la nation.

La presse technique a depuis longtemps fait état des importants progrès réalisés aux Etats-Unis, durant ces dernières années, dans le développement des produits tensio-actifs de synthèse, *connus dans le grand public sous le nom de* détergents. *Ce développement a de pittoresques origines.*

Certes, depuis plus de dix ans, ces produits étaient utilisés comme agents auxiliaires de teinture et pour certains usages spéciaux. La dernière guerre, avec la disette de corps gras qu'elle devait faire subir au monde entier, a considérablement étendu leurs applications, amenant avec elle la nécessité de résoudre certains problèmes. C'est ainsi que l'armée et la marine américaine ont dû pourvoir leurs troupes du Pacifique, souvent privées d'eau douce, de produits de nettoyage actifs même à l'eau de mer. Les savons ne pouvaient remplir ce rôle : les produits de synthèse y parvinrent.

C'est ainsi qu'a pu se développer aux Etats-Unis cette industrie dont la réapparition des corps gras n'a en rien freiné le progrès. La consommation des produits tensio-actifs de synthèse n'a cessé de s'accroître après la fin des hostilités et elle a atteint, en 1948, dans ce pays, 200.000 tonnes de produit 100 % actif (celui-ci étant toujours livré aux usagers, en mélange avec des produits de « support »). Tout laisse à penser que, dans les années à venir, ce chiffre augmentera encore, car on ne cesse de trouver de nouvelles applications.

LE PÉTROLE ENTRE EN JEU

Il était normal, aux Etats-Unis, que, très rapidement, on envisageât de se servir, pour la fabrication de ces produits, des larges possibilités offertes à la synthèse par la chimie du pétrole. On utilisa donc, comme matière première, des fractions pétrolières convenablement choisies, ou des produits chimiques tirés du pétrole. On disposait là d'une matière de base abondante, relativement bon marché et dont la structure chimique permettait de réaliser une vaste gamme de synthèse intéressantes.

Aujourd'hui, plus de 70 % des détergents américains sont d'origine pétrolière et il est certain que l'abaissement des prix de revient, dû à l'utilisation des produits pétroliers, a joué un rôle important dans le développement de cette nouvelle industrie.

Parmi ces détergents « pétroliers », la classe des *arylalkylsulfonates de soude* présente un intérêt particulier ; ils sont obtenus par « condensation » d'hydrocarbures aromatiques avec des fractions pétrolières ayant subi un raffinage particulièrement poussé, et sulfonation des arylalkyls ainsi formés. Ils sont dotés de propriétés mouillantes, moussantes et détergentes qui leur ont ouvert de vastes débouchés.

Ils n'ont pas tendance à laisser, après lavage les salissures se redéposer sur le linge. Leur parfaite tenue aux eaux calcaires, leur résistance aux élévations de température, assurent un rendement élevé et une totale sécurité d'emploi. Les arylalkylsulfonates de soude ont conquis aux Etats-Unis, la première place parmi les détergents synthétiques modernes, et couvrent plus de la moitié des besoins du marché intérieur.

DES PROPRIÉTÉS UTILES A LA MÉNAGÈRE

Il ne s'agit plus de fabriquer, comme il y a quinze ans, des produits auxiliaires de teinture où, comme il y a sept ans, des produits moussants et détergents à l'eau de mer.

Il s'agit de mettre à la disposition des usagers des produits dotés de propriétés spéciales, que les savons ne possèdent que peu ou pas du tout ! C'est ainsi qu'en présence d'eau *dure* (eau calcaire), les savons donnent des savons calcaires insolubles, qui produisent des crasses à la surface de l'eau, tandis que les détergents de synthèse restent solubles ou dispersés dans l'eau, conservent tout leur pouvoir de nettoyage et produisent une mousse abondante.



L'usine Standard-Kuhlmann à l'Estaque (Bouches-du-Rhône).

De plus, leur action détergente réelle permet de résoudre les différents problèmes du nettoyage ménager : blanchissage du linge, et, en particulier, des tissus délicats, de la soierie, de la rayonne, du nylon, des lainages qu'ils ont l'avantage de ne pas « feutrer », nettoyage et dégraissage des vêtements, lavage de la vaisselle et de l'argenterie, nettoyage des carrelages, des vitres, des installations sanitaires, des peintures et des papiers lavables, décollage des vieux papiers peints, etc...

La ménagère, on le voit, possède là une « solution universelle » pour tous ses problèmes de nettoyage et le détergent de synthèse a droit à la place d'honneur dans le placard aux produits d'entretien. Ajoutons qu'il est d'une totale sécurité d'emploi, n'est pas caustique et n'abîme pas la peau.

DES PROPRIÉTÉS UTILES A L'INDUSTRIE...

Les détergents de synthèse possèdent vis-à-vis des salissures des propriétés émulsionnantes et de non-redéposition qui rendent leur emploi particulièrement intéressant dans les dégraissages et nettoyages industriels.

Ils peuvent être employés purs, ou entrer dans des compositions utilisées dans des opérations telles que, par exemple :

— Décapage et nettoyage des métaux ;

— Décapage en bains généralement acides, soit pour métaux résistants, soit pour métaux doux ;

— Nettoyage des métaux ou pièces mécaniques en bains généralement alcalins, à base de sels minéraux ;

— Nettoyage et dégraissage des machines de papeterie et des feutres de presse, fabrication des pâtes et du papier ;

— Lavage des bouteilles en bains généralement alcalin ;

— Nettoyage des ustensiles de laiterie;

— Fabrication de produits d'entretien ;

— Lavage de carrosseries automobiles, matériel ferroviaire, etc..., etc...

Leurs propriétés tensio-actives particulières apportent une solution à certains problèmes qui n'avaient jusqu'ici jamais pû être résolus d'une façon satisfaisante : dépoussiérage des atmosphères contaminées, mouillage de certains matériaux au cours d'opérations industrielles, extinction des incendies dans le cas de matières poreuses, fibreuses ou pulvérulentes, nettoyage et aseptisation des voies urbaines, etc...

Tous les jours, on leur trouve de nouvelles applications dans le domaine industriel.

PRODUCTION EN FRANCE

La France ne pouvait pas rester à l'écart de ces nouveaux développements. Tout d'abord, parce qu'elle subissait, elle aussi, l'effet de la disette mondiale des corps gras et, surtout, en raison des progrès techniques que l'emploi de ces nouveaux produits lui permettait d'espérer.

Il était donc normal que le Plan de Modernisation des Industries Chimiques constituât une Sous-Commission des Détergents, dont les travaux devaient souligner l'intérêt que présentaient la création et le développement d'une industrie française des détergents de synthèse.

Ces raisons ont conduit à adapter à la fabrication des arylalkyls l'usine de l'Estaque (Standard-Kuhlmann), plus spécialement apte à réaliser cette production. Cette adaptation a exigé une mise au point délicate, en raison des multiples difficultés que présente la synthèse des arylalkyls. Mais, aujourd'hui, l'usine de l'Estaque est en mesure de produire par an 4.500 tonnes d'arylalkyls de base, soit à peu près l'équivalent de 5.500 tonnes de produits

tensio-actifs 100 %. Cette capacité de production en fait la plus importante centrale européenne de fabrication d'arylalkyls et lui permet non seulement de satisfaire tous les besoins du marché français, mais de ravitailler les autres marchés européens dont les demandes ne cessent de s'accroître.

Sur le marché français, la Standard Française des Pétroles vend ce détergent sous le nom de Stanyl.

La qualité de ce produit est au moins égale à celle des meilleurs détergents américains.

SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE...

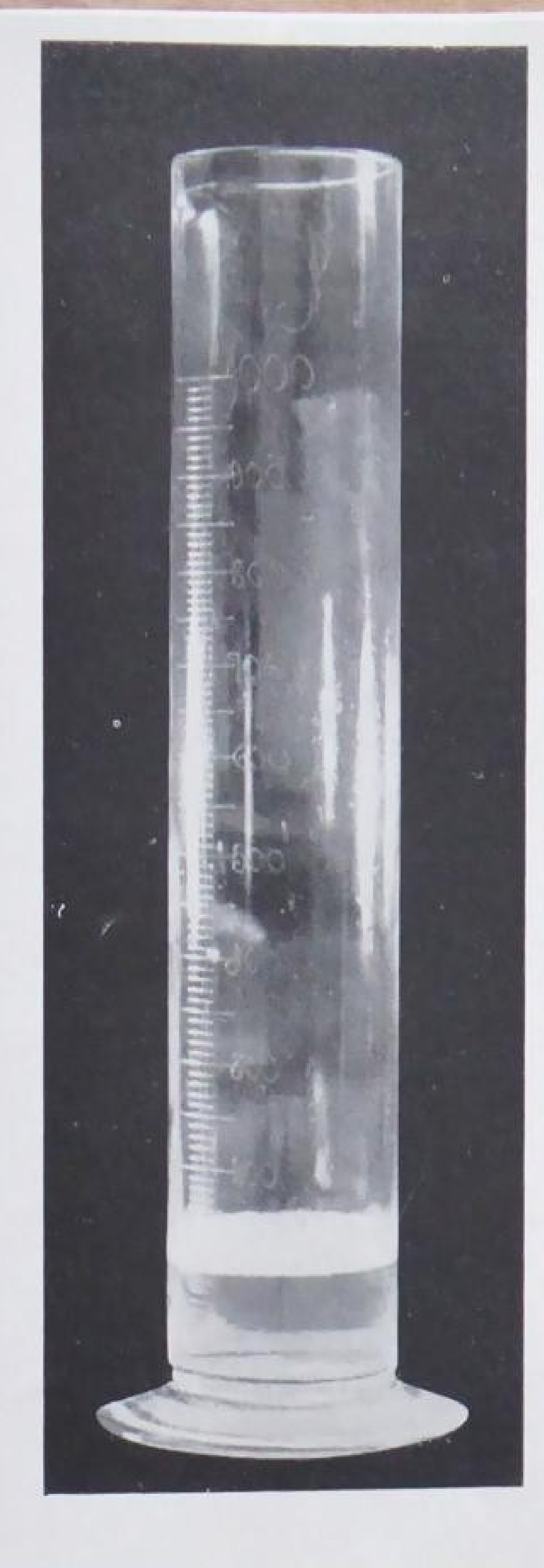
L'économie que cette nouvelle production va entraîner, sur le plan national, est loin d'être négligeable : le démarrage de l'usine de l'Estaque, en effet, va non seulement réduire assez sensiblement les importations de matières grasses, mais il va aussi nous procurer des devises grâce à l'exportation d'une partie de la production d'arylalkyls.

Enfin, l'industrie française a désormais à sa disposition, à des prix intéressants, des produits nouveaux dont les applications ne cessent de se développer.

EN GUISE DE CONCLUSION...

Cette réalisation a été menée à bien grâce aux patients efforts poursuivis depuis plusieurs années par les laboratoires et à l'étroite collaboration des services de recherche et de fabrication pour résoudre les délicats problèmes de rendement, de régularité de la production, d'équipement industriel et de qualité des produits. Toutes ces difficultés ont été vaincues et l'usine de l'Estaque est une réalisation de classe internationale dont notre pays peut s'enorgueillir.

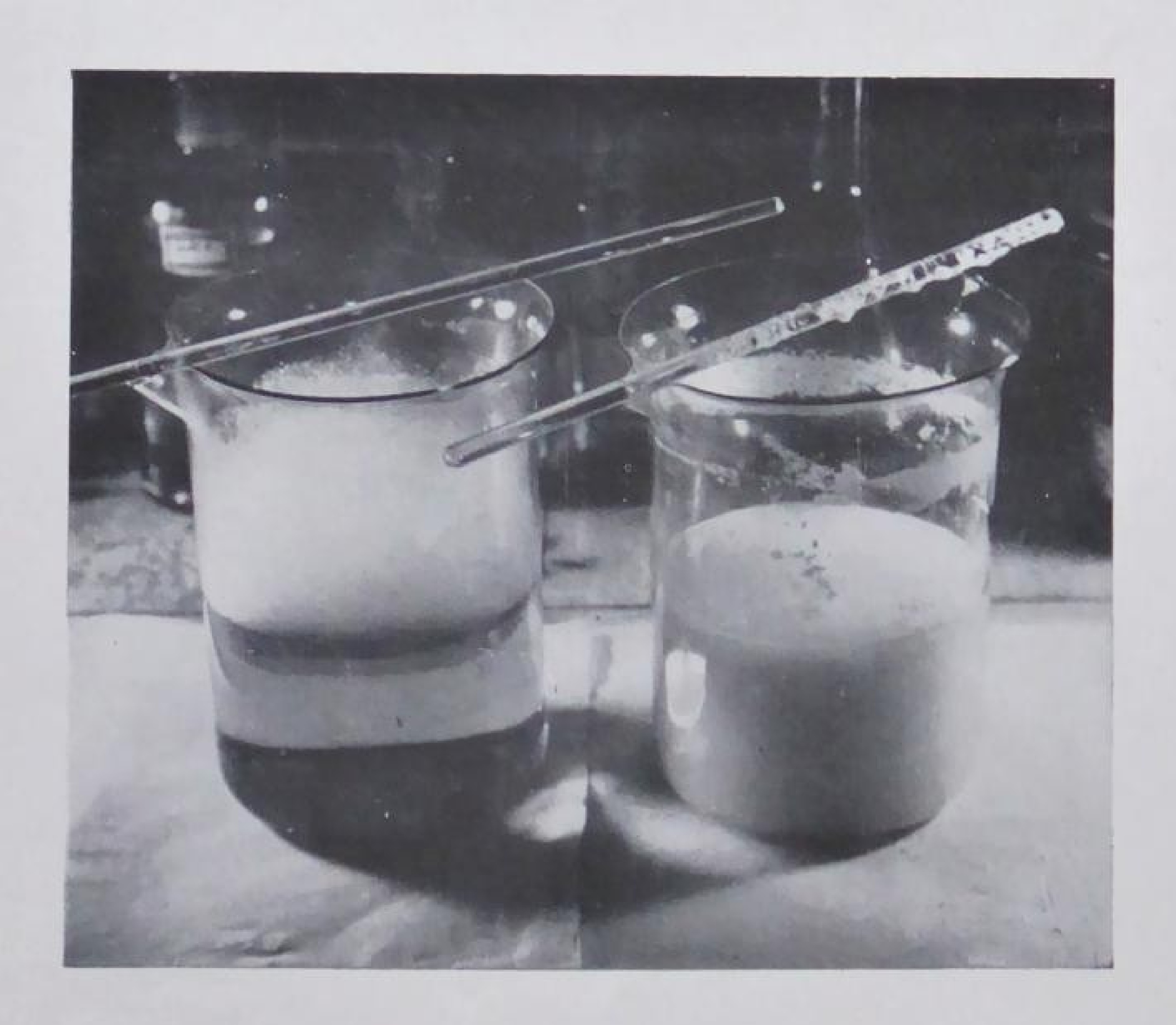
Sans doute, le public français n'est-il pas encore familiarisé avec ces nouveaux produits : la fin de la pénurie des corps gras pose de façon moins aiguë le problème de la fabrication de substituts du savon, et la ménagère française, craignant d'avoir affaire à ce qu'elle appelle des « ersatz », reste fidèle à son bon vieux pain de savon, mais, encore une fois, il ne s'agit plus de « produits de remplacement » ! Les solutions que les détergents apportent à des problèmes jusqu'ici insolubles, les économies qu'ils permettent de réaliser, leur efficacité d'application, la possibilité de réduire leur coût de production, laissent prévoir que leur emploi va rapidement se généraliser, dans les mois à venir, en apportant, dans leur domaine, une appréciable contribution à une vie meilleure.











Ci-contre, de haut en bas :
- *Dix centilitres d'une solution d'arylalkylsulfonate de soude (photo de gauche) produisent une mousse abondante dans l'éprouvette (photo de droite).*
- *La vaisselle lavée à l'eau de savon (photo de gauche) reste grasse et terne. Lavée avec un produit détergent (photo de droite), elle est parfaitement propre et brillante et elle sèche sans essuyage.*
- *Démonstration de la* **non-redéposition** *en eau calcaire : aucun dépôt insoluble ne reste sur l'agitateur trempé dans la solution de détergent, dans le récipient de gauche, ou sur les parois de celui-ci. Le savon (récipient de droite) forme des crasses insolubles.*



CET article n'est pas destiné à exalter "l'héroïsme" des équipages des tankers. Nous tenons trop à l'amitié de ceux-ci pour leur faire l'injure de baptiser "héroïsme" ce qu'ils considèrent comme les circonstances normales d'une vie de marin. Nous croyons cependant volontiers que le récit de certaines journées particulièrement dures de leurs longs périples à la surface des océans, même s'il doit faire rougir leur modestie, intéressera certainement tous leurs camarades, non seulement ceux dont la vie se passe à l'abri, bien au chaud, entre des papiers et un téléphone, mais ceux, même qui, en plein air, sur la route dans un camion ou sur les unités d'une raffinerie retrouvent pourtant chaque jour leur foyer et leur famille, des repas servis à des heures normales, en un mot une **sécurité** *qui pour les marins est toujours précaire.* (1)

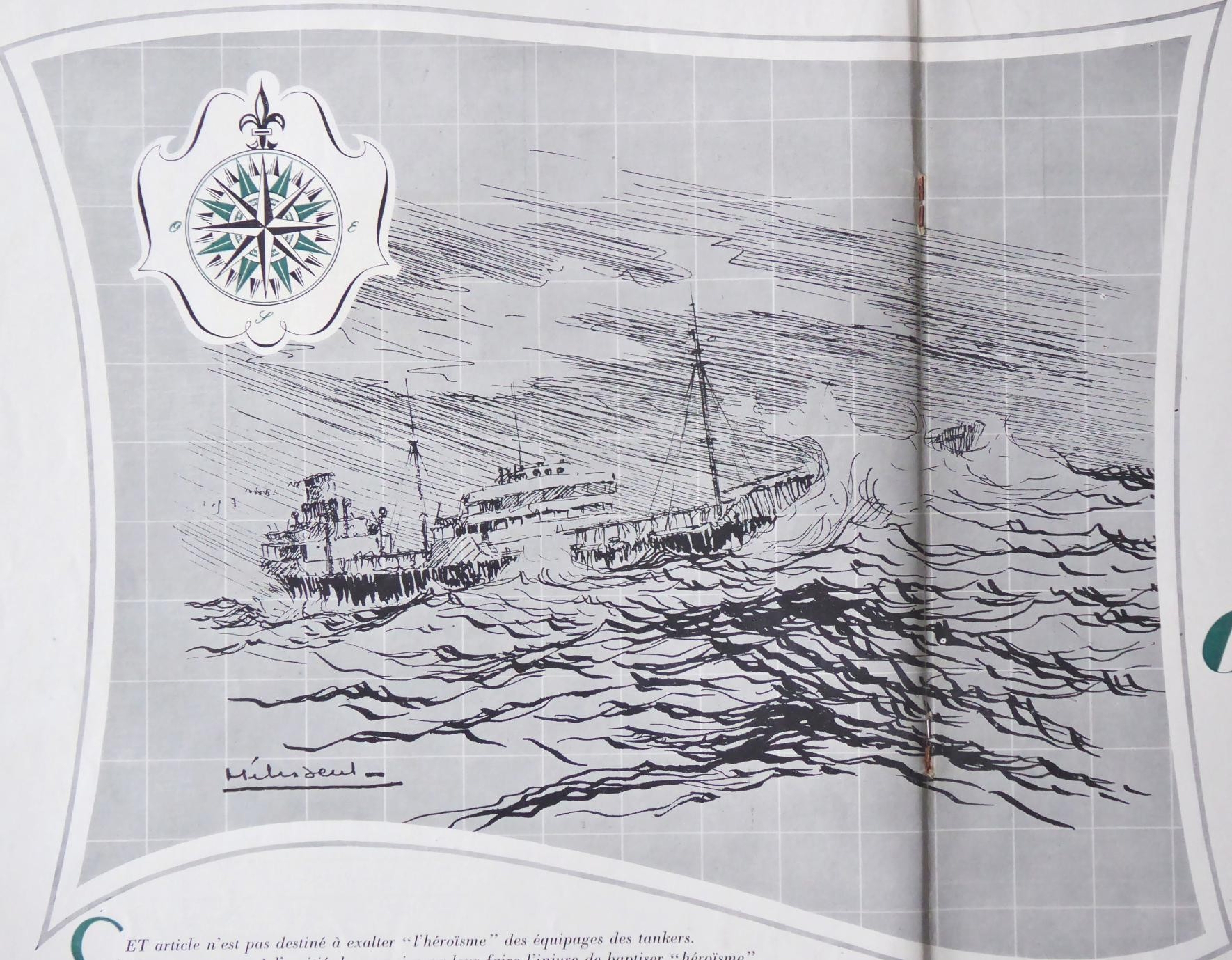
(1) Nous n'avons pas voulu alourdir ces pages d'explications relatives aux expressions maritimes contenues dans les extraits des rapports des Capitaines. Les lecteurs trouveront en fin d'article, les " traductions " nécessaires.



Mer grosse Grains violents...

... le 5 février les vents passent au Nord-ouest,
mer montagneuse, chaotique ; réduit l'allure de la machine,
d'énormes vagues balayent les ponts et
remplissent les coursives de la dunette et du château ;
deux portières de batayolles sont arrachées et enlevées,
quatre hublots sont brisés, la baleinière babord avant
est arrachée de son support, enfonçant les tôles.

(Extrait du rapport de mer du Capitaine Guillosson Commandant l'" Esso-Bretagne ", voyage d'Amuay-Bay (Venezuela) au Havre.)



CET article n'est pas destiné à exalter "l'héroïsme" des équipages des tankers.



Capitaine GUILLOSSON

L'ESSO - BRETAGNE

assiste un cargo italien

Est-il vraiment trop tard pour rappeler cet incident qui se situe dans la nuit du 25 au 26 octobre 1949 ? Nous ne le croyons pas. Voici, dans sa sécheresse émouvante, un passage du rapport de mer du Capitaine Guillosson, commandant l'*Esso-Bretagne*, qui avait appareillé du Havre sur lest, le 24 octobre 1949, en route pour Tripoli :

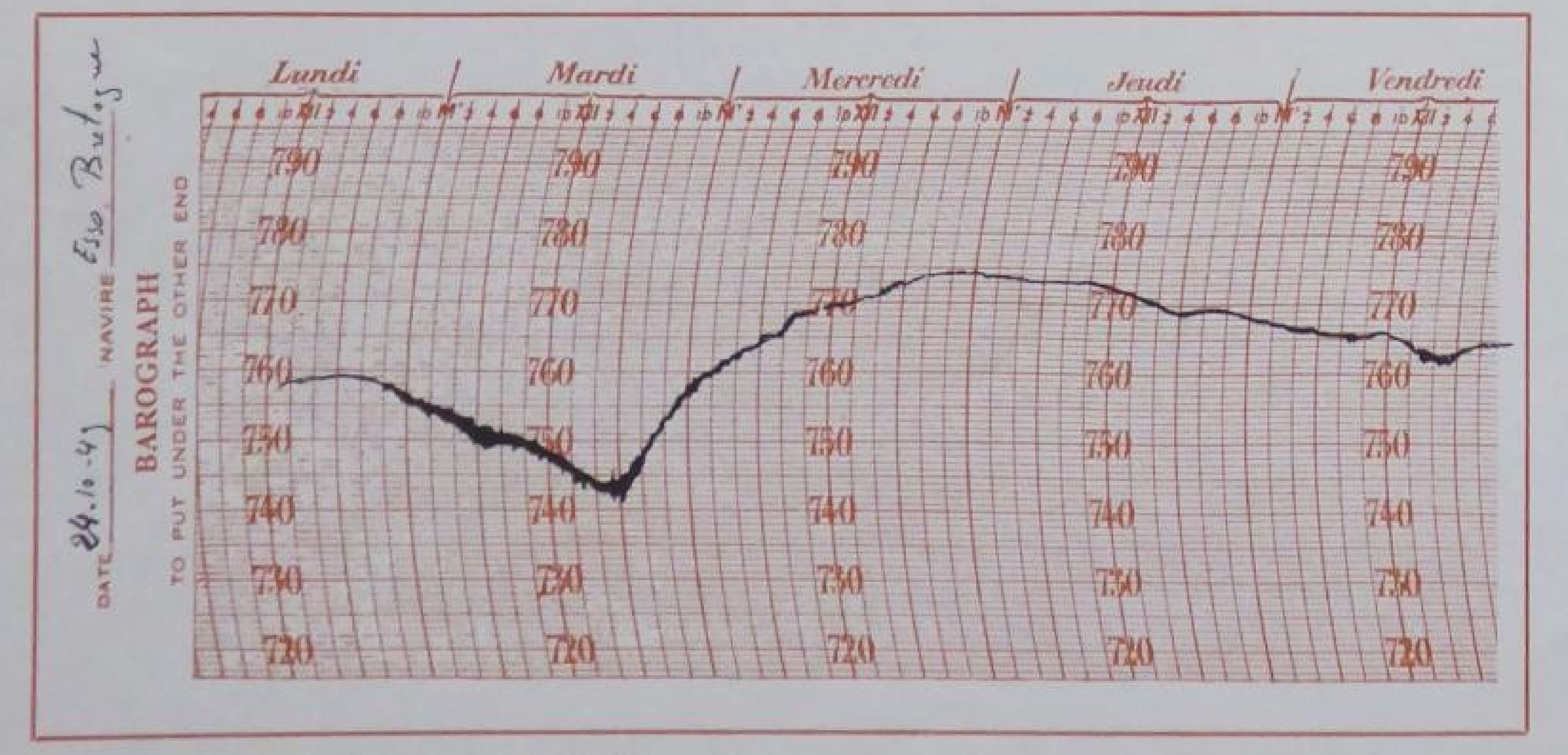
Temps brumailleux dans la nuit du 24 au 25. Doublé Ouessant à 2 h. 50 le 25. A 13 h. 15, entendu le signal de détresse du navire italien Assunzione. *Mer très grosse, vent de force 7 à 8, ayant tendance à fraîchir, le gradient barométrique est très fort. A 13 h. 20, mis le cap sur lui, et le prévenons de nous envoyer son indicatif suivi de traits pour le repérer au radiogoniomètre. Fais route au 196. Violent tangage, grosse fatigue du navire, paquets de mer et embruns sur le pont. A 17 h. 00, la mer est démontée, les vagues énormes et courtes gênent la marche du navire. La machine est réduite à 45 tours. La vitesse est d'environ 4 nœuds, le lestage est porté à 9.000 tonnes. Le mât du feu avant est tordu par un paquet, et le masque de protection du connecteur de vapeur est arraché. Le navire se comporte très bien à la cape. A 18 h. 15, aperçu un feu dans un grain soufflant violemment à ce moment. Mis en avant très lentement, mais le navire tombe en travers très rapidement. Remets en route aussi lentement que possible pour obtenir la cape. Pris toutes mesures pour préparer un lancement de ligne et une remorque. En voulant ouvrir les 8 latéraux, le matelot Hervé est pris par une lame et projeté d'un bord à l'autre. Il a une déchirure sur la peau, sous l'aisselle d'une dizaine de centimètres et des contusions multiples. A 19 h. 45, aperçu deux feux, l'un par babord, l'autre par tribord. Ces deux navires attaqués au Scott ne répondent pas. A 23 h. 20, aperçu et reconnu le navire en détressee et reste dans les parages sur sa demande. Il est impossible, à ce moment, de tenter quoi que ce soit. Le navire a de la peine à gouverner et les vagues ont des creux de 10 mètres. Vers 5 h. 00 le 26, l'état de la mer s'améliore, mais pendant les grains, nous perdons contact avec le navire. Routes diverses pour le retrouver. A 10 h. 00, nous le voyons à nouveau, le temps s'améliore nettement. Pendant la nuit, le navire italien a passé des contacts avec des remorqueurs qui doivent l'atteindre vers 13 h. 00. Jugeant qu'il ne court plus de dangesr, je lui demande si je puis reprendre ma route normale. Il me répond par l'affirmative. Pendant 24 heures consécutives, le radiotélégraphiste (1) a assuré d'une façon parfaite une veille ininterrompue et a montré beaucoup d'allant.*



Officier radio GLOANEC



Matelot HERVÉ



Voici la feuille du Barographe de l'Esso-Bretagne pour la semaine du 24 au 31 octobre. On remarquera la brusque descente de la pression atmosphérique dans la nuit du lundi au mardi, pour atteindre 743 le mardi à 18 h. Le temps ne se rétablit que dans la journée du mercredi.

Notons, au passage, que l'assistance en mer est un devoir impérieux pour tout capitaine qui se respecte et que les frais de déroutement, les dégâts que son navire peut subir, les blessures ou, parfois même, le risque de pertes de vies humaines que son action peut entraîner, n'interviennent pas dans son jugement : son expérience le guide, le met en garde contre les décisions téméraires. Son armateur le couvre toujours et la seule limite à ses manœuvres réside dans la propre sécurité de son navire. Nous avons pensé intéresser nos lecteurs en leur montrant la feuille du baromètre enregistreur de l'*Esso-Bretagne* pour la période de temps écoulé entre le lundi 24 octobre à midi et le mercredi 26 à midi. Il est très rare de constater des « plongées » aussi rapides du baromètre ; celle-ci explique la tempête qui a mis en difficulté le navire italien, et qui rendit si délicate la manœuvre de l'*Esso-Bretagne*. Plus récemment, le même navire eut, au retour d'un voyage au Venezuela, a supporter un « coup de tabac » sérieux dans l'Océan Atlantique : l'extrait du rapport de mer de son capitaine, qui figure à la page précédente, vous donnera une idée de la puissance des lames montant à l'assaut du navire.

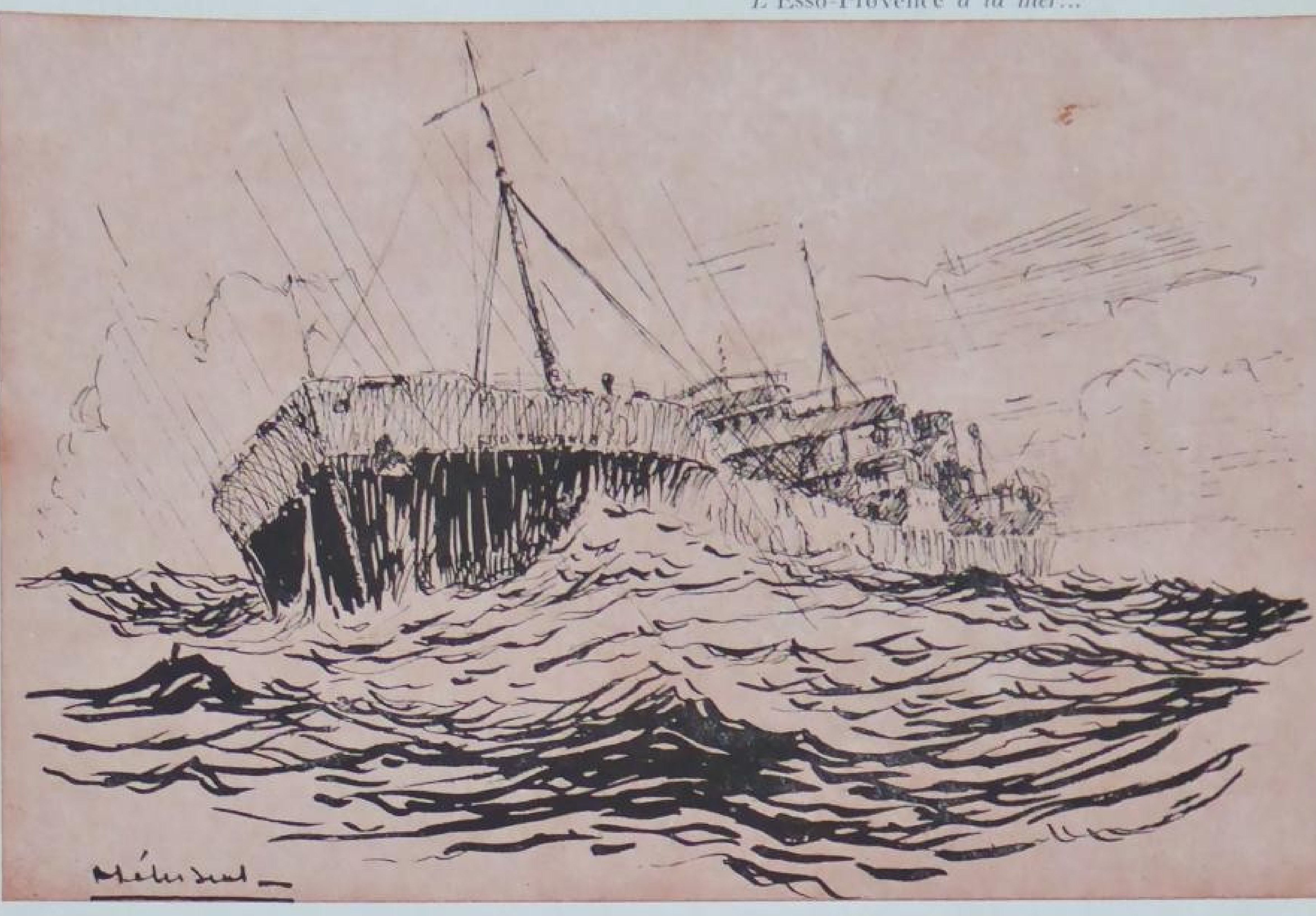
(1) *M. Gloanec.*

"ESSO - PROVENCE"

Lors de sa traversée de Port-Saïd au Havre, l'*Esso-Provence* a été, lui aussi, sérieusement secoué, et ce, du 4 au 17 février. Son commandant, le Capitaine Pelvin l'a signalé dans les termes suivants :

Le 4 février, 15 h. 30, sorti du chenal de Port-Saïd. Gros temps de Nord-Ouest. Mer grosse. Violents coups de tangage. Emballements des machines. Le 8 février, 23 h. 00, doublé Malte. Même gros temps et mêmes conditions de navigation depuis le départ de Port-Saïd. Le 9 février, 19 h. 00, doublé le Cap Bon. Grosse tempête de Nord-Ouest. Mer démontée. Enormes paquets de mer sur les ponts. Le navire tangue et roule violemment. Emballements des moteurs. Le 11 février. Dès le début de la journée, le temps s'améliore progressivement et devient beau. 23 h. 55, Caxine au sud 10 milles. Le 12 février, 23 h. 45, Gate au nord, à 8 milles. Le 13 février, vers 3 h. 00, le vent de Nord-Ouest se lève et devient fort rapidement. La mer devient houleuse. Dans le courant de a journée nombreux grains de vent et de pluie. 17 h. 25, doublé Tarifa. Grosse houle Nord-Ouest. Le navire tangue et roule assez durement. Emballement des machines. Le 14 février. Très grosse houle. Roulis et tangage accentués. 10 h. 45, doublé Saint-Vincent. Le 15 février, 23 h. 45 Torinana, à l'Est à 10 milles, pris la route en direction de Créach. Le 17 février, 11 h. 30, doublé Créach pour entrer en Manche. Très grosse houle d'Ouest. Fort tangage. Emballement des machines. 23 h. 30, Les Casquets au Sud à 8 milles. La houle est beaucoup moins forte. Beau temps. Le 18 février, 4 h. 30, doublé Barfleur. 8 h. 50, doublé B.F. du Havre, commencé à manœuvrer machines. 9 h. 30, embarqué pilote à la bouée à sifflet. 11 h. 20, passé les digues, pris deux remorqueurs. 11 h. 50, accosté au poste n° 1 de la C.I.M. 12 h. 30, amarrage terminé.

Le Capitaine : J. PELVIN.



L'Esso-Provence *à la mer...*

"ESSO - FRANCE"

Il arrive aussi parfois qu'un tanker ait à opérer un sauvetage : le rapport du Capitaine Lerat, commandant l'*Esso-France*, nous en donne un exemple vivant survenu au début de février en mer Rouge :

ESSO-FRANCE. Sauvetage des naufragés du boutre *Kid* pendant la traversée d'Aden à Massaouah...

Je n'ai qu'à vous signaler la bonne volonté de tous au moment du sauvetage des naufragés, les opérations de mise à l'eau et de remontée d'une baleinière, par mer agitée, étant toujours délicates. Le personnel machine, M. Tosser, chef mécanicien, en tête, y apporta son concours. M. Coutures s'était proposé de prendre en main cette baleinière et j'ai jugé bon d'accepter, car en raison de l'état de la mer, le commandement de la baleinière réclamait un officier ayant une grande expérience. L'armement comprenait : MM. Coutures, second capitaine ; Chapelain, pompiste ; Jegou, matelot ; Le Goff, matelot ; Audo, matelot ; Lagadec, matelot. Le gestionnaire, Clément, apporta beaucoup de dévouement pour réconforter les naufragés très déprimés par 5 heures de séjour dans l'eau. Le premier naufragé était accroché à une balle de tissu, le jeune garçon était cramponné à une claire-voie. Il est probable qu'il a perdu tous les siens dans cet accident qui a fait vraisemblablement 5 victimes.

Le Capitaine : LERAT.

Mais, à proximité même des côtes de France et pour de courtes traversées, nos caboteurs rencontrent parfois une grosse mer et ces navires, sensiblement plus petits que les T. 2, ont souvent des traversées dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles ne sont pas de tout repos.

Voici, tirés des rapports de mer du Capitaine Louis, commandant du *Port-Jérôme* et du Capitaine Corbel, comman-

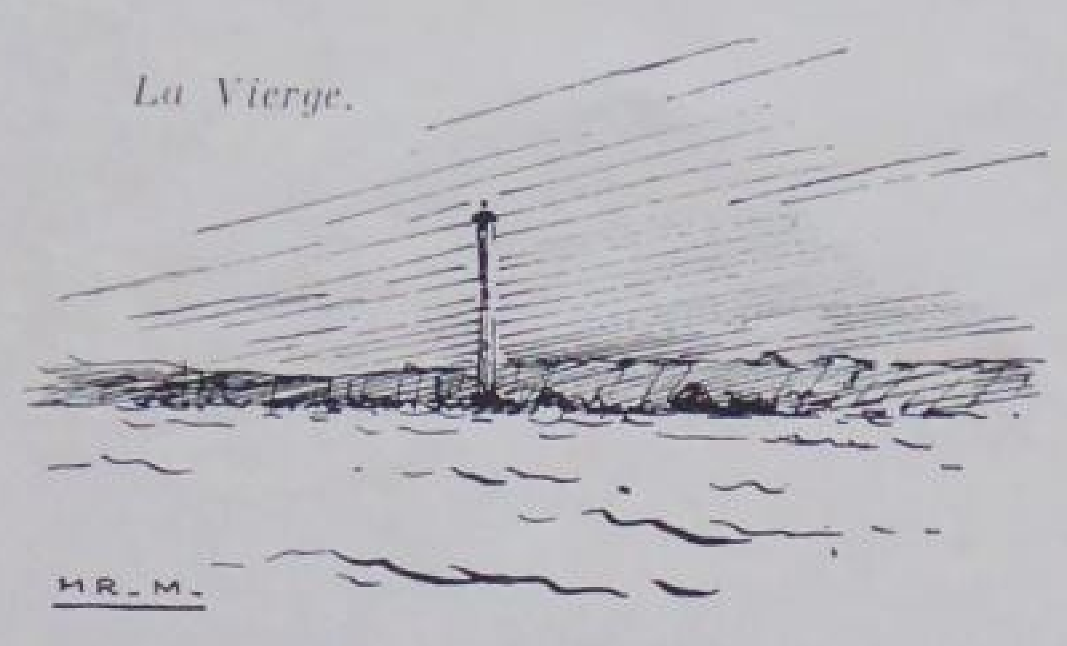


L'Esso-France *met à l'eau sa baleinière.*

dant du *Roche-Maurice*, le récit — d'une brièveté toute réglementaire — de deux traversées de cabotage :

PORT-JÉROME

8-12 février 1950, de Port-Jérôme à Ambès.
Le 8 février, terminé le chargement à Port-Jérôme à 12 h. 50, appareillé pilote à bord, arrivé sur rade de la Carosse à 16 h. 15, débarqué pilote, 16 h. 18, début de traversée, fait route à Ouest-Nord-Ouest, mer grosse, violents grains de pluie et de grêle, visibilité très mauvaise dans les grains, paquets de mer sur les ponts, fort tangage et roulis. Le 9 février, passé Barfleur à 1 h. 00, les Casquets à 6 h. 30, même temps, le vent passe Ouest-Nord-Ouest, très fort tangage et roulis, fatigue générale du navire. Le 10 février, passé la Vierge à 9 h. 00, la tempête augmente et passe à l'Ouest, de très violents grains de pluie et de vent se succèdent sans interruption avec mauvaise visibilité, le



La Vierge.

navire fatigue, la vitesse est très réduite, de forts coups de mer déferlent sur les ponts, la glace du hublot de la cabine du second mécanicien est brisée, passé Créach à 16 h. 30, bouée d'Ar-Men à 23 h. 40.
Le 11 février, passé Penmarch à 4 h. 00 ; même temps, meilleure visibilité, passé Goulphar à 11 h. 00 ; l'Ile d'Yeu à 16 h. 40. Le 12 février, bouée B.X.A. (estuaire de la Gironde), fin de traversée, mise à la cape en attente du pilote ; 11 h. 00 fait route dans les passes en gouvernant suivant les indications du bateau-pilote, le pilote n'ayant pas pu être embarqué à bord, à 11 h. 30, en franchissant la barre, un paquet de mer arrache le hublot du fronton arrière de la cuisine, brise les plafonniers, détériore le fourneau à mazout, disjoint les tôles de la cuisinière électrique, déforme les tôles du roof de la cuisine, les commandes du répétiteur d'angle de barre du roof arrière sont faussées ; embarqué le pilote à la bouée nº 10 à 15 h. 50, changé de pilote à Pauillac à 17 h. 40 ; terminé l'amarrage à 21 h. 00 à Ambès.

Le Capitaine : LOUIS.

ROCHE-MAURICE

8-10 février 1950, de Donges à Pauillac.
Le 8 février, appareillé à 16 h. 05, par grosse brise d'Ouest, pilote à bord, navire lesté. Chenalé en Loire. Changé de pilote en rade de Saint-Nazaire à 16 h. 50, fait route sur indications du pilote dans l'estuaire de la Loire, à 18 h. 25, atteint la bouée de La Couronnée, mer très grosse de l'Ouest-Nord-Ouest, vent force 6. En raison de l'état de la mer, le pilote n'a pu être embarqué, route dans le chenal de sécurité, 22 h. 30, route à 183º vrai. Le 9 février à 0 h. 10, travers du grand phare de l'Ile d'Yeu à 7 milles. Fait route à 148º vrai sur la bouée d'atterrissage de la Gironde B.X.A., mer très grosse, vent Nord-Ouest avec sautes de vent d'Ouest, paquets de mer sur le pont, roulis et tangage violents, fatigue du navire, la visibilité est bonne généralement, réduite pendant les grains. 8 h. 30, mis à la cape entre la bouée nº 1 et la bouée B.X.A., en attendant le pilote. Capeyé entre ces deux bouées dans la journée du 9 février et la nuit du 9 au 10 ; mer très grosse de l'Ouest-Nord-Ouest, violents grains, vent variable de l'Ouest-Sud-Ouest à l'Ouest-Nord-Ouest, force 6. Le pont est balayé par la mer, roulis et tangage très durs, fatigue générale du navire. Le 10 février, à 9 h. 00, sortie du bateau-pilote ; en raison du gros temps, l'embarquement du pilote ne peut s'effectuer. A 10 h. 00, engaîné dans l'estuaire de la Gironde en 7e position d'une formation de navires en ligne de file guidée par le bateau-pilote. A 11 h. 30, embarqué le pilote à la bouée nº 10. A 16 h. 50, accosté appontement Pauillac.

Le Capitaine : CORBEL.

Bord, le 13 février 1950.

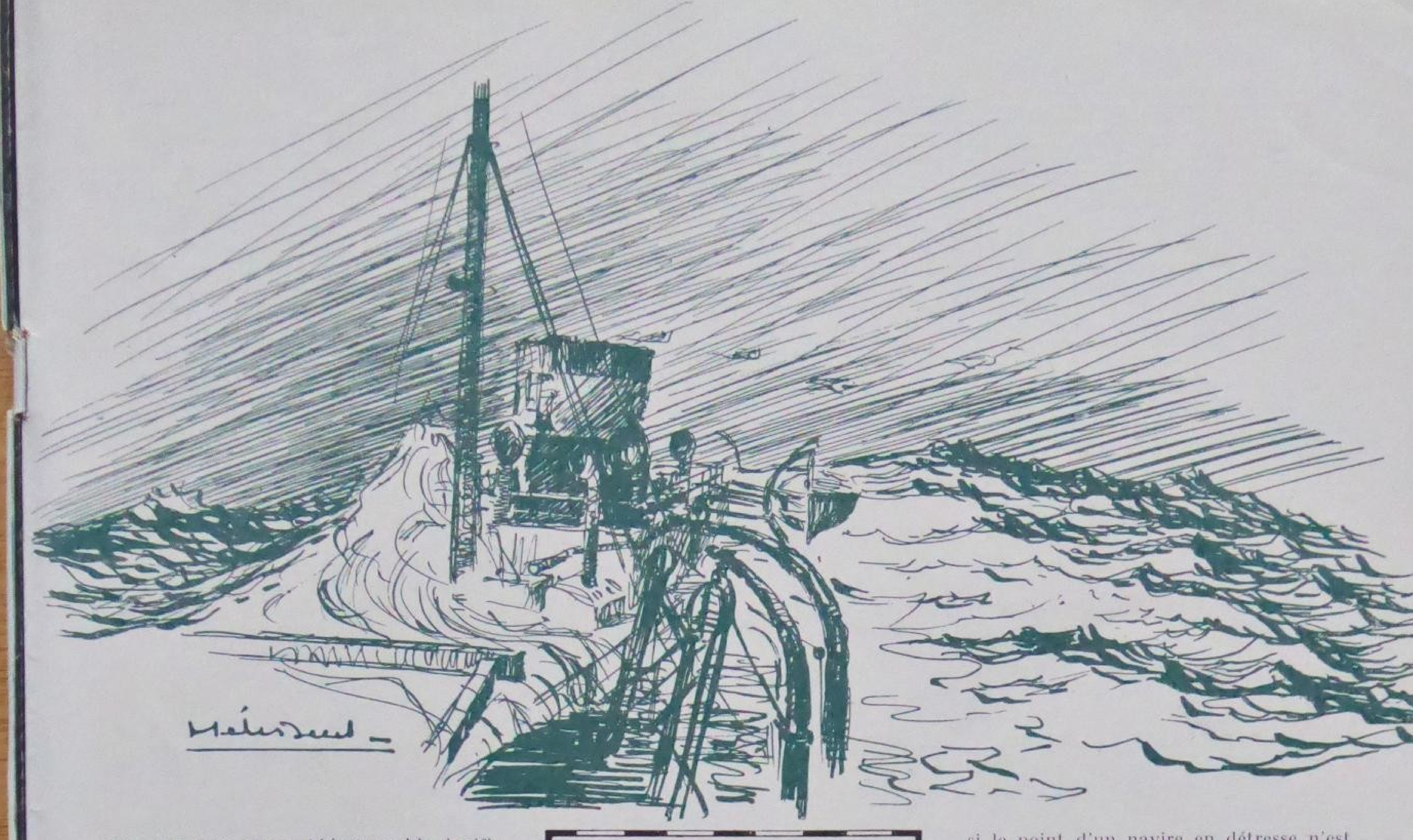


Au fond, le " Port-Jérome ". Au premier plan, le pilote de la Gironde.

Voulez-vous qu'ensemble nous essayons de reconstituer un moment de la vie à bord pendant ces dures journées (1) ? :

5 H. ..... du matin : Le Gall, graisseur, est brusquement réveillé par un coup de roulis plus violent que les autres et manque de basculer par-dessus sa couchette. Nous ne redirons pas les jurons qui lui échappent dans sa demi-conscience de ce qui se passe..., et comme il entend un clapotis suspect près de lui, il se lève, en se cramponnant à sa planche à roulis. Hélas, au lieu de ses sandales, c'est un bain de pieds glacé qui l'attend... quand aux sandales, elles flottent gaillardement sur le petit lac intérieur formé dans la cabine par le dernier paquet de mer qui a enfilé la coursive des mécaniciens. Plus loin, une valise flotte, allant de l'armoire au lavabo à chaque coup de roulis. Ayant repêché ses sandales et accroché la valise, Le Gall va à la recherche de la cuisine où il espère trouver quelque chose à se mettre sous la dent. La coursive est pleine d'eau qui court de l'avant vers l'arrière et de l'arrière vers l'avant au gré du tangage : la porte AV de la coursive a dû être défoncée tout à l'heure lorsqu'un paquet de mer a frappé l'avant de la dunette. Le Gall, se cramponnant aux mains-courantes et levant les pieds quand la crête de la « vague » l'atteint, parvient à la cuisine où il trouve Thomas, le cuisinier, en train de se battre avec sa cafetière qu'il a arrimée sur le fourneau avec les barres à roulis. — Tu arrives bien ! fait Thomas... Le « jus ne sera pas prêt avant une heure : l'inondation a f... un « court-jus » (sans jeu de mots !) dans le « ventilo » du brûleur, mais Carlo l'a réparé tout à l'heure. — Tu as bien une croûte de pain et un bout de quelque chose ? — Oui, vois dans le coin, là, sur la desserte...

En bas, dans la « bécane » où tournent les moteurs, le chef de quart de la machine surveille ses cadrans..., les mécaniciens tâtent des pièces, ouvrent des vannes, manœuvrent des interrupteurs..., tout en se tenant aux rambardes... De temps à autre, les moteurs s'emballent : une grosse lame a soulevé l'arrière et les hélices tournent, folles, à l'air libre. A tout moment, ces hommes, qui glissent sur le parquet de tôle striée, toujours gras, se précipitent pour régler l'admission du combustible... A côté, dans la chaufferie, les chauffeurs de quart surveillent leurs brûleurs. De temps à autre, malgré les claires-voies serrées et les portes condamnées, de l'eau salée parvient à s'infiltrer et tombe en petites cascades sur les uns et les autres, cette eau de mer qui est la pire ennemie du métal, et qui ronge impitoyablement tout ce qui n'est pas astiqué à clair, lubrifié, peint..., entretenu en un mot... On se demande parfois d'où vient la propreté des marins : c'est



que, pour eux, propreté impeccable signifie sécurité.

Là haut, dans le « château », sur la passerelle, un autre centre vital du navire présente une particulière activité. Le cerveau du navire, le Capitaine, y demeure... Lui, et *lui seul*, est responsable — et seul maître après Dieu, suivant le « cliché ». De lui dépend l'arrivée à bon port d'un navire qui vaut *un milliard de francs*, d'une cargaison qui en vaut peut-être *soixante-quinze millions*, d'un équipage *qui n'a pas de prix*... Cela fait bientôt trois jours que Victor Marchand, capitaine au long cours, père de famille, et qui, comme vous et moi rêve à sa femme et à ses gosses, à son salon ou à ses légumes..., trois jours qu'il n'a pas dormi..., ou presque. Par ci, par là, assommé de fatigue, mais le cerveau toujours lucide, il s'écroule pour une heure sur son canapé de moleskine, ne prenant parfois pas même le temps d'enlever ses bottes ou de changer la serviette éponge qui sert de « presse-étoupe » entre son cou et son ciré... Vous me réveillerez si ça « fraîchit », a-t-il dit à Castelli, le premier lieutenant qui est de quart et qui écarquille les yeux pour découvrir le phare de Créach dans l'aube naissante.

« *Mer grosse..., grains violents...* » écrira Castelli sur le journal de navigation, en quittant le quart... Trois jours que Le Coz, l'officier radio, débordant largement les horaires réglementaires d'écoute, est aux aguets sous le casque, fumant sa pipe sans arrêt et se dopant de café pour ne pas s'endormir... à tout moment, des S.O.S. se font entendre, et ce n'est pas le moment de laisser les copains « en rade », si le point d'un navire en détresse n'est pas trop loin !...

Et si la montre d'habitacle grignote les heures au même rythme que le réveil de votre chambre à coucher, elle égrène des heures dures, épuisantes pour ces hommes qui, pour un oui ou pour un non — c'est-à-dire suivant les fantaisies de l'Océan — sont obligés de fournir un effort supplémentaire dont peu de terriens peuvent se rendre compte.

« VIE DE MARIN, VIE DE CHIEN », vieux dicton maritime que répètent avec orgueil ceux qui la mènent et, qui, pour rien au monde, ne voudraient en changer. Car, au fond, c'est magnifique et terrible tout à la fois de concourir à la vie, et à la victoire sur les flots sans cesse renouvelés, d'une équipe d'hommes qui se tient les coudes, dont la composition est parfois bousculée au gré des embarquements, mais dont la hiérarchie confiante s'établit dès le premier incident... Une manœuvre habile du « Vieux » (2) une astuce mécanique sans précédent du « Patron » (3)..., et voilà le sourire qui naît sur les lèvres du matelot ou du mécanicien. — Avec celui-là, sûr, on peut naviguer ! diront-ils... Pourvu que le cuistot soit à la hauteur ! ajoutera un troisième...

La morale de cette histoire, c'est un navigateur phocéen qui l'a tirée depuis longtemps, sous cette forme pittoresque : ... Bonne Mère, priez pour les marins qui sont à terre... Ceux qui sont en mer..., ils se dé...brouillent ! ! !... G. S.

GLOSSAIRE

BATAYOLLES

garde-fous en bordure des ponts, qui sont parfois coupés de parties amovibles (portières), par exemple, aux endroits où l'on doit poser la passerelle qui relie le navire au quai où il est amarré.

LA CAPE *(Capeyer)*

position du navire par grosse mer ; le navire ne peut plus, par suite de la violence des vagues conjuguée avec celle du vent, suivre la route tracée ; il « fatigue » trop, il doit réduire sa vitesse et prendre une position telle que les secousses dangereuses qu'il subit (tangage-roulis) sont aussi réduites que possible. On dit alors que le navire capeye (du verbe capeyer, prendre la position de cape).

LATÉRAUX

les réservoirs (tanks) *latéraux*. Nos lecteurs se souviendront de la disposition des navires pétroliers (tankers) : ils sont divisés de l'avant à l'arrière, en une dizaine de « tranches » comportant chacune un réservoir central et deux réservoirs *latéraux*.

SCOTT

appareil de signalisation optique servant à émettre des signaux de l'alphabet Morse (par brèves et longues).

COUP DE TABAC

tempête locale non susceptible de mettre un navire de haute mer en danger, mais fatiguant personnel et matériel.

CAXINE, AU SUD, A 10 MILLES GATE, AU NORD, A 8 MILLES ETC..., ETC...

Ces divers points sont, en général, des caps portant des phares. Le rapport du Capitaine indique la distance en milles marins (de 1.852 mètres) à laquelle le navire a passé de ces points et leur azimut (direction). Ces positions repérées sont, en général, notées pour les directions nord-sud ou ouest-est, selon la direction générale de la côte par rapport à la route du navire.

MASSAOUAH

port de l'Erythrée sur la côte est de l'Afrique, entre Djibouti et Suez.

BÉCANE

les machines du navire et, par extension, la salle des machines (argot maritime).

(1) *Les noms cités dans la suite de l'article sont purement imaginaires.*
(2) *Capitaine.*
(3) *Chef mécanicien.*

NOUVELLES BRÈVES

BATON-ROUGE

Les quatre membres de l'Expédition Marquette, ayant à leur tête Jean Raspail, ont été reçus en décembre dernier à la Raffinerie de Bâton-Rouge, dont ils ont visité les installations.

L'Expédition Marquette comprenait quatre chefs-scouts français qui ont refait en canoë l'itinéraire suivi en 1673 par le Père Marquette et Louis Joliette, de Québec à la Nouvelle-Orléans, lors de leur découverte du Mississippi.

NEW-YORK

Le 9 février dernier, a été lancé à Newport News, l'*Esso-New-York*, le dernier super-pétrolier en date, de la série du type Esso-Zurich.

C'est la femme de M. John W. Brice, membre du Conseil d'Administration de la Standard Oil Co (New-Jersey) qui a baptisé cette nouvelle unité. Celle-ci a une longueur totale de 191, 4 m., une largeur de 25,5 m. et un tirant d'eau de 9,72 m. L'Esso-New-York est muni d'une hélice actionnée par une turbine sous haute pression pouvant développer une puissance de 12.500 CV sur l'arbre porte-hélice, à 112 tours-minute.

Avec l'Esso-New-York, la flotte Esso possèdera 12 super-pétroliers et disposera de 120 unités ayant en tout un port en lourd de 2.062.000 t.

CANADA

CONSTRUCTION PAR L'IMPERIAL OIL LTD
D'UNE RAFFINERIE A WINNIPEG

L'Imperial Oil Ltd, filiale de la Standard Oil Company (New-Jersey), va construire à Winnipeg une raffinerie d'une capacité de traitement d'environ 10.000 barils par jour (520.000 tonnes par an), dont le coût sera approximativement de $ 10 millions. On pense que la construction sera terminée en mai 1951.

Les prix des produits du pétrole dans cette région se trouveront abaissés du fait de l'augmentation de la capacité de raffinage et du transport vers l'est, par pipe-line, du pétrole de l'Alberta. Les travaux commenceront au début du printemps.



Croyez-vous que c'est bête, St-Pierre, j'ai travaillé 30 ans et je n'ai eu qu'un accident!

TABLEAU D'HONNEUR

Voici une lettre reçue de la Société Anonyme André Citroën :

« *Paris, le 22 février 1950*

« *Messieurs,*

« *Le 17 février 1950, à 14 h. 30, une de nos remorques ayant pris feu sur « l'avenue New York, je tiens à vous signaler la conduite de M. Granger « du poste Esso, du 64 de la même avenue.*

« *Sans aucun appel de la part de notre conducteur, M. Granger s'est « porté sur les lieux et, très rapidement, a maîtrisé le commencement d'incendie.*

« *Notre conducteur lui ayant offert une petite récompense, tout au moins « la recharge de son appareil utilisé, M. Granger a refusé énergiquement tous « les dédommagements.*

« *Aussi, je tiens à vous remercier de cette aide appréciable et désintéressée, « ainsi que de la conduite de M. Granger.* »

Bravo, M. Granger, recevez toutes les félicitations de l'*Esso-Revue*.

Voici une lettre reçue de Mme Dupuy, 7, rue Elie-Le-Gallais, à Bourg-la-Reine (Seine) :

« *Dimanche, 19 février 1950*

« *Monsieur le Directeur,*

« *Votre gérant d'Athis-Mons mérite vraiment des compliments, car, « aujourd'hui, une conduite comme la sienne se rencontre rarement. Aussi, « je tiens à souligner les faits suivants :*

« *Je me trouvais en panne presque à la hauteur de votre dépôt, mais « comme il n'était encore que 13 h. 30, j'hésitais à rentrer, craignant qu'ils « ne soient encore en train de déjeuner. Mais tous deux ont laissé là leur « repas et sont venus me dépanner.*

« *Ayant apprécié leur amabilité et leurs connaissances, je suis revenue « deux jours après pour faire refaire toute la canalisation électrique de ma « voiture.*

« *J'ai maintenant toute confiance en eux et, lorsque leur station de graissage fonctionnera, je m'adresserai à leur poste.*

« *Je voyage beaucoup depuis 1945 et n'avais pas encore trouvé d'aussi « gentils jeunes gens ; leur cas mérite, certes, d'être pris en considération.*

« *Je suis une simple automobiliste, c'est pourquoi je peux vous écrire « ainsi.*

« *Veuillez agréer, ...*

« DUPUY »

Précisons que notre Société vient de louer à Athis-Mons l'installation d'un de nos clients Esso-Service qui songeait à se retirer. A la date du 1er janvier 1950, nous avons confié cette affaire en gérance libre à M. Douaze et sommes heureux de constater qu'il a aussitôt mis en pratique les principes d'accueil et de Service sur lesquels nous insistons.

PARIS

STAGES DES CHEFS DE RÉGION

Pendant les mois de novembre et décembre 1948, nous réunissions nos chefs de région en deux sessions de quinze jours, suivies d'un stage d'une semaine à la Raffinerie de Port-Jérôme.

Ces cours étaient le prélude à la mise en application d'un vaste programme d'éducation du personnel qui allait se développer en profondeur dans les mois à venir. Notre directeur commercial, M. Wicart, réalisait ainsi une idée qui lui tenait à cœur depuis longtemps et sous son impulsion, le « Training » prenait naissance au sein de la Direction Commerciale.

Plus d'une année a passé depuis ; le département Personnel et Training de la Direction Commerciale a poursuivi la tâche qui lui avait été confiée; son action s'est étendue aux chefs de secteur, vendeurs, spécialistes pour l'industrie, gestionnaires, chauffeurs et monteurs, réalisant ainsi le but qu'il s'était assigné : définir à chacun son rôle dans la Société et lui donner les moyens de le remplir efficacement.

Au début de cette seconde année d'exercice, M. Wicart a estimé qu'il était nécessaire de réunir à nouveau nos chefs de régions, pour dresser avec eux le bilan des premiers résultats et leur donner les directives nécessaires pour poursuivre la tâche d'éducateur et d'organisateur dont



ils ont la charge, et qui doit aller en s'amplifiant au sein de leurs régions.

Grâce aux dimensions de notre nouvelle Salle de Training, nous avons pu, pour la première fois depuis la guerre, réunir tous ensemble nos chefs de régions (à l'exception de M. Chleq qui avait subi récemment une opération chirurgicale). Ces cours eurent lieu du 9 au 14 janvier et groupèrent seize personnes.

A l'ouverture, notre directeur commercial, M. Wicart, souligna à nouveau la tâche d'éducateur et d'organisateur qui est à la base des activités des chefs de régions, précisa à chacun qu'il devait prolonger notre action dans le cadre de sa région, et accomplir maintenant un travail en profondeur, réalisant eux-mêmes périodiquement le Training de leur personnel.

Toutes les questions touchant les activités de nos chefs de régions furent passées en revue : Exploitation, politique Produits Blancs, Lubrifiants, Produits noirs, politique Esso-Service, organisation du travail, éducation du personnel, etc...

Nous avons eu le grand plaisir, pendant nos travaux, d'avoir la visite de notre directeur général, M. Scheer, qui avait tenu à prendre personnellement contact avec nos chefs de régions, et à leur apporter lui-même quelques informations qui furent vivement appréciées.

Les cours se déroulèrent dans une ambiance parfaite, chacun faisant preuve de beaucoup d'application et de compréhension pour assimiler les nombreuses questions inscrites à l'ordre du jour.

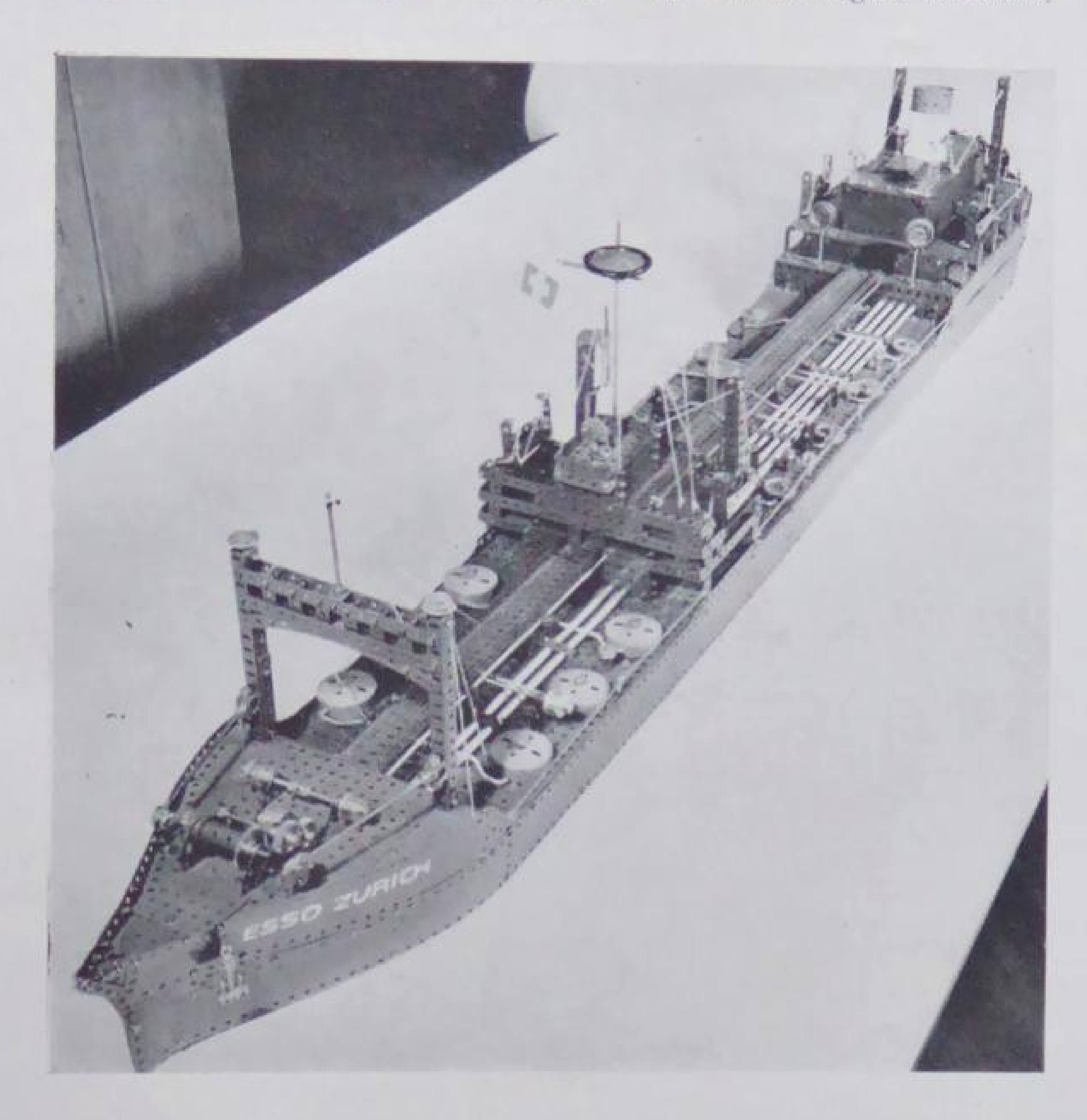
Pour terminer, nous ne pouvons mieux faire que remercier nos conférenciers, trop nombreux pour que nous puissions les citer tous, que nous mettons si souvent à contribution et qui le font toujours avec une telle spontanéité et un tel empressement.

R. D.

ZURICH

UN ESSO-ZURICH EN MECCANO

Nous avons tous, à côté de nos activités professionnelles, un passe-temps que nous aimons particulièrement — un violon d'Ingres. M. Sicker,



de l'*Esso-Standard Switzerland*, se livre à la mécanique de petite taille (si l'on peut dire !), car sa dernière création en Meccano, « l'Esso-Zurich », n'a pas moins de deux mètres de longueur de la proue à la poupe. Rien n'y manque : treuils, cabestans des ancres et ventilateurs, grues du pont, passerelles et embarcations de sauvetage ! La réalisation de « l'Esso-Zurich » est une petite merveille d'application et de patience qui a demandé 120 heures de travail... M. Sicker a construit, en outre, de remarquables ouvrages métalliques. dont une Tour Eiffel exactement reproduite, une automobile équipée d'un changement de vitesse et d'un différentiel. N'est-ce pas là un passe-temps amusant qui n'est ni dénué d'adresse, ni de réflexion ? Avis à ceux qui regardent d'un air méprisant les bricoleurs qui travaillent avec une petite boîte de construction métallique !...

ÉCHOS DE LA DIVISION SUD-EST

RÉUNION DES CHEFS DE RÉGION

La dernière réunion des chefs de région, organisée dans les locaux de la division sud-est à Marseille, a eu lieu le 14 février en présence de M. G. Wicart.

Après avoir passé en revue, dans ses grandes lignes, les différentes questions qui sont à la base des activités de nos chefs de région, notre directeur commercial souligna tout spécialement la tâche importante d'organisation et d'éducateur qui incombait à ceux-ci : organiser dans les moindres détails le travail de chacun pour obtenir de tous le meilleur rendement, recruter et former le personnel d'après les principes émis au cours des différents trainings, afin de leur donner le maximum d'efficacité, aménager notre réseau de distribution suivant les règles de notre politique Esso Service, en créant des débouchés nouveaux, pour donner à nos marques tout l'essor indispensable à notre développement futur, sont les idées maîtresses qui doivent être gravées dans l'esprit des chefs de région et être l'objet de leur souci constant.

En travaillant selon ces données, ce n'est pas travailler seulement pour l'immédiat, mais c'est édifier l'avenir sur des bases solides et durables.

CYCLE DE T.W.I.

Au cours de la semaine du 21 au 24 février, M. J. Nocturne, chef du département Formation Professionnelle de la Direction des Relations Sociales, présenta aux adjoints de M. Regnoult, ainsi qu'à leurs assistants, le premier cycle de T.W.I. traitant des relations sociales.

L'auditoire a apprécié l'enseignement très direct du conférencier qui sut mettre en relief tous les points délicats des problèmes de personnel que les cadres ont à résoudre journellement.

GRATIFICATIONS POUR LONGS SERVICES

Au cours d'un vin d'honneur organisé le 21 février, M. Regnoult a remis les gratifications accordées à Mme Denise Duvernay, employée qualifiée à la section Appointements et Salaires, pour ses 25 années de service, et à M. Marius Auguste, agent de maîtrise au service Relations Sociales, pour ses 30 ans de service.

Le directeur de la division complimenta Mme Duvernay pour la gentillesse avec laquelle elle remplit sa tâche délicate en ce qui concerne les allocations familiales, « s'excusant » presque d'avoir fait allusion à ses 25 années d'ancienneté qu'elle ne porte pas...

Pour M. Auguste, c'est l'étonnement d'avoir parcouru si rapidement ces 30 dernières années, où se mêlent d'excellents souvenirs, tout au long de sa carrière à Marseille, successivement sous les ordres de MM. F. Cretté, E. Boissevain, H. Vergez, J. Jayet, G. Gautron. Aujourd'hui, M. Regnoult se plaît à rappeler combien, avec l'ensemble du personnel, il apprécie les résultats sans cesse obtenus par notre collaborateur, grâce à ses interventions tenaces auprès de la sécurité sociale et de la Mutuelle de l'Industrie du Pétrole.

Cette manifestation de gratitude de notre Société à laquelle assistaient MM. J. Furnon, G. Gobert, J. Gillot, ainsi que trois des plus anciens collègues des deux promus, s'est déroulée dans une ambiance des plus sympathiques, chacun souhaitant se retrouver pour les 35 et 40 ans... sans vouloir toutefois en précipiter l'échéance.

(SUITE PAGE 26)

Mme Denise DUVERNAY

M. Marius AUGUSTE





Extrait de « Havre-Eclair » :

REMISE DE LA LÉGION D'HONNEUR

Dans la salle du Conseil municipal, dimanche, à 11 heures, un vin d'honneur était offert à l'intention de M. Canal, gardien-chef à la Standard Française des Pétroles, promu récemment dans l'ordre de la Légion d'honneur au titre militaire.

Ancien officier de l'Armée Coloniale, le récipiendaire fit une brillante carrière militaire comme en atteste les élogieuses citations dont il fut l'objet, ainsi d'ailleurs que les nombreuses décorations qui ornent sa boutonnière. De plus, il fut à l'aurore de la résistance un de ceux qui ne doutèrent jamais du sort de la France. C'est ce que souligna M. Pigné Raymond, chevalier de la Légion d'honneur, président de l'Association des A.C. du Canton de Bolbec, « parrain » en lui remettant la croix qui atteste la brillante carrière de son ami.

Après les paroles rituelles en la circonstance, les verres se levèrent à l'intention de celui qui, dans la vie privée, continue à être le fier « soldat »

Les personnalités : MM. Daize, maire ; Jau et Le Maître, adjoints ; M. R. Pigné, Fagnier André, Benoist, chefs de service ; Mme Canal et ses enfants, etc.



Extrait de « Le Courrier de Saône-et-Loire » :

SAINT-RÉMI : CONFÉRENCE SUR LA DÉFENSE DES CULTURES

Le 17 février, à 21 heures, une conférence, organisée sous les auspices de M. Marius Gautheron, président du syndicat fruitier, était prononcée à Saint-Rémy par M. Dauguet, ingénieur agronome de la Standard Française des Pétroles, spécialisé dans les questions de défense des cultures.

Le conférencier traite d'abord des moyens actuellement à la disposition des arboriculteurs fruitiers pour avoir des récoltes saines, abondantes et régulières. Il insiste sur la nécessité des élagages et d'une taille permettant à l'air et à la lumière de pénétrer dans la ramure, améliorant ainsi l'état sanitaire du verger.

Les traitements d'hiver, surtout ceux aux huiles de pétrole jaunes, produits particulièrement complets, agissent dans le même sens et sont, d'autre part, un facteur important d'économie en réduisant très notablement les invasions d'insectes et de maladies pendant la saison suivante.

Les principaux parasites sont ensuite passés en revue en donnant pour chacun d'eux la méthode la plus pratique de destruction par traitement de printemps et d'été.

Un certain nombre de photographies représentant quelques-uns de ces parasites sont ensuite projetées sur un écran.

Le conférencier aborde ensuite la question du désherbage des céréales et des prairies avec les désherbants sélectifs modernes à base d'hormones et indique les perfectionnements apportés à cet égard par la Standard Française des Pétroles, par adjonction d'huile aux hormones, ce qui a pour effet de doubler l'efficacité du traitement et de lui permettre d'agir par tous les temps.

Ces perfectionnements entraînant certaines difficultés pour le nettoyage des pulvérisateurs employés, M. Dauguet présente en projection un appareil spécial pour cet usage, particulièrement économique et pouvant se monter sur n'importe quel tracteur et avec n'importe quel réservoir.

Le conférencier termine en mentionnant une nouveauté particulièrement intéressante pour les maraîchers : le désherbant carottes à base de produits pétroliers qui a été essayé en 1949 sur une grande échelle et qui représente un progrès notable sur les anciennes méthodes de désherbage à la main, autrefois employées.

Dans son numéro de décembre 1949, « l'Industrie du Pétrole » publie (pages 407 à 409) un important article « Les Idées paient... » où sont prises, en exemple, les réalisations dans ce domaine de la S.F.P.



FONGICIDE POUR L'AGRICULTURE

E.V. Murphree, président de la Standard Oil Development Company, vient d'annoncer que l'établissement central de recherches de la Standard Oil Company (New Jersey) a mis au point un nouveau fongicide très efficace contre les champignons qui s'attaquent aux fruits, aux légumes, aux récoltes, ainsi qu'à certaines plantes. Le composé pur, appelé le SR 406, a été expérimenté pendant trois ans dans plusieurs stations agricoles des Etats-Unis et de l'étranger. Le nouveau produit s'est révélé particulièrement efficace contre les maladies qui affligent les pommes, les pêches, les cerises, le céleri, les tomates, les pommes de terre, les carottes, les chrysanthèmes et les roses. Son champ d'action s'étend également aux produits coloniaux, tels la banane et le cacao. C'est une poudre blanche, sans goût, ni odeur, qui contient en combinaison du chlore, de l'azote et du soufre additionnés à du carbone, de l'hydrogène et de l'oxygène. Il faut environ une livre de poudre pour 100 gallons de produit d'épandage. Le nouveau produit sera manufacturé et distribué par les soins de la California Spray-Chemical Company.

« La Revue Pétrolière ».

TRAITEMENT DU BÉTAIL

D'après « The Lamp », un produit nouveau à base de pétrole vient d'être mis au point pour la lutte contre certains parasites qui ravagent les troupeaux d'Amérique du Sud, et particulièrement la tique. Depuis plusieurs années, on cherchait à mettre au point un insecticide efficace contre les ennemis des troupeaux et l'Hercules Powder Company, notamment, avait réalisé un produit, le toxaphène, assez actif. De son côté, la Standard Oil Company de New Jersey travaillait sur le problème ; les chimistes de cette compagnie eurent l'idée de combiner le toxaphène avec un solvant à base d'hydrocarbures et avec d'autres produits chimiques. Ils obtinrent ainsi un concentré susceptible d'être mélangé à de l'eau et pulvérisé sur les troupeaux infestés de tiques et d'autres parasites.

Un spécialiste du département de l'Agriculture, le Dr Ernest W. Laake, emporta le nouvel insecticide et l'expérimenta dans les ranchs du Brésil, en même temps que les insecticides courants (DDT, hexachlorure de benzène).

Ces trois produits agissent contre la tique, mais le toxaphène présente l'avantage d'empêcher la contamination du troupeau après le traitement pendant une période deux fois plus longue qu'après les deux autres insecticides. Après quatre semaines, il a conservé encore 91 % de son efficacité. Le toxaphène n'est, par contre, pas du tout toxique pour les humains.

On prévoit, pour l'année à venir, un très large usage du nouveau produit. Rien qu'au Brésil, il faudra traiter 10 millions de bêtes et 600.000 à Cuba et en Amérique Centrale. Il serait souhaitable que son emploi soit également envisagé en Afrique et, spécialement, en Afrique Occidentale Française, pour laquelle le bétail est une importante source de richesse.



PERLES DE CULTURE

Nous relevons dans le « Journal des Flandres » quelques perles cueillies dans les compositions du Certificat d'Etudes Primaires et certifiées authentiques :

« Quand Roland entendit les ennemis approcher, il se mit à donner des coups de corne. »

« Les deux héroïnes de la France sont Jeanne d'Arc et Edith de Nantes. »

« La journée du 10 août s'acheva, le soir par les massacres de septembre. »

« Une grenouille est un poisson qui a perdu sa queue en devenant adultère. »

« Les organes de la circulation sont les pieds. »

« Donnez-moi des mamelles, disait Sully, je repeuplerai la France. »

« Les hommes préhistoriques ne disposaient que d'instruments rudimentaires pour fonder une famille. »

« La France a deux religions : Catholicisme et Calvitie. »

« François Ier laissa ses troupes dans le Milanais et rentra en France pris de besoin. »

(Extrait du Bulletin « LUX »).



l'actualité PHOTOGRAPHIQUE

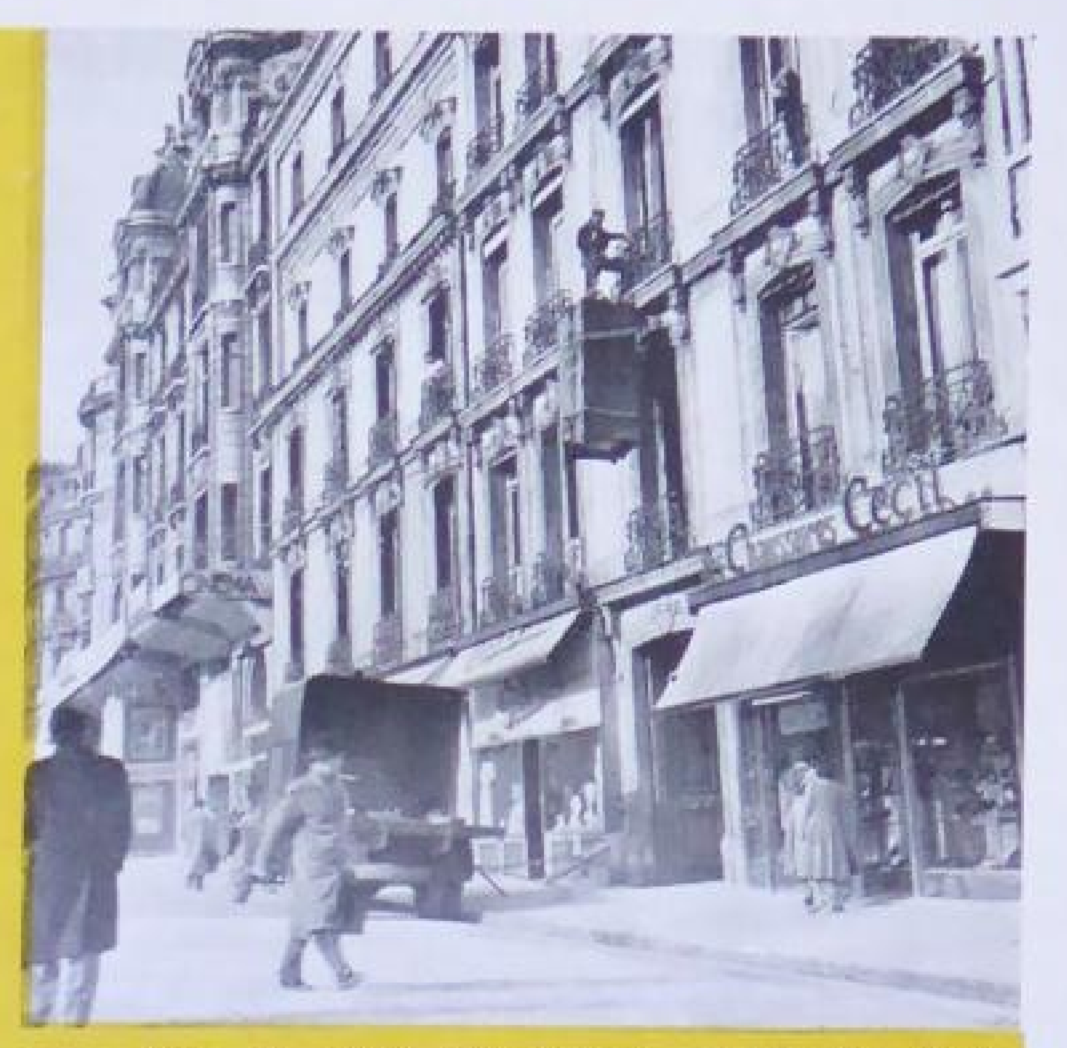
La S.F.P. déménage... ! Histoire à épisodes (nombreux). Une fois de plus, les Champs-Elysées ont été égayés par les fameux camions de la Maison Odoul. Voici un petit film comique en marge de ces événements :



1. — *Un beau matin, un brave employé du Siège est tout surpris de trouver les couloirs encombrés d'échafaudages, de piliers de soutènement, de boisages...*



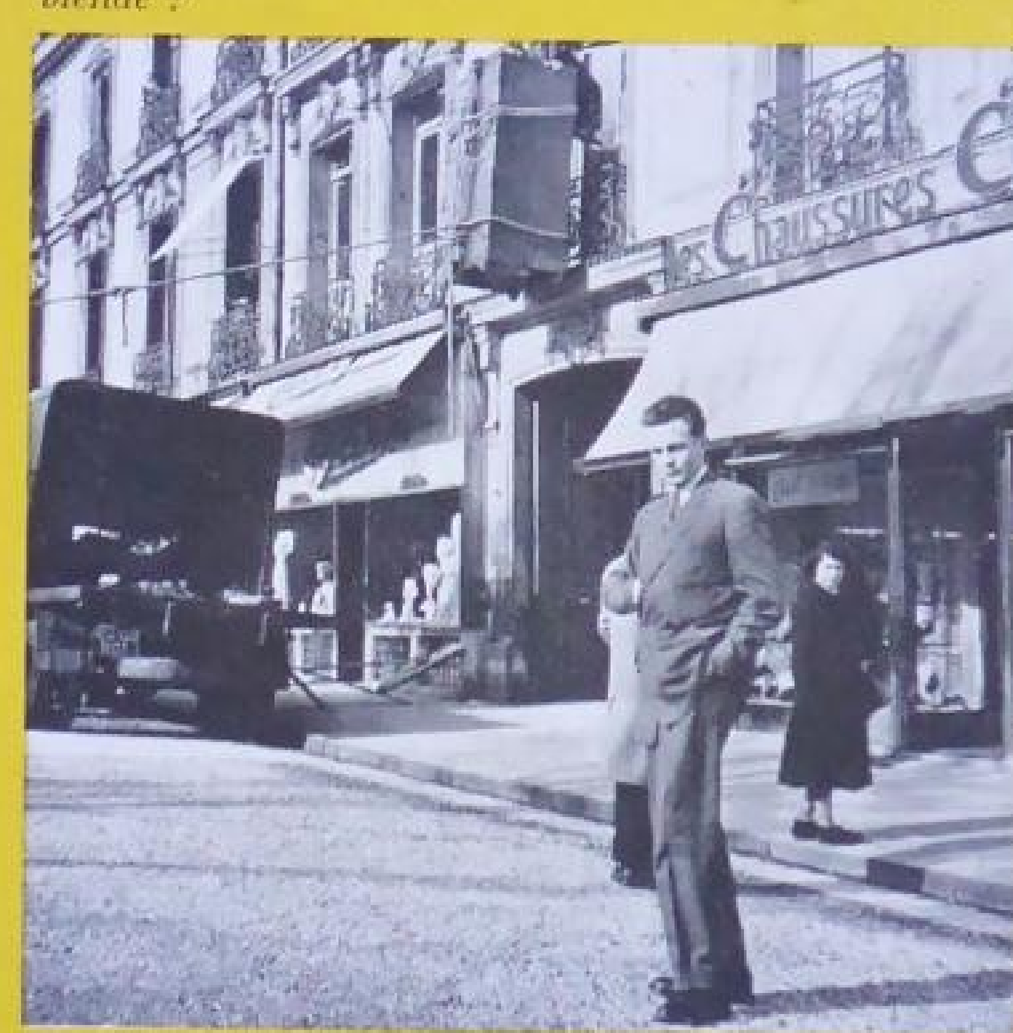
2. — *S'agit-il de « squatters » s'installant dans nos bureaux, ou d'une exploitation minière au cœur du 88 ? Qu'a-t-on trouvé ? du charbon, du fer ou du pechblende ?*



3. — *Non, il fallait simplement « soulager » l'immeuble pour le passage des coffres qui, eux aussi, déménagent (ils ont même été les premiers à le faire).*



4. — *La foule des passants, sur les Champs-Elysées, semble indifférente à cette performance. Un monsieur choisit des chaussures, une dame sourit à l'objectif (à tout hasard !)...*



5. — *Mais, dans l'ombre, un inquiétant personnage surveille l'opération. Son attitude « Napoléonienne » doit-elle nous faire croire que c'est un chef de bande ?*



6. — *Devant le 136, horreur ! Il soupèse le coffre pour écouter le cliquetis des pièces d'or. Déception, le coffre est vide. Notre gangster, dépité...*



7. — *... se perd dans la foule qui commence à s'amasser devant notre nouvel immeuble. Le travail des spécialistes amuse les badauds parisiens !*



8. — *Et voici l'impressionnant « décollage » d'un gros « coffre à phynance » qui s'en va occuper son nouvel emplacement.*



9. — *Les passants s'écartent avec prudence, ne tenant pas à voir la fortune leur tomber sur la tête — tout au moins de cette manière !*

NOUVELLES BRÈVES

(SUITE)

PARIS

Le 16 mai dernier, le Personnel du Service Appointements (Siège) fêtait les trente années de services, à la Société, de M. Louis Noury, Agent de Maîtrise-Payeur.



Une petite réunion intime, à laquelle assistaient M. Legrand, Trésorier, et M. Lambert, Chef du Service Appointements, entourés de leurs collaborateurs, fut fort goûtée, vraiment charmante et digne de notre grande famille Standard.

Indiscrètement, le reporter-photographe, ex-pointeau payeur, a su se glisser dans la place et fixer sur la plaque, une vue de cette petite fête intime; un poète anonyme a bien voulu parachever son œuvre et nous offrir en dédicace les vers que voici :

Petite photo, grande Image
Souvenir d'un très beau jour
Où furent fêtées selon l'usage
Trente années de loyaux concours.

Etre Payeur n'est plus un gage
Il faut bonne allure et œil clair
Car cette époque est l'apanage
Du vrai royaume des gangsters.

Mais la Standard a une élite
De chevronnés dans le métier ;
Et cette photo le mérite
De pouvoir vous le démontrer.

Si parfois la tâche est obscure
Au Service « Appointements »
On y garde fort bonne allure
En y restant plus de trente ans.

ENVOI

Payeurs à vos rangs et farouches
Comptez vos sous, soyez prudents
Car à la fin du mois l'on touche
On voudrait bien toucher trente ans.

G. TAYLA.
Mars 1950.

NOUVELLES DE LA D.N.E.

Il y a quelque temps, un de nos chefs de région visitait, avec le chef du secteur intéressé, l'installation d'un de nos clients, en vue d'en faire un Esso-Service (qui est d'ailleurs réalisé maintenant) et, au cours de cette visite, nos deux représentants eurent le plaisir de rencontrer deux personnes du Siège d'une importante firme de pneumatiques qui s'étaient déplacées pour l'étude du service du pneu. Leur tâche accomplie, à l'entière satisfaction de notre client, ils furent conviés tous les quatre par celui-ci à un confortable repas dont ils ont gardé un souvenir matérialisé par un dessin que nous sommes heureux de reproduire ci-après.



PORT-JÉROME

CONFÉRENCE SUR L'EXPÉDITION PAUL-ÉMILE VICTOR

Le mercredi 15 février 1950, l'Association des parents d'élèves du Lycée du Havre, annexe de Lillebonne, présentait dans la Salle des Fêtes des Cités une conférence sur l'Expédition Paul-Emile Victor, au Groënland, en 1949.

Le conférencier, Jean-Noël Malaurie, attaché au Centre National de la Recherche Scientifique, avait participé à cette expédition avec la tâche d'étudier plus particulièrement la résistance des roches aux températures les plus basses.

Au cours de l'exposé, des projections en couleurs ont permis au public venu en très grand nombre, d'admirer les merveilleux paysages de ces pays inconnus, qui couvrent une superficie immense.

Chacun a pu mesurer les énormes difficultés rencontrées pour réaliser une telle entreprise dans cette nature hostile, et saluer ces hommes de valeur dont l'énergie n'a d'égale que la simplicité.

Cette conférence était la première d'un Cycle de Conférences que l'Association a décidé de mettre sur pied. Venant à la suite de l'important article paru dans l'*Esso-Revue*, son succès a été complet, et nous attendons les prochains conférenciers avec impatience.

NOUVELLES DE LA D.N.E.

Un bel acte de probité !

Voici une lettre reçue par M. G. Regnoult, directeur de la division sud-est :

« Cher Monsieur,

« Lundi 20 mars, rentrant en voiture de Paris, je me suis arrêté « à la station-service de la Standard, à Auxerre, pour prendre de l'essence. « Ayant payé, je suis parti et me suis dirigé vers Marseille. Je n'avais pas « fait plus d'une quinzaine de kilomètres que j'ai été arrêté dans un petit « village par un gendarme me demandant si c'était bien moi qui avait pris « de l'essence à Auxerre. Lui ayant répondu affirmativement, il m'a « indiqué que le gérant de la station-service de la Standard, à Auxerre, « venait de lui téléphoner, l'informant que je lui avais donné 1.000 fr « de trop, deux billets de mille étant collés ensemble.

« J'ai immédiatement téléphoné à votre gérant, que j'ai remercié, « et qui m'a promis de me faire parvenir ladite somme par mandat-poste.

« Je tiens à signaler ce geste de grande probité et vous prie encore « d'être mon interprète auprès de votre gérant pour lui adresser tous « mes remerciements.

« Veuillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Signé : François de Pelissot. »

L'Esso-Service-Station en question, située à côté du pont sur l'Yonne, est tenue en gérance par Mme et M. Charpy. Ce dernier était malade et c'est son remplaçant, M. Wagner, qui prit l'initiative du coup de téléphone à la gendarmerie, lorsque Mme Charpy se fut aperçue de l'erreur de M. de Pelissot.

Nous sommes certains que tous nos lecteurs tiendront à s'associer à nous pour féliciter très vivement M. Wagner et le ménage Charpy d'un si bel acte de probité, et d'une initiative aussi ingénieuse !

NAISSANCES

On nous prie d'annoncer les heureuses naissances de :

Mathieu, fils de M. Jean Albertini, des Services Généraux.
Elisabeth, 3e enfant de M. Daniel Bouillon, du Département Navigation.
Mireille, fille de M. Renaud *Brizzi*, du Service Stockage et Distribution.
Eliane, fille de M. Edmond Charluet, du Laboratoire de Suresnes.
Ariane, fille de M. Orise Chartier, marinier à Saint-Ouen.
Florence, fille de M. Pierre Denarie, du Département Produits Blancs.
Marie-Noelle, 3e enfant de M. Jean Dick, du Département Finances.
Madeleine, 4e enfant de M. Maurice Garreau, des Ateliers de Persan.
Annie, fille de Mme Marie-Madeleine Gelion, du Département Applications Techniques.
Brigitte, 2e enfant de M. Roger Magnas, du Département Bedford.
Christian, 2e enfant de M. Stanley Moschos, de la Comptabilité Ventes Siège.
Sabine, fille de M. Jean Naudet, du Département Navigation.
Christian, 1er enfant de M. Guy Parc, du Laboratoire de Suresnes.
Marie-Odile, 4e enfant de M. Jean Potignon, du Département Coordination Lubrifiant.
Véronique, 2e enfant de M. Adolphe Vaucel, du Magasin Central.

DIVISION SUD-EST

Claude-Noël, 2e enfant de M. Louis Arnaud, du Secteur de Marseille.
Patricia, petite-fille de M. Lucien Delpech, de l'usine de la Standard-Kuhlmann de l'Estaque.

DIVISION NORD-OUEST

Jeannine, 2e enfant de M. Jean Boisserolles, du Service Montage à Aubervilliers.
Christiane, 2e enfant de M. Roger Mathieu, de l'usine d'Aubervilliers.
Hervé, fils de Mme Jeannette Saunier, Comptabilité Générale.
Christian, 2e enfant de M. Julien Schmidt, aérodrome du Bourget.
Chantal, 2e enfant de M. Léon Sulawa, aérodrome d'Orly.
Jacques, 2e enfant de M. Roger Tufery, usine d'Aubervilliers.

DIVISION NORD-EST

Francine, fille de M. Gilbert Berteaux, de la station-service de Reims-Cérès.

DÉPARTEMENT BITUMES ET EMULSIONS

Serge, fils de M. Jean Castet, usine de Tarbes.
Bernadette, fille de M. Jean Georges, usine de Lestrem.
Maryse, fille de M. André Maviel, usine d'Albi.

RAFFINERIE DE PORT-JÉROME

Liliane, fille de M. Jean Anquetil.
Françoise, fille de M. Max Bouteiller.
Michèle, fille de M. André Bréard.
Aline, 3e enfant de M. Louis Burey.
Mireille, fille de M. Louis Delahays.
Josiane, 6e enfant de M. Jean Gibeaux.
Jeannine, 9e enfant de M. Paul Grave.
Denis, 2e enfant de M. Henri Havard.
Martine, 2e enfant de M. Georges Jicquel.
Annick, 2e enfant de M. Sever Joly.
Roland, 4e enfant de M. Jean Lenormand.
Claire, 2e enfant de M. Delphire Malot.
Jacques, 4e enfant de M. Elie Roussel.

RAFFINERIE DE LA MAILLERAYE

Gérard, 2e enfant de M. Bernard Andrieu.
Serge, 4e enfant de M. Marcel Demeiliers.
Viviane, 10e enfant de M. Maurice Dutriau.
Jean-Paul, 2e enfant de M. Claude Seille.
Dominique, 4e enfant de M. Bernard Bourdin.
Monique, 2e enfant de M. René Dumenil.
Christine, 3e enfant de M. Jean Fleutry.
Elisabeth, 5e enfant de M. Georges Petit.
Maryline, 1er enfant de Mme Marcelle Skryposka.
Jacques, 1er enfant de M. Marcel Thomas.
Nicole, 2e enfant de M. Lucien Thorel.

MARIAGES

Nous avons appris avec plaisir les mariages de :

Mlle Lilianne Bailly, siège de la D.N.O., avec M. Marcel Balland.
M. Roger Cardon, chef de centre à Bône (Algérie), avec Mlle Colette Legrand.
Mme Chaunier, département Retraites et Sécurité Sociale, avec M. Pierre Patary, commandant l' « Esso-Bretagne ».
M. Mouloud Dahmani, usine d'Aubervilliers, avec Mlle Hélène Wolf.
Mlle Andrée Denner, siège de la D.N.O., avec M. Charles David, siège de la D.N.O.
M. Paul Fourre, auditeur.
Mlle Josette Pottier, siège de la D.N.O., avec M. Maurice Gouyette.
M. Jacques Tirouflet, secteur de Paris, avec Mlle Françoise Diethelm.

RAFFINERIE DE PORT-JÉROME

M. Joseph Cerisier, aide-laboratoire, avec Mlle Yvonne Faroult.
M. Jean Lhuissier, aide-laboratoire, avec Mlle Paulette Coudray.
M. Ahmed Taibouni, ouvrier qualifié, avec Mme Germaine Vincent.

DÉCÈS

Nous avons appris avec peine le décès d'un certain nombre de nos collègues ou anciens collègues :

M. Alexis Davier, ancien magasinier à la Cie Générale des Pétroles. Entré à cette Société en 1900, il était à la retraite depuis début 1949.
M. Jean Gesiorowski, manœuvre à l'usine d'Aubervilliers. Il était entré à la Société en 1947.
M. Charles Trouve, chauffeur-livreur à l'usine de Saint-Ouen. Il était entré à notre Société en 1921.

D'autres collègues ont été frappés dans leur affection par des deuils cruels et nous font part des décès de :

M. Alain Castex (Siège Div. N.E.) et Mme Christiane Castex (usine d'Aubervilliers) leur fils Bernard.
M. René Labergerie (chef comptable Div. N.O.) son frère.
M. Georges Diesnis (raf. de La Mailleraye), sa mère.
M. Maurice Petit (raf. de La Mailleraye), sa mère.
M. Henri Vignerot (raf. de La Mailleraye), sa belle-mère.
M. André Adam (raf. de Port-Jérôme), son fils Marc.
M. Armand Marchand (raf. de Port-Jérôme), son fils Didier.
M. Louis Gavet (usine de Grand-Quevilly), son père.
M. René Leblond (usine de Grand-Quevilly), sa mère.

Une page pour vous Madame

COQUETTERIE DE JADIS



La coutume (appréciée ou critiquée selon les goûts) de se colorer les ongles remonte à la plus haute antiquité. Déjà, sur les peintures égyptiennes des époques les plus reculées, on voit des ongles carminés. Les ongles des momies féminines montrent encore des traces de couleur sombre, tirant généralement sur le rouge. C'est lors de la décadence du vieil empire égyptien que la coutume, non pas de se teindre les sourcils, mais de les allonger jusqu'au sommet des oreilles d'un simple trait de pinceau, fit son apparition. Cette habitude était non seulement suivie par les femmes, mais aussi par les hommes. En même temps, outre les ongles des mains, on colorait également, en les dorant ou en les argentant, ceux des orteils. Le maquillage était très à la mode. Chose curieuse, disparues et restées depuis introuvables, les couleurs employées « tenaient indéfiniment ». Le secret de ces fards est perdu. La mode de rougir les lèvres fut suivie dans l'empire romain, et ce n'est qu'à la victoire du christianisme qu'elle fut considérée comme païenne et disparut. Au Moyen-Age, elle revint à la mode. Elle était tellement répandue à Moscou, au XVIe siècle, que les dames de la Cour de Russie se plaignirent un jour à la tsarine de ce que l'une d'elles, jeune et jolie, refusait de se maquiller. Sur l'ordre de la tsarine, la récalcitrante fut obligée de suivre l'exemple que lui donnaient les douairières. On raconte des anecdotes analogues en France, au XVIIIe siècle : il fallait un « pied de rouge », si l'on voulait être élégante.

PETIT JEU

sur les modes de jadis

Ces objets servaient aux femmes autrefois. Savez-vous ce qu'ils étaient et quand ils étaient en usage ?

Ils sont tous des attributs de la toilette féminine :

la poupette

? *la poupette : sac-ballon que des bourgeoises enfouissaient sous leurs jupes (sous Louis XIV).*

les éclisses

? *éclisses : morceaux de bois qui servaient de corset (Renaissance).*

la balantine

? *balantine : sac inspiré de la sabretache des hussards (Consulat).*

les fibules

? *fibules : agrafes dans toute l'antiquité.*

la contenance

? *contenance : chaîne ou cordelière entourant la taille et soutenant le manchon (Renaissance).*

la gourgandine

? *gourgandine : corsage à basques (Louis XV).*

la culbute

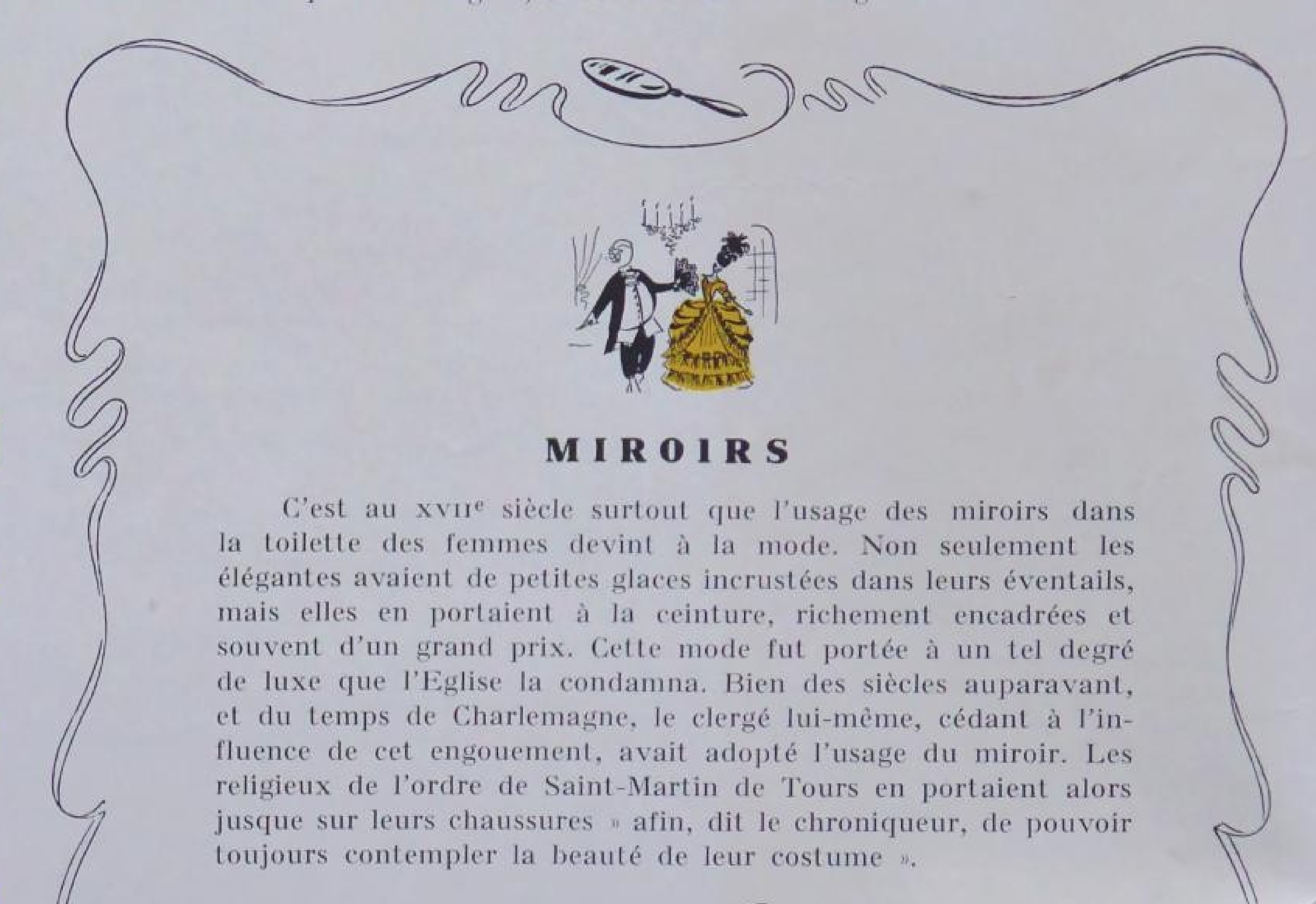
? *la culbute : genre de panier en forme de cloche (Louis XV).*

le spencer

? *spencer : corsage à manches bouffantes dans le haut (Premier Empire).*

la polonaise

? *polonaise : robe à jupe fendue, très ouverte sur le devant et courte (Louis XVI).*



MIROIRS

C'est au XVIIe siècle surtout que l'usage des miroirs dans la toilette des femmes devint à la mode. Non seulement les élégantes avaient de petites glaces incrustées dans leurs éventails, mais elles en portaient à la ceinture, richement encadrées et souvent d'un grand prix. Cette mode fut portée à un tel degré de luxe que l'Eglise la condamna. Bien des siècles auparavant, et du temps de Charlemagne, le clergé lui-même, cédant à l'influence de cet engouement, avait adopté l'usage du miroir. Les religieux de l'ordre de Saint-Martin de Tours en portaient alors jusque sur leurs chaussures » afin, dit le chroniqueur, de pouvoir toujours contempler la beauté de leur costume ».

UNE BELLE ROBE

Savez-vous ce qui fait la valeur d'un objet d'habillement ? Le travail manuel uniquement — du moins quand laines, soies, etc., sont abondantes et bon marché. Voici le nombre d'heures de travail qu'il faut pour transformer 1 kilo de matière première :

Dans la couture	120	heures
Dans la mode	192	—
Fleurs et plumes........	250	—
Lingerie fine	350	—
Broderie blanche	500	—
Dentelle à la main	4.500	—

Evidemment, quand on y pense, on comprend bien que ce n'est pas le prix du fil qui donne sa valeur à la dentelle, mais la longue patience d'une ouvrière habile. Les plus grandes richesses au monde ne sont pas l'or ou les pierres précieuses, mais les œuvres humaines, créées par les mains et le cerveau.

SOMPTUOSITÉ AU POIDS

Au XVIe siècle, l'élégance des femmes était basée sur le poids de leurs habits de gala, en lourds brocarts ornés de quantités de pierres précieuses et de métal. C'est ainsi que la comtesse Claudia de France, durant une cérémonie, dût être soutenue par deux personnes, car son costume d'apparat pesait le poids inhumain de 162 livres.



Coiffures aériennes

La mode, qui fait souvent des retours en arrière pour s'inspirer des élégances des siècles passés, nous fait souhaiter que les maîtres de l'art capillaire ne soient jamais tentés par l'exemple de leur illustre prédécesseur Léonard, coiffeur de la reine Marie-Antoinette. Voici en quels termes un historien décrit les créations de M. Léonard : « En grand seigneur, dans un carrosse à six chevaux, il se rend tous les matins à Versailles avec ses peignes, ses pommades et ses lotions pour exercer sur la reine son art aussi noble que quotidien. De même que Mansart, le grand architecte, construit sur les maisons des toitures savantes qui portent son nom, M. Léonard, lui, élève sur la tête de toute noble dame qui se respecte de véritables tours de cheveux... Grâce à de longues épingles et à l'emploi énergique de cosmétiques, on fait tout d'abord tenir les cheveux au-dessus du front, depuis la racine, droits comme des cierges et deux fois plus haut qu'un bonnet de grenadier prussien ; puis, dans cet espace aérien, à 50 centimètres au-dessus des sourcils, commence la création plastique de l'artiste. Alors, on pose sur ces « poufs » des paysages, des panoramas avec jardins, fruits, maisons, navires et flots agités ; bref, tout un univers multicolore... Ces tours capillaires montent si haut que les dames ne peuvent plus s'asseoir dans leurs carrosses et sont obligées de s'y tenir agenouillées en relevant leur jupes, sans quoi les précieux édifices viendraient heurter le plafond de la voiture.





Au Salon
DES ARTS MÉNAGERS

Il est impossible d'entrer dans le détail de tous les appareils ménagers qui composent ce dix-neuvième Salon. Notre revue n'y suffirait pas ! Parmi les innombrables merveilles qui nous sont offertes dans l'enceinte harmonieusement décorée du Grand Palais, citons, tout d'abord, les plus simples ; leur but est de faciliter, en le diminuant, le travail de la ménagère. Le « Mouli-Persil », par exemple, émiette, en un instant, les œufs durs, les amandes, les noix, les fines-herbes et... le persil ; le « Vite-Frite », monté sur pieds, permet non seulement de presser les fruits, mais de découper tous les légumes, particulièrement les pommes de terre. Avec le « Jucy-Press », vous obtiendrez, en un tournemain, jus de fruit et jus de viande. « L'Irga », déjà plus important, est un batteur universel, muni d'un petit moteur électrique, on peut l'équiper, suivant le cas, d'un « batteur-hélice », d'un « batteur-olive » ou d'un système à « baïonnette » pour avoir, en quelques secondes : mayonnaise, crème Chantilly, potage, œufs à la neige, bouillies, cocktails... Nos lecteurs gourmands et impatients de satisfaire leur gourmandise seront certainement très intéressés. Le « G.M.S. ou robot de cuisine » les concerne également ; il se compose d'un moteur électrique à trois vitesses, à débrayage automatique, et d'une série d'accessoires qui s'adaptent, selon l'utilisation désirée, à l'élément principal. Enumérons simplement quelques-unes de ses possibilités : batteur pour toutes les pâtes de pâtisseries, fouet pour crème, fromage, beurre, crochets pour hâchis, tamis à grilles interchangeables pour les potages, purées, confitures, hâchoir à viande, essoreuse, écosseuse, moulin à café !... Les Etablissements S.A.M.A., à qui l'on doit le robot, ont prévu également son utilisation pour le nettoyage de l'argenterie et de la batterie de cuisine. L'entretien de nos ustensiles ménagers sera facilité par toutes sortes de petites découvertes : le balai-éponge Ponjo nettoie et se nettoie lui-même, il évite ainsi de rincer sans cesse notre ancienne serpillière. *La plaque Electra*, par une simple électrolyse, placée au fond d'une bassine émaillée, polit, astique l'argenterie sans la rayer. Pour nos baignoires et lavabos, le *Bouche-Evier* et *déboucheur L.V.M.* dégage, par une aspiration puissante, les conduits obstrués, sans aucun produit chimique. Les serviettes en papier-linge *Sopalin*, *Essuie-Tout*, sont résistantes, souples et nettoient, à leur tour, ces appareils. Nous les jetons après usage, ce qui nous évite les frais de blanchissage... Le blanchissage n'est plus, d'ailleurs, la « corvée de » nos ménagères ; des machines à laver de tous les modèles, électrique, au gaz, au butane, sont mises à leur disposition. Elles lavent, rincent, essorent..., mais je ne saurai vous en expliquer le fonctionnement ! Alors que nous en demandions le détail, nous avons été littéralement couverts (jusqu'aux genoux !) par une explosion de mousse de savon venue de la machine. Suivant le terme du démonstrateur « c'était prévu » !... Le sens de l'humour n'est donc pas absent du Salon. Une attraction de ce genre repose... de ces lignées de cuisinières électriques, au gaz, au butane, roulantes, électro-automatiques, etc., sans oublier l'inépuisable choix de réchauds et autres cuisinières mixtes qui autorisent toutes les combinaisons entre leur foyer à bois, à charbon, au gaz, à l'électricité... Le stand « Primagaz », dont on remarque la bonne présentation de tous les côtés du Grand Palais, assure le confort de la cuisine, au même titre que les intéressantes initiatives des Etablissements « Domestico » ou « Chalot ». La décoration, la peinture, l'alimentation, un grand choix d'aspirateurs (chers à nos lectrices), « le confort de l'enfant », complètent, ce dix-neuvième Salon des Arts Ménagers.

G. B.





CHRONIQUE SOCIALE

Résumé des dispositions sociales envisagées ou prises au cours du mois de Février 1950.

DISPOSITIONS LÉGALES

Allocation aux vieux travailleurs salariés

Une loi du 3 février 1950 (*J.O.* du 4-2-50) majore, comme suit, *avec effet du 1er janvier 1950 :*

— le taux de l'allocation aux vieux travailleurs salariés ;

— le plafond des ressources permettant de bénéficier de l'allocation.

Allocation

ALLOCATION PRINCIPALE

Celle-ci est portée, par an :

— de Fr. 42.000 à Fr. 48.000 pour la Région Parisienne ;

— de Fr. 39.000 à Fr. 45.000 dans les villes de plus de 5.000 habitants ;

— de Fr. 36.000 à Fr. 42.000 dans les villes de moins de 5.000 habitants.

MAJORATION POUR CONJOINT A CHARGE

Lorsque le conjoint est âgé de moins de 65 ans, la majoration reste fixée à Fr. 5.000.

Lorsque le conjoint est âgé de plus de 65 ans, la majoration est portée à un chiffre égal à la moitié de l'allocation fixée pour une ville de plus de 5.000 habitants.

Ressources (1)

Le total des ressources, de quelque nature qu'elles soient, y compris l'allocation, ne doit pas excéder :

— pour un célibataire : Fr. 144.000 (au lieu de Fr. 100.000) ;

— pour un ménage : Fr. 180.000 (au lieu de Fr. 130.000).

Attribution d'une prime aux salariés

Un arrêté du ministre du Travail, daté du 7 février 1950 (*J. O.* du 8-2-50), a fait bénéficier d'une prime de Fr. 3.000 les salariés qui, au cours du mois de janvier 1950, ont reçu un salaire brut inférieur ou égal à Fr. 14.000.

Les salariés ayant reçu au titre du même mois un salaire brut compris entre Fr. 14.000 et 18.000, ont bénéficié d'une prime égale aux trois quarts de la différence entre Fr. 18.000 et leur salaire.

Cette prime a été payée dans la Société avant le 20 février 1950.

Conventions Collectives et procédure de règlement des conflits collectifs du travail

Une loi du 11 février 1950 (*J. O.* du 12-2-50) abroge et remplace les dispositions précédentes du Code du Travail et de la loi du 23-12-46 relative aux Conventions Collectives de travail. Elle fixe, en outre, les procédures de règlement des conflits du travail.

Aux termes de cette loi :

La Convention Collective de Travail est un accord relatif aux conditions de travail conclu entre :

— d'une part, une ou plusieurs organisations syndicales de travailleurs et

— d'autre part, une ou plusieurs organisations syndicales d'employeurs, ou tout autre groupement d'employeurs, ou un ou plusieurs employeurs pris individuellement.

Les Conventions Collectives déterminent leur champ d'application. Celui-ci peut être national, régional ou local.

Les Conventions Collectives doivent contenir certaines dispositions ayant trait :

— au libre exercice du droit syndical et à la liberté d'opinion des travailleurs ;

— aux conditions d'engagement et de licenciement ;

— aux Délégués du Personnel et aux Comités d'Entreprise ;

— aux congés payés ;

— aux procédures conventionnelles de conciliation ;

et permettent notamment :

— la libre discussion des salaires entre employeurs et organisations syndicales de salariés.

En matière de conflits collectifs du travail, les nouvelles dispositions légales précisent que ces conflits doivent être obligatoirement et immédiatement soumis aux procédures de conciliation, soit par l'une des parties, soit par le ministre du Travail ou le préfet.

L'arbitrage, par contre, est facultatif.

L'accord de conciliation et, éventuellement, les sentences arbitrales sont obligatoires.

DISPOSITIONS BÉNÉVOLES

Colonies et Camps de Vacances

Une circulaire no 3 du 8 février 1950 du Service Social informe les membres du Personnel que la Colonie de Vacances et le Camp de Vacances, seront ouverts comme l'année dernière, aux enfants des Collaborateurs et Ouvriers de la Société.

Les dates de séjour, ainsi que la participation aux frais, des parents, seront fixées ultérieurement.

Les demandes d'inscriptions ont été closes le 1er mars.

Séjours en Angleterre

La circulaire no 5 du 21 février 1950 du Service Social donne toutes les précisions concernant les possibilités offertes aux enfants des membres du Personnel de la Société, pour un séjour en Angleterre.

Ces séjours peuvent désormais être effectués selon les deux formules suivantes :

— échange d'enfants avec le Personnel de l'Anglo-American Oil Co Ltd. ;

— séjours en camps de moisson en Angleterre par l'intermédiaire de l'Alliance Française.

N.D.L.R.

Un article sur les échanges d'enfants avec le personnel de l'Anglo-American Oil Co Ltd paraîtra dans notre prochain numéro (juin 1950).

(1) Les Retraites servies par les institutions de prévoyance, semblables à celles qui sont payées par la S.F.P. ou la C.A.R.C.S.F.P. ne sont pas prises en considération dans l'appréciation du plafond des ressources telles que fixées ci-dessus.

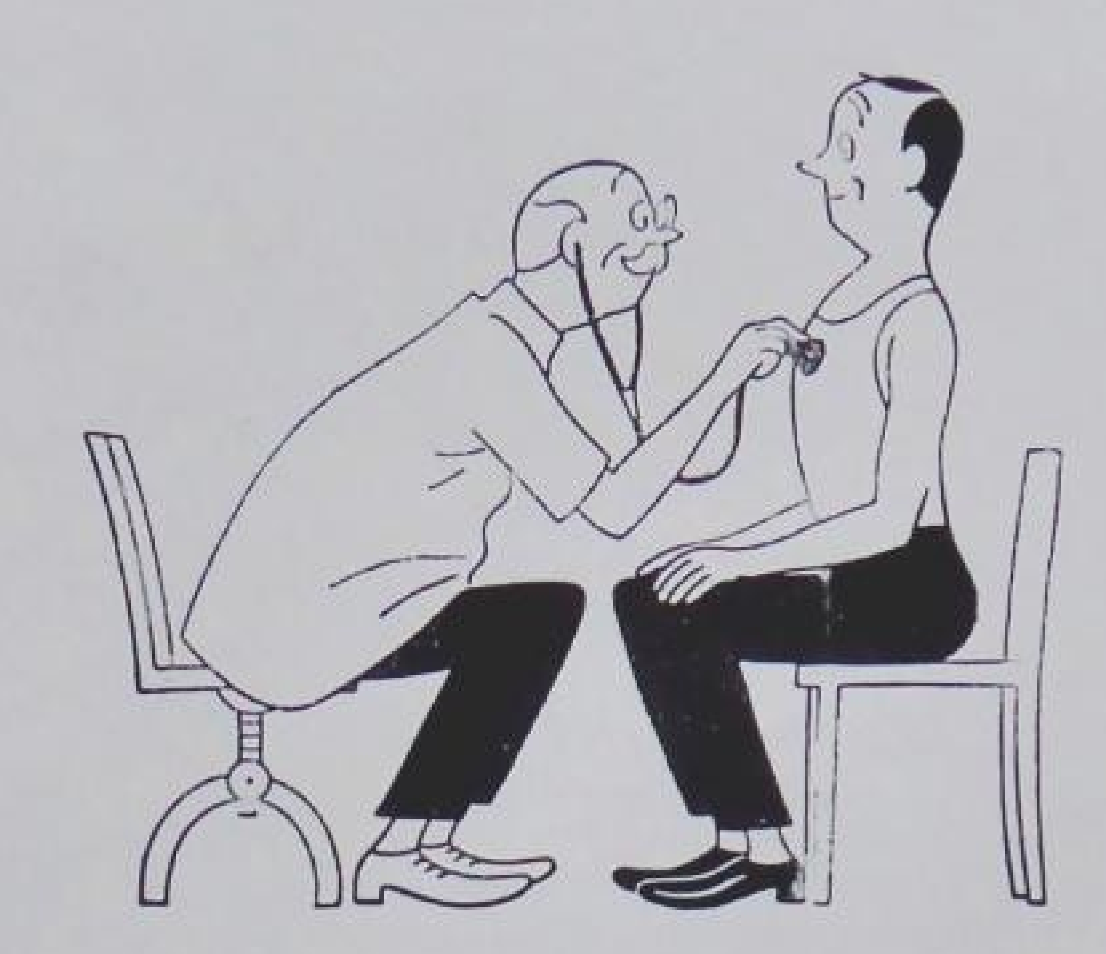
— Cette condition de maximum de ressources n'est pas exigée des pensionnés ou rentiers de la Sécurité Sociale qui, à 65 ans (60 ans en cas d'incapacité), bénéficient d'une pension ou d'une rente revalorisée et d'un montant au moins égal à celui de l'allocation aux vieux travailleurs salariés.

Nous tenons à préciser que le plafond des ressources, pour bénéficier des Allocations aux Vieux Travailleurs Salariés, appelées communément « Retraite des Vieux », n'est pas le même que celui prévu pour l'obtention de la « Carte Sociale des Economiquement Faibles », celui-ci restant fixé à Fr. 75.000. par an pour les célibataires, veufs ou divorcés et à Fr. 100.000 pour un ménage.

Le Docteur vous parle de

LA VACCINATION ANTITYPHOIDIQUE

L'an dernier, dans plusieurs départements, a sévi une épidémie de fièvre typhoïde, qui a rendu nécessaire la vaccination, ou la revaccination par une injection de rappel, dans les régions où s'étendait l'épidémie. Bien que la pratique de cette vaccination soit acceptée par la plupart des gens, il reste toujours quelques récalcitrants qui cherchent à se soustraire à cette mesure prophylactique, qui a cependant donné ses preuves depuis la guerre 1914-1918. C'est ainsi que pour admettre les enfants dans les colonies de vacances, les autorités préfectorales ont ordonné, en 1949, qu'ils soient tous vaccinés contre les affections typhoïdique et paratyphoïdique A et B. Nous avons tenu, dans notre Société, à veiller d'une manière très sévère, jugée peut-être draconienne par certains, à ce que les enfants allant à Saint-Gilles subissent cette vaccination, et je dois dire que, dans l'ensemble, cette mesure a été suivie par presque toutes les familles. Tous les enfants présents à la colonie ont donc été vaccinés, mais il faut déplorer que certains enfants n'aient pas pu profiter de ce séjour vivifiant, parce que des parents apeurés ne voulaient pas les soumettre aux « tortures » de la vaccination. La mesure, appliquée chez nous d'une manière très rigoureuse, s'est révélée efficace, puisque sur le nombre des enfants présents, un seul a fait une paratyphoïde légère ; encore avait-il été vacciné par voie buccale (en province), alors que la vaccination à recommander, la seule efficace, est la vaccination par injection sous-cutanée, telle qu'elle est actuellement préconisée par l'Institut Pasteur. Si la vaccination est faite correctement, c'est-à-dire avec toutes les précautions d'asepsie de rigueur, stérilisation très soigneuse des seringues et des aiguilles, désinfection de la peau par une couche de teinture d'iode au moment de l'injection, mise au repos et diète de l'enfant pendant une journée ou deux, il n'y a à craindre aucune complication. Bien entendu, seuls doivent être vaccinés les enfants ne présentant aucune tare organique et, en particulier, il faut s'assurer, préalablement à chaque injection, que les urines ne renferment pas d'albumine. La présence d'albumine contre-indique, en effet, formellement la vaccination. Le léger malaise, la gêne douloureuse qui persiste deux ou trois jours après l'injection du vaccin sont vraiment peu de chose en regard de la gravité de la fièvre typhoïde, bien qu'actuellement le pronostic de cette maladie se soit singulièrement transformé avec le traitement par la chloromycétine.

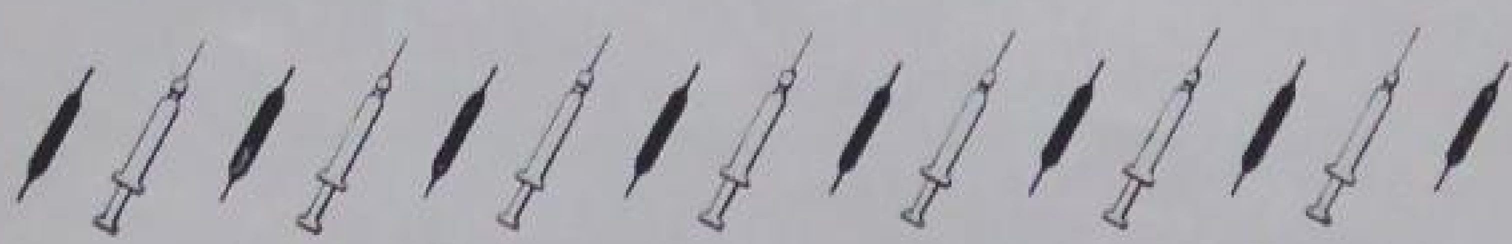


Les infections typhoïdiques sont des maladies éminemment contagieuses. L'origine des épidémies se fait de la manière suivante : les bacilles d'Eberth, responsables de la maladie, sont émis par les matières fécales ou les urines des typhiques ou paratyphiques et vont souiller le milieu extérieur. Les bacilles survivent un certain temps, le bacille typhique étant assez résistant au froid et à la dessiccation. Il se conserve longtemps dans les poussières, peut vivre plusieurs mois dans le sol. L'épidémie se propage par l'eau. C'est pour cela que les puits, creusés le plus souvent dans la couche superficielle du sol, au voisinage des fosses à fumier et des fosses de w.-c. constituent un très grand danger, au point de vue typhique. Tout le monde connaît les cas de fièvre typhoïde occasionnés par l'ingestion d'huîtres. L'eau contenue dans les huîtres conserve trois à quatre semaines les bacilles typhiques. Pour cette raison, il est très important d'établir une surveillance stricte sur les parcs à huîtres.

QUE FAUT-IL FAIRE EN TEMPS D'ÉPIDÉMIE ?

Il faut faire bouillir l'eau potable, ou bien mettre un comprimé de clonazone par litre d'eau (bien que ce produit donne à l'eau un goût qui ne soit pas très agréable). Il est préférable de s'abstenir de consommer des légumes crus s'ils n'ont pas été préalablement lavés avec de l'eau désinfectée, et il faut se laver soigneusement les mains avant de manger. Les mesures à prendre autour du typhique sont importantes, pour empêcher la dissémination des bacilles pendant une infection qui dure plusieurs semaines. Ces mesures ne peuvent être en réalité rigoureusement prises qu'à l'hôpital où l'on peut isoler le malade, désinfecter son linge, les selles, les urines, par les moyens appropriés. Il est pratiquement impossible d'effectuer cela à domicile. Mais la véritable lutte contre les affections typhoïdiques et paratyphoïdiques est réalisée par la vaccination. Actuellement, l'Institut Pasteur prépare un vaccin DT TAB, réunissant à la fois les vaccinations antidiphtérique, antitétanique, antityphoparatyphoïdique A et B. C'est celui qui est en usage dans l'armée, où l'on ne constate pratiquement plus d'épidémies de typhoïde. Il est donc vivement recommandé aux familles de faire vacciner leurs enfants, surtout au moment des vacances, où le brassage des populations favorise la dissémination des germes pathogènes ; qu'elles soient rassurées : le léger désagrément de la piqûre n'est rien en regard de la rigueur de la maladie.

Dr J. GARELLY.



AU TÉLÉPHONE, QUAND VOUS PARLEZ,

C'est Esso qui parle...

Dans l'Esso-Revue n° 19 d'Avril 1949, nous vous avions présenté MONSIEUR GUICHET qui réunit, à lui seul, pas mal de nos petits travers. Au bureau, sa façon de recevoir les visiteurs nous était apparue pour le moins "originale" ; à vous de le juger aujourd'hui dans sa façon de répondre au téléphone !



★ M. Guichet, toujours très occupé, laisse indéfiniment tinter la sonnerie.
★ De méchante humeur, il répond « Allo-o-o ».



★ Fatigué, rêveur ou mal éveillé, un simple « Ouais ? » qui lui donne un air important.
★ Jamais, il n'annonce « Ici, M. Guichet, j'écoute ».
Et il laisse ainsi son interlocuteur dans l'embarras.



★ Si l'on demande un de ses collègues absent, sa réponse est invariable : « Pas là » !
Il ne lui vient pas à l'idée d'inscrire sur un bloc le nom du *visiteur par téléphone*, ni de demander s'il y a lieu de transmettre un message ou de rappeler.
★ Une communication lui parvient-elle par erreur ? Il n'essaie pas de l'aiguiller convenablement. « Ce n'est pas ici » et il raccroche. Il ne cherche absolument pas à rendre service à son interlocuteur et à lui éviter des frais supplémentaires.



★ Quand il sort de son bureau, jamais il ne précise où il va et à quelle heure il sera de retour, pour qu'en son absence, les gens qui le demanderont puissent être utilement renseignés.



★ Quand M. Guichet demande une communication et l'obtient, non seulement il oublie de se présenter, mais il se perd en d'interminables discours.
★ Il crie dans l'appareil...



★ Ou pense à autre chose et fait répéter son interlocuteur...
★ Ce qui l'énerve... Dès lors, il répond par : « oui, non, oui, peut-être... bien sûr... »



★ Il écourte les propos, et, le sujet à peine entrevu, se retire de la conversation : « C'est entendu, alors au revoir, au revoir »...



★ Parfois, ses moindres phrases prennent un tour emphatique... Il prononce chaque mot avec affectation.



★ Dans le même temps qu'il s'entretient au téléphone, M. Guichet converse fréquemment avec un visiteur. Il fait ainsi répéter les deux, place sa main devant le récepteur pour le premier, puis reprend l'écouteur en s'adressant au second « Que disiez-vous ? »



★ M. Guichet écrit d'une main, de l'autre, compulse un livre. Si le téléphone sonne, il dispose rapidement le récepteur entre son épaule et sa joue. Il entend très mal et, lui-même, à l'autre bout du fil, est inintelligible. Parfois, l'appareil tombe et peut non seulement interrompre la communication, mais aussi se briser.

CONCLUSION

"At home", Monsieur Guichet est un homme affable et charmant ; il ne laisse jamais attendre un visiteur derrière sa porte. Pourquoi ne pas se conduire de la même façon envers nos "visiteurs par téléphone" et considérer la sonnerie comme un appel à la porte de notre bureau ? Qu'en pensez-vous ?

VACANCES...

Déjà, nous pensons aux prochaines vacances !
La France nous offre une grande variété de paysages, de "coins charmants" ;
il ne reste plus qu'à choisir, parmi ses pittoresques régions, celle où
nous aurons le plus de plaisir à passer notre congé,
la plus appropriée à nos goûts... et à nos moyens !

Cette année, comme l'année dernière, la Sous-Commission « Jeunes » a étudié pour vous les moyens les plus pratiques pour partir en vacances. Malheureusement, à la minute où nous remettons notre « papier » à la Rédaction, la plupart des organisations de vacances ne nous ont pas encore communiqué leur programme. Vous trouverez, dans les prochains numéros, des renseignements qui pourront vous être utiles. Dès maintenant, toutes les organisations de vacances ont été invitées à nous faire parvenir leurs propositions. Celles-ci seront centralisées par notre collègue, M. Plouzey, du département Construction et Entretien du Siège, qui pourra ainsi diriger, sur ces organisations, les personnes intéressées. Voici, toutefois, les premiers renseignements parvenus. Le Touring-Club nous a fait parvenir sa brochure de printemps, nous y avons relevé des séjours :

à la mer

De 5.600 à 9.000 fr. par semaine.

en montagne

De 3.900 à 7.700 fr. par semaine.

à l'étranger

Italie, Autriche, Espagne, de 5.820 à 12.000 fr. par semaine.

Une variété très étendue de voyages organisés : Côte d'Azur, Pays Basque, Pyrénées, les grandes oasis du sud algérien, le Maroc, les îles Baléares, le Portugal, la Hollande, l'Autriche, etc. Les prix s'étagent entre 9.000 fr. pour 9 jours jusqu'à 114.000 fr. pour 25 jours. **Tourisme et Travail** nous offre des séjours de 500 à 900 fr. par jour sur la Côte d'Azur et la Corse, de 550 à 1.100 fr. par jour en Alsace, de 600 à 1.100 fr. dans les Alpes, et de 500 à 1.000 fr. dans les Pyrénées. Pour les jeunes, des camps sous toiles à Plouhinec, Calvi, Aydat, Golfe Juan, etc., sont organisés. Les Eclaireurs de France nous proposent, pour les garçons de 14 à 18 ans, des séjours d'une quinzaine en juillet et août, pour le prix de 475 fr. par jour. D'autres renseignements vous seront donnés dans le prochain numéro de la Revue. A bientôt.

COMITÉ D'ÉTABLISSEMENT DU SIÈGE
Sous-Commission « Jeunes ».



RÉDACTEUR EN CHEF-GÉRANT
PIERRE MOREL
ÉDITIONS SODICO-PARIS
RÉGIE DE CE DÉPOT LÉGAL
2e TRIMESTRE 1950
IMP. LANG, BLANCHONG ET Cie
30, RUE DU POTEAU, PARIS